

MASTER EN ENSEIGNEMENT - SECTION 3

FRANÇAIS & FLE/FLA (P5-S3)

(FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE /
FRANÇAIS LANGUE D'APPRENTISSAGE)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT
ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

heCh CHARLEMAGNE

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT

CHARLEMAGNE Rivageois Liège

www.hech.be

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette codiplômation avec l'ULiège a pour objectif de développer chez les futur·e·s enseignant·e·s les compétences indispensables pour enseigner d'une part, le français aux élèves de la 5e primaire à la 3e secondaire du Tronc Commun et, d'autre part, le français langue étrangère à des publics allophones diversifiés.

DESCRIPTION DU MÉTIER

Enseigner, c'est concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Le quotidien des enseignant·e·s repose sur le travail en équipes, sur les relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, sur leur engagement comme acteurs·trices de changement culturel et social au sein de la société.

Enseigner le français à un public adolescent et/ou allophone, c'est développer auprès des bénéficiaires les aptitudes communicationnelles inhérentes à la vie en société.

GRANDS AXES DE LA FORMATION

Les unités d'enseignement de la formation articulent théorie et pratique. Elles abordent les contenus liés non seulement aux disciplines et à leur didactique, mais aussi à la gestion des apprentissages et des groupes-classes.

Les cours de français, à travers l'étude de textes de genres diversifiés autour de multiples thématiques, envisagent à la fois les fondamentaux de la littérature générale et les œuvres emblématiques et incontournables de la littérature jeunesse contemporaine. Un cours spécifique est par ailleurs dédié à l'étude des outils de la langue en contexte de communication.

Le cours de Français Langue Étrangère et Français Langue d'Apprentissage vise à favoriser l'inclusion, dans la société d'accueil et/ou dans le milieu scolaire, des publics allophones (FLE) ou en difficultés avec la langue d'apprentissage (FLA). Le FLE forme également à l'enseignement du français à l'étranger. En FLE comme en FLA, il s'agit de dégager les principes méthodologiques de l'enseignement du français à partir des axes de communication « parler, écouter, lire, écrire et interagir » en fonction des caractéristiques des publics rencontrés et des cultures en présence.

Dès le BAC 1, les futur·e·s enseignant·e·s participent toutes les semaines à des ateliers de formation professionnelle qui les amènent à développer les compétences pédagogiques et méthodologiques nécessaires pour réaliser leurs stages et les préparer au métier. En ce qui concerne les stages, ils permettent aux futur·e·s enseignant·e·s de prendre en charge de manière progressive les activités d'enseignement-apprentissage et les différentes tâches collégiales du métier (conseils de classe, réunion de parents, formations continues…).

NOTE LIMINAIRE

Le Master en Enseignement Section 3 (4 ans) est une formation de niveau 7 suivant le Cadre Européen des Certifications. Il vise l'acquisition de compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive relative, entre autres, à la planification des enseignements et à la gestion de l'apprentissage, à la gestion des groupes-classes, à l'évaluation de l'apprentissage, à la détection et à la gestion des difficultés ou des troubles de l'apprentissage, à la proposition de dispositifs de différenciation … La formation de niveau 7 prend appui sur la recherche et inclut la participation à des projets de recherche, des séminaires et des stages professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un projet similaire permet ainsi aux futur·e·s enseignant·e·s de développer des compétences de chercheur·euse, de proposer des dispositifs innovants en réponse à des besoins observés ou à des problèmes inédits et de contribuer, à leur niveau, à la base de connaissances de leur domaine professionnel.

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignant·e·s sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement Obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun et chacune des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignant·e·s d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXIe siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant.

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, le Département pédagogique de la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;

- une organisation de la formation des enseignant·e·s autour de quatre axes prioritaires : le développement de leur identité professionnelle, la maitrise des contenus disciplinaires propres aux branches enseignées, la maitrise des compétences liées à la conception, la réalisation et la gestion des séquences d'apprentissage, et l'amorce d'une démarche de formation professionnelle continue, à poursuivre tout au long de la carrière.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignant·e·s auront acquis la maitrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futur·e·s élèves à la maitrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés.

Bac 1

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
MPCP	Mise en pratique de concepts pédagogiques			PLFL3101	Q1+Q2
	3	Pédagogie générale	20	PLFL3101-a	
		Ateliers de formation professionnelle	12	PLFL3101-b	
FrAFP [prérequis Stage-2]	Français et formation professionnelle			PLFL3102	Q1+Q2
	20	Français : outils de la langue	80	PLFL3102-a	
		Français : littérature générale	60	PLFL3102-b	
		Français : littérature de jeunesse	50	PLFL3102-c	
		Ateliers de formation professionnelle	12	PLFL3102-d	
FLEFLAAFP [prérequis Stage-2]	Français langue étrangère et d'apprentissage et formation professionnelle			PLFL3103	Q1+Q2
	10	Enseignement / apprentissage du français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation	90	PLFL3103-a	
		Ateliers de formation professionnelle	12	PLFL3103-b	
ML-1	5	Pratiques de la langue française 1	50	PLFL3104	Q1+Q2
Equi *(ULiège)*	Équité (*unité d'enseignement portée par l'Université de Liège*)			PLFL3105	Q1
	5	Philosophie de l'éducation, sociologie de l'éducation et introduction à l'équité des systèmes scolaires	30		
Iden	Identité enseignante			PLFL3106	Q1
	3	L'enseignant, acteur culturel	10	PLFL3106-a	
		L'enseignant, acteur social	10	PLFL3106-b	
		L'enseignant, acteur du système éducatif	10	PLFL3106-c	
PDev	2	Psychologie du développement	20	PLFL3107	Q1
SProf	Sensibilisation professionnelle			PLFL3108	Q1
	2	Stage d'observation-sensibilisation (1 semaine)	12	PLFL3108-a	
		Ateliers de formation professionnelle	12	PLFL3108-b	
PApp	2	Psychologie des apprentissages	20	PLFL3109	Q2
AIP-1	Activités d'intégration professionnelle 1			PLFL3110	Q2
	7	Stage d'observation participante (1 semaine)	24	PLFL3110-a	
		Ateliers de formation professionnelle	24	PLFL3110-b	
		Didactique du français	24	PLFL3110-c	
		Techniques de communication orale	12	PLFL3110-e	
CNFE	1	Compétences numériques fondamentales pour les enseignants	12	PLFL3111	Q2

Bac 2

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
AIP-2	**Activités d'intégration professionnelle 2**			PLFL3201	Q1+Q2
	10	Ateliers de formation professionnelle	84	PLFL3201-a	
		Didactique du français	12	PLFL3201-b	
		Didactique du FLE et du FLA	12	PLFL3201-c	
		Technopédagogie (Q2)	12	PLFL3201-d	
Stage-2 [prérequis Stage-3a & Stage-3b]	**Stages actifs dans l'enseignement secondaire et dans une structure organisant du FLE/FLA**			PLFL3202	Q1+Q2
	8	Stage de deux semaines au Q1	48	PLFL3202-a	
		Stage de deux semaines au Q2	48	PLFL3202-b	
ML-2	2	Pratiques de la langue française 2	20	PLFL3203	Q1+Q2
Fr-2	**Français et didactique de la discipline**			PLFL3204	Q1+Q2
	14	Français : outils de la langue	52	PLFL3204-a	
		Français : littérature générale	44	PLFL3204-b	
		Français : littérature de jeunesse	44	PLFL3204-c	
FLEFLA-2	5	Enseignement / apprentissage du français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation	50	PLFL3205	Q1+Q2
SysEdu *(ULiège)*	**Système éducatif** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PLFL3206	Q1
	5	Politiques de l'éducation (organisation et fonctionnement du système éducatif, regards critiques sur l'institution scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles) et formation à la neutralité	30		
Methodo-2	2	Méthodologie de l'enseignement	20	PLFL3207	Q1
EApp	2	Évaluation des apprentissages	20	PLFL3208	Q1
GGTC	2	Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquée	20	PLFL3209	Q1
DEM	**Dimensions éthiques du métier**			PLFL3213	Q2
	2	Déontologie	10	PLFL3213-a	
		Stage socioéducatif	15	PLFL3213-b	
DCM	**Dimensions critiques du métier**			PLFL3214	Q2
	3	Éducation critique des élèves aux médias	10	PLFL3214-a	
		Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre et des inégalités socioéconomiques	20	PLFL3214-b	
CognApp *(ULiège)*	**Cognition en contexte d'apprentissage** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PLFL3211	Q2
	3	Processus cognitifs en contexte d'apprentissage, en ce compris difficultés et troubles	18		
DidaDis *(ULiège)*	**Didactique disciplinaire** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PLFL3212	Q2
	2	Didactique appliquée du français	12		

Bac 3

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
AIP-3	Activités d'intégration professionnelle 3			PLFL3301	Q1+Q2
	9	Ateliers de formation professionnelle	48	PLFL3301-a	
		Didactique (inter)disciplinaire du français	24	PLFL3301-b	
		Didactique (inter)disciplinaire du FLE et du FLA	12	PLFL3301-c	
		L'enseignant, acteur collaboratif	12	PLFL3301-d	
		Technopédagogie	12	PLFL3301-e	
Fr-3	Français et didactique de la discipline			PLFL3302	Q1+Q2
	14	Français : outils de la langue	48	PLFL3302-a	
		Français : littérature générale	46	PLFL3302-b	
		Français : littérature de jeunesse	46	PLFL3302-c	
FLEFLA-3	4	Enseignement / apprentissage du français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation	40	PLFL3303	Q1+Q2
GHA-a *(ULiège)*	Gestion de l'hétérogénéité (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PLFL3304	Q1
	6	Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : aspects didactiques en français	36		
Stage-3a	5	Stage en 3e année de l'enseignement secondaire et dans une structure organisant du FLE/FLA (3 semaines)	60	PLFL3305	Q1
Methodo-3	2	Méthodologie de l'enseignement	20	PLFL3306	Q1
Diff	2	Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage	20	PLFL3307	Q1
Stage-3b	Stages dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement spécialisé			PLFL3308	Q2
	7	Stage dans l'enseignement primaire (P5/P6 - 3 semaines)	60	PLFL3308-a	
		Stage dans l'enseignement spécialisé ou en intégration et dans une structure organisant du FLE/FLA (2 semaines)	24	PLFL3308-b	
RechEdu *(ULiège)*	Recherche en éducation (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PLFL3309	Q2
	5	Lecture critique de recherches et analyse de données, stratégies de compréhension de textes scientifiques, formation à la méthodologie et aux outils de la recherche en éducation et en didactique	30		
GHA-b *(ULiège)*	Gestion de l'hétérogénéité (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)			PLFL3310	Q2
	4	Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : ateliers de formation professionnelle disciplinaires en français	24		
Troubles	2	Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie	20	PLFL3311	Q2

Master

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
Memoire *(HECh & ULiège)*		**Mémoire et dimensions préparatoires**		PLFL3401	Q1+Q2
		Mémoire et son suivi individuel		PLFL3401-a	
	16	Méthodologie et communication scientifique (*activité d'apprentissage portée par l'ULiège*)	30	PLFL3401-b	
ProjProf	1	Projet professionnel et amorce d'une démarche de formation continuée	12	PLFL3402	Q1+Q2
FLEFLA-U *(ULiège)*		**Français langue étrangère / Français langue d'apprentissage et didactique** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLFL3403	Q1+Q2
	6	Questions approfondies de didactique du plurilinguisme	36		
Fr-M		**Français et didactique de la discipline**		PLFL3404	Q1
	4	Séminaire d'outils de la langue	14	PLFL3404-a	
		Séminaire de littérature générale	14	PLFL3404-b	
		Séminaire de littérature de jeunesse	14	PLFL3404-c	
DAP-U *(ULiège)*		**Différenciation et Accompagnement personnalisé** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLFL3405	Q1
	7	Axe pédagogique	18	PLFL3405-a	
		Axe disciplinaire et didactique : français	24	PLFL3405-b	
Fr-U *(ULiège)*		**Français et didactique** (*unité d'enseignement portée par l'ULiège*)		PLFL3407	Q1
	2	Questions de didactique du français (parler-écouter)	12		
FLEFLA-M	4	Enseignement / apprentissage du français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation	40	PLFL3408	Q1
Stage-M *(HECh & ULiège)*	20	Stage(s) long(s) et séminaires d'analyse des pratiques (notamment en français, en pédagogie) (*unité d'enseignement conjointement portée par l'ULiège et la Haute École Charlemagne*)	240	PLFL3409	Q2

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Mise en pratique de concepts pédagogiques</td></tr>
<tr><td>Alias : MPCP</td><td>Crédit(s) : 3 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3101</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 32 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Dorothée Jardon (dorothee.jardon@hech.be)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Pédagogie générale
- Activité 2 : Ateliers de formation professionnelle

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
O prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
O créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de cette UE, le futur enseignant sera capable de :

- Maitriser des concepts et modèles liés aux thématiques suivantes : les moments-clés d'une séquence d'enseignement-classique, les gestes professionnels de l'enseignant, les différents niveaux d'intention pédagogique (les finalités, les compétences et les objectifs d'apprentissage, leurs niveaux taxonomiques et les référentiels d'enseignement en vigueur en FWB), les schémas didactiques d'une séquence d'enseignement apprentissage, la motivation scolaire, la planification d'une séquence d'enseignement à court, moyen et long terme, l'explication méthodologique. Le futur enseignant (FE) devra les nommer correctement, les expliquer avec précision, les identifier dans des situations pédagogiques données, les illustrer de pratiques enseignantes observées, définir leurs liens d'interdépendance et les intégrer dans sa propre pratique pédagogique.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle par rapport à toute problématique psychopédagogique.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Identifier les apports récents de la recherche scientifique (disciplinaire, pédagogique et didactique)
- Déployer la didactique et les méthodes pédagogiques propres à la discipline enseignée
- Identifier les facteurs qui influencent les processus d'apprentissage (par exemple, dimensions socio-affectives, culturelles, cultuelles, relationnelles, linguistiques, épistémologiques, …)
- Analyser des outils pédagogiques (supports didactiques, manuels scolaires*, logiciels scolaires*, ressources numériques et média ...) qui répondent aux besoins d'apprentissage des élèves et à leurs intérêts

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MPCP	…	…	50 %	…	…	50 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le critère de réussite de l'UE correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Mise en pratique de concepts pédagogiques**	
Alias : MPCP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 20 h	**A.A.** : Pédagogie générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours de pédagogie générale s'adresse à des étudiants qui amorcent une formation d'enseignants et qui ont, des concepts et modèles pédagogiques, une représentation issue de leur expérience d'élèves du secondaire. Ce cours aborde différentes questions qui font sens pour tout enseignant, en vue notamment de la préparation de séquences de leçons et de la conduite d'une classe, à savoir :
Quels sont les moments-clés qui structurent toute situation d'enseignement ? Quelles sont les caractéristiques de chacun de ces moments ? Quels sont les gestes professionnels de gestion des apprentissages et de gestion de groupe caractéristiques d'un enseignement efficace ? Comment comprendre la dynamique motivationnelle d'un élève ? Comment tenir compte des différentes composantes de la motivation scolaire dans l'exercice du métier d'enseignant ? En tant qu'enseignant en charge d'une classe pour une période plus ou moins longue, comment planifier et préparer un cours d'enseignement ? Pour quelles raisons est-il nécessaire de préparer/anticiper toute intervention pédagogique ? Pour quels objectifs pédagogiques conçoit-on des activités d'enseignement/apprentissage ? De quels niveaux cognitifs relèvent-ils ? Quels sont les niveaux d'intention pédagogique qui déterminent la préparation d'un cours ? Où / dans quels documents officiels (référentiels et programmes) les trouve-t-on ? Comment développer une compétence en Français, en FLE-FLA, par quelles démarches didactiques et attitudes pédagogiques ?

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de cette AA, les étudiants devront faire la preuve de leur maîtrise des contenus, des concepts et des modèles développés dans le cadre du cours en les nommant correctement, en les expliquant avec précision, en les illustrant de pratiques enseignantes et en définissant leurs liens d'interdépendance.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Bocquillon, M., Baco, C., Derobertmasure, A., & Demeuse, M. (2024). *Enseignement explicite : Pratiques et stratégies. Quand l'enseignant fait la différence*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Carette, V., & Rey, B. (2011). *Savoir enseigner dans le secondaire*. Bruxelles : De Boeck.

De Vecchi, G. (2014). *Aider les élèves à apprendre*. Paris : Hachette Éducation.

Gauthier, C., & Bissonnette, S. (2024). *Enseignement explicite et données probantes : 40 stratégies pédagogiques efficaces pour gérer la classe et l'école*. Chenelière Éducation.

Houssaye, J. (2013). *La pédagogie, une encyclopédie pour aujourd'hui*. Paris : ESF.

Marsollier, C. (2004). *Créer une véritable relation pédagogique*. Paris : Hachette Éducation.

Morisette, R., & Voynaud, M. (2002). *Accompagner la construction des savoirs*. Chenelière Éducation.

Muller, F. (2019). *Le manuel de survie à l'usage de l'enseignant, même débutant* (6e éd.). Les Éditions de l'Étudiant.

Muller, F., & de Peretti, A. (2017). *Mille et une propositions pédagogiques pour animer son cours et innover en classe* (3e éd.). Paris : ESF.

Saint-Onge, M. (2014). *Moi j'enseigne, mais eux apprennent-ils ?* Chronique sociale.

Viau, R. (2009). *La motivation en contexte scolaire*. Bruxelles : De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	o Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
o Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français o Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Mise en pratique de concepts pédagogiques**	
Alias : MPCP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle permettront de mettre en pratique les concepts et modèles théoriques développés au cours de pédagogie générale et ce, dans la perspective d'une pratique professionnelle, en stage notamment.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme des ateliers de formation professionnelle, le futur enseignant sera capable de :
1. Concevoir la structure d'une séquence d'enseignement-apprentissage en français, en mobilisant le schéma didactique étudié et en assurant la cohérence entre les intentions pédagogiques prescrites, les activités d'apprentissage et les modalités d'évaluation.
2. Élaborer un scénario pédagogique structuré et explicite, précisant les objectifs d'apprentissage, le déroulement des activités, les consignes, les modalités de travail et les interventions de l'enseignant.
3. Concevoir des documents pédagogiques destinés aux élèves, adaptés aux objectifs poursuivis et respectant les exigences de clarté, de lisibilité, de structuration et de pertinence didactique.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : Programmes d'enseignement du Français édités par le réseau WBE ; référentiels du Tronc Commun édités par la FWB.

Sources bibliographiques principales

- Programme du premier degré commun du secondaire ordinaire pour la discipline « Français »
- Référentiel de compétences du réseau WBE pour la discipline « Français »
- Manuels scolaires

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Français et formation professionnelle</td></tr>
<tr><td>Alias : FrAFP</td><td>Crédit(s) : 20 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3102</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ○ Non ● Oui (UE Stage-2)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 202 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Charlyne Audin (charlyne.audin@hech.be)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Français : outils de la langue
- Activité 2 : Français : littérature générale
- Activité 3 : Français : littérature de jeunesse
- Activité 4 : Ateliers de formation professionnelle

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

● contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :
● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'UE FrAFP a pour objectif d'initier le parcours de formation du professeur de français. Dans chacune des AA de l'UE, la matière enseignée aura pour but de définir un socle commun solide pour la suite du cursus. Chaque discipline d'enseignement fera l'objet d'une mise en perspective didactique en lien avec les objectifs du Pacte d'Excellence. L'AA AFP donnera aux étudiants l'opportunité de s'essayer à la création de premières séquences.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

…

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FrAFP	…	50 %	…	…	50 % (50 %)	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation de janvier consiste en une épreuve dispensatoire d'une partie de la matière qui pourra être représentée le cas échéant en juin et en septembre.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Français et formation professionnelle**	
Alias : FrAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 80 h	**A.A.** : Français : outils de la langue	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours a pour objectif d'ouvrir des pistes didactiques quant à l'enseignement de la langue, en phase avec les attendus du Pacte d'Excellence et de la RFIE.

Une approche systémique de l'enseignement de langue sera privilégiée et la construction d'une méthode d'analyse fera l'objet d'une démarche collective au fil des séances de cours. La visée discursive et les enjeux d'émancipation sociale liés à l'apprentissage de la langue constitueront le fil conducteur de la réflexion et de la pratique menées en classe. Pour atteindre cet objectif didactique d'analyse réflexive de la langue, une essentielle phase de déconstruction des acquis sera mise en œuvre.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Le cours d'Outils de la langue vise à initier et approfondir des compétences grammaticales en les confrontant à une réflexion linguistique rigoureuse. Pour ce faire, plusieurs outils de linguistique descriptive seront appliqués au code terminologique et à la grammaire normative traditionnelle.

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de /d':

- mettre en perspective critique la pratique de l'enseignement de la grammaire depuis la mise en œuvre du Code de terminologie (1986) ;
- entamer une réflexion sur la langue envisagée comme système ;
- positionner toute démarche d'analyse en contexte discursif ;
- mettre en œuvre une indispensable articulation des pans morphologique, syntaxique et sémantique lors de toute pratique d'analyse grammaticale ;
- construire une méthodologie d'analyse et un discours explicatif des classes et fonctions grammaticales à destination des élèves du secondaire ;
- mener une analyse critique des référentiels et manuels mis à destination des enseignants ;
- initier une démarche didactique en langue.

NB : une révision de la conjugaison se fera en autonomie ; trois tests formatifs seront prévus pour vérifier l'efficacité du travail au long de l'année.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ● Ouvrage de référence ● Autres : (manuel de référence : Grammaire méthodique du française (Riegel, Pellat, Rioul, PUF, 2021); articles , notes activement prisesau cours)

Sources bibliographiques principales

Une bibliographie complète sera transmise au cours.

BERRENDONNER (Alain), « Et si on remettait la grammaire au régime ? », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 37,2002.
CHARTRAND (Suzanne-G.), « Mieux enseigner la grammaire au primaire et au secondaire. Pistes didactiques et activitéspour la classe », *Repères*, n° 53, 2016.
CHERVEL (André), *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e^ au XX^e^ siècle*, Retz, 2006.
DUMORTIER (Jean-Louis), « Enseigner la grammaire autrement (3^e^ partie) », *Vivre le français / Le français dans le mille*,n° 258, septembre 2018.VAN RAEMDONCK (Dan), « Le sens grammatical. Élaboration d'un référentiel à l'usage des enseignants », in *Langue française*, 176, 85-100, 2014.
Van Raemdonck D. *et al*. (2004-2023). GRAMM-R scola I et II. Différents rapports sur l'analyse du discours grammatical remis à la FWB, Bruxelles : ULB.
Van Raemdonck D (2024), Discours grammatical. Document d'accompagnement du Référentiel de français et langues anciennes pour le tronc commun, Bruxelles, FWB

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ● Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ● Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ● Résolutions de problèmes
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ● Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Une présence et une prise de notes actives aux séances de cours sont attendues.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Français et formation professionnelle**	
Alias : FrAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 60 h	**A.A.** : Français : littérature générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours est principalement consacré à la (re)découverte des grands courants de la littérature francophone, ainsi qu'àl'étude de ses adaptations, de ses prolongements et de ses détournements au fil des siècles. Il sera consacré égalementà l'appréhension des genres littéraires suivants : le conte, le mythe et le fantastique, tels qui visés dans le secondaire inférieur. Ceux-ci seront systématiquement rattachés au contexte socio-historique qui les a vu naître.

Le cours visera l'élaboration d'un regard actualisant sur lesdits courants et genres et posera les fondements d'un questionnement sociologique sur les rapports entre littérature et société.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser, dans les grandes lignes, l'histoire des arts et plus spécifiquement de la littérature du 16e siècle àaujourd'hui ;
- s'approprier des lectures de littérature dite « classique » ou « patrimoniale » en fonction de thématiques dégagées lors des séances de cours ;
- s'approprier des lectures de littérature dite « classique » ou « patrimoniale » en fonction de l'actualité ;
- mettre en perspective les caractéristiques des genres ciblés en lien avec leur ancrage socio-historique ;
- transférer ses connaissances sur la matière dans le cadre de l'élaboration de leçon.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (Les supports de cours ne peuvent se substituer à une prise de notes active lors des séances)

Sources bibliographiques principales

…

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La matière de l'épreuve écrite de janvier, dispensatoire, peut être représentée en mai-juin et en août-septembre en cas d'échec de l'étudiant(e).

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Français et formation professionnelle**	
Alias : FrAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 50 h	**A.A.** : Français : littérature de jeunesse	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Dans sa première partie, l'A.A. introduit le champ de la littérature de jeunesse : repères historiques, problème de terminologie, public hétérogène, contenu sous surveillance, responsabilité des auteur·rices, responsabilité éditoriale, etc. Ces différentes caractéristiques visent à donner à l'étudiant·e des bases théoriques pour d'une part lire et comprendre des œuvres publiées en jeunesse et d'autre part sélectionner des ouvrages pertinents et intéressants pour leurs futur·e·s élèves.

Une deuxième partie de l'A.A. propose un parcours chronologique de lectures et d'analyses (en ce compris didactiques). Du 17e siècle à l'époque contemporaine, des textes seront étudiés selon diverses approches : littéraire (contexte socio-historique), linguistique et narratologique.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Maîtriser les caractéristiques générales de la littérature de jeunesse.
- Analyser différentes œuvres publiées en jeunesse, selon diverses approches.
- Développer un discours critique sur les œuvres jeunesse (appartenance au domaine, auteur.rice du champ, etc.).
- Critiquer des propositions pédagogiques afférentes à certaines œuvres de jeunesse.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Beauvais, Clémentine, *Écrire comme une abeille. La littérature de jeunesse, de la lecture à l'écriture*, Paris, Gallimard Jeunesse, 2023.
- Centi, Valérie, D'Anna, Vincianne, D'Ozo, Bjorn, Delbrassine, Daniel, *Comprendre la littérature de jeunesse*, Paris, L'école des loisirs, 2022.
- Delbrassine, Daniel, *Le roman pour adolescents aujourd'hui, écriture, thématique et réception*, SCEREN - CRDP, 2006.
- Soriano, Marc, *Guide de littérature de jeunesse*, Paris, Flammarion, 1975.
- Van der Linden, Sophie, *Tout sur la littérature de jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes*, Paris, Gallimard Jeunesse, 2021.

La bibliographie complète sera distribuée au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La matière de l'épreuve écrite de janvier, dispensatoire, peut être représentée en mai-juin et en août-septembre en cas d'échec de l'étudiant(e).

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Français et formation professionnelle**	
Alias : FrAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle « Français »	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelles prévus au bloc 1 en lien avec les cours de français (outils de la langue et littérature générale) permettent d'amorcer le développement des tâches pédagogiques et des rôles professionnels que le professeur de français du secondaire doit assumer au quotidien.

Parmi ces tâches, nous insisterons particulièrement sur la préparation de séquences d'enseignement qui seront élaborées dans le respect des programmes et référentiels pour la discipline d'enseignement français et, dans une approche par compétences, en cohérence avec la structure didactique propre à la discipline. Des préparations (les déroulements méthodologiques et les supports de leçons) seront d'ailleurs construites dans la perspective de la seconde semaine de stage organisée en B1 qui permettra à chaque étudiant futur enseignant de s'essayer à une pratique enseignante et d'y porter un regard réflexif en vue de réguler son action.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme des ateliers de formation professionnelle. L'étudiant futur enseignant en français sera capable de :

- Utiliser et s'approprier la logique des référentiels et programmes d'enseignement du français pour le 1e et le 2e degré de l'enseignement secondaire de manière à élaborer des séquences d'enseignement-apprentissage.
- Nommer, définir et donner les caractéristiques pédagogiques propres à chaque étape du schéma didactique d'une séquence de français.
- Élaborer des activités d'enseignement-apprentissage en français qui s'inscrivent pleinement dans la logique de l'approche par compétences.
- Préparer une séquence d'enseignement complète en français, en cohérence avec le programme et selon le schéma didactique propre à la discipline, en vue de son utilisation dans un contexte authentique de stage.
- Définir les objectifs d'apprentissage d'une séquence d'enseignement qui participent à l'atteinte de la compétence visée et qui sont en cohérence avec les étapes du schéma didactique d'une séquence en français
- Utiliser les manuels scolaires en français dans la perspective de construire des situations d'enseignement-apprentissage.
- Donner du sens à un point de contenu en choisissant ou en élaborant des supports pertinents.
- Définir les contours de son identité professionnelle comme enseignant en français dans l'enseignement secondaire.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Référentiel de français et langues anciennes pour le tronc commun, Bruxelles, FWB.
- Des manuels scolaires pour la discipline français publiés aux éditions Plantyn et Van In.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La matière de l'épreuve écrite de janvier, dispensatoire, peut être représentée en mai-juin et en août-septembre en cas d'échec de l'étudiant(e).

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : FLE/FLA et formation professionnelle</td></tr>
<tr><td>Alias : FLEFLAAFP</td><td>Crédit(s) : 10 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3103</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ○ Non ● Oui (UE Stage-2)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 102 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Anne Pottier (anne.pottier@hech.be)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Enseignement / apprentissage du français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation
- Activité 2 : Ateliers de formation professionnelle

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

O prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

O créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Analyser les paramètres d'une situation d'enseignement/apprentissage et les caractéristiques des publics allophones (FLE) ou reconnus comme vulnérables (FLA) auxquels le/la futur(e) enseignant(e) est susceptible d'être confronté(e) dans sa pratique professionnelle et ce, dans le but d'orienter son action pédagogique.
- Relativiser sa propre langue et sa propre culture ; se décentrer pour mieux comprendre les difficultés propres à un(e) apprenant(e) allophone et l'amener à les surmonter ; dégager les caractéristiques de la culture scolaire et en faire un objet d'enseignement-apprentissage.
- Anticiper les difficultés de compréhension et d'adaptation d'un(e) apprenant(e) allophone soumis(e) à l'obligation scolaire ou d'un(e) élève francophone reconnu(e) comme "vulnérable" (perspective FLA) et y remédier.
- Lister et classifier les principaux modes de construction du lexique français.
- Décrire des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du lexique français et les critiquer, en fonction du public-cible et des référentiels en vigueur.
- Dégager les caractéristiques du français oral (en production et en réception, y compris en milieu scolaire), analyser les difficultés rencontrées par l'apprenant(e) allophone dans son apprentissage du français oral ou par l'élève francophone en milieu scolaire et remédier à ces difficultés.
- Décrire des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du français oral et les critiquer, en fonction du public-cible et des référentiels en vigueur.
- Rédiger des énoncés et des consignes conformément à un public prédéfini.
- Concevoir des activités d'enseignement – apprentissage à partir de compétences à acquérir par des publics-cibles définis et ce, principalement dans les domaines de la culture, du lexique et de l'oralité.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

« Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels ». (Contenus minimaux de la RFIE)

Les contenus sont à établir en lien avec le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) pour le FLE et s'inscrivent dans les nouveaux référentiels de manière transversale pour le FLA (à titre d'exemple : Référentiel de français et langues anciennes : 1.5.3. « Langue de scolarisation »).

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLEFLAAFP	…	50 %	…	…	50 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La maitrise de la langue fait partie intégrante de chaque évaluation.

Pour l'AA AFP, la participation est obligatoire à chaque séance (toute absence est à justifier par certificat médical). Les productions réalisées à chaque séance font l'objet d'une évaluation.
La moyenne des évaluations des AFP compte pour 10% de l'examen du Q1.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le critère de réussite de l'UE correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **FLE/FLA et formation professionnelle**	
Alias : FLEFLAAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 90 h	**A.A.** : Enseignement / apprentissage du français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les modules envisagés dans cette activité d'apprentissage sont les suivants :
- Introduction à la didactique du FLE/FLA
- Culture(s) et interculturel
- Enseignement-apprentissage du lexique en FLE et en FLA
- Le français langue de scolarisation (publics, caractéristiques, pistes d'action)
- Migrations, FLS et alphabétisation
- Enseignement-apprentissage de l'oralité en FLE et en FLA (caractéristiques du français oral, phonétique et prononciation, production et compréhension orales, interactions)

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Analyser les paramètres d'une situation d'enseignement/apprentissage et les caractéristiques des publics allophones (FLE) ou reconnus comme vulnérables (FLA) auxquels le/la futur(e) enseignant(e) est susceptible d'être confronté(e) dans sa pratique professionnelle et ce, dans le but d'orienter son action pédagogique.
- Relativiser sa propre langue et sa propre culture ; se décentrer pour mieux comprendre les difficultés propres à un(e) apprenant(e) allophone et l'amener à les surmonter ; dégager les caractéristiques de la culture scolaire et en faire un objet d'enseignement-apprentissage.
- Anticiper les difficultés de compréhension et d'adaptation d'un(e) apprenant(e) allophone soumis(e) à l'obligation scolaire ou d'un(e) élève francophone reconnu(e) comme "vulnérable" (perspective FLA) et y remédier.
- Identifier les caractéristiques de la langue de scolarisation et orienter son action pédagogique en fonction de celles-ci.
- Lister et classifier les principaux modes de construction du lexique français.
- Décrire des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du lexique français et les critiquer, en fonction du public-cible et des référentiels en vigueur.
- Dégager les caractéristiques du français oral (en production et en réception, y compris en milieu scolaire), analyser les difficultés rencontrées par l'apprenant(e) allophone dans son apprentissage du français oral ou par l'élève francophone en milieu scolaire et remédier à ces difficultés.
- Décrire des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du français oral et les critiquer, en fonction du public-cible et des référentiels en vigueur.
- Rédiger des énoncés et des consignes conformément à un public prédéfini.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

ADAMI, H. (2009). *La formation linguistique des migrants.* Paris : CLE International.
BRIET, G., COLLIGE, V., RASSART, E. (2014). *La prononciation en classe*, Grenoble : PUG FLE.
CAVALLA, C., CROZIER, E., DUMAREST, D., RICHOU, C. (2009). *Le vocabulaire en classe de langue*, Paris : CLE Int.
CHAUVET, A. (2008). *Référentiel de programmes pour l'Alliance Française élaboré à partir du Cadre Européen commun*, Paris : CLE International.
CHAVES, C., FAVIER, L., PELISSIER, S. (2018). *L'interculturel en classe*, Grenoble : FLE PUG.
DEFAYS, J.-M. (2018). *Enseigner le français langue étrangère et seconde*, Bruxelles : Mardaga.
DEFAYS, J.-M. (2020). *Le FLE en questions*, Bruxelles : Mardaga.
Division des Politiques Linguistiques de Strasbourg. (2005). *Cadre européen commun de référence pour les langues (apprendre, enseigner, évaluer)*, Paris : Didier. (+ volume complémentaire 2021 en version numérique)

Les linguistes atterré(e)s (collectif). (2023). *Le français va très bien, merci*, Paris : Gallimard, Tracts Gallimard, n°49.
ROMAINVILLE, A.-S. (2019). *Les faces cachées de la langue scolaire. Transmission de la culture écrite et inégalités sociales*, Paris : La Dispute.
VERDELHAN-BOURGADE, M. (2020). *Le français de scolarisation (pour une didactique réaliste),* Paris : PUF.
WAUTERS, N. (2020). *Langage et réussite scolaire*, Bruxelles : Couleurs livres.
ZAKHARTCHOUK, J.-M. (2019). *Comprendre les énoncés et les consignes*, Réseau Canopé.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

/

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **FLE/FLA et formation professionnelle**	
Alias : FLEFLAAFP	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les séances d'AFP sont consacrées à la conception d'activités d'enseignement-apprentissage concernant la culture belge et le lexique.
En ce qui concerne le lexique, des activités conçues dans un premier temps en classe seront, dans un deuxième temps, données à un public d'adolescents primo-arrivants en classe DASPA.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Concevoir des activités d'enseignement – apprentissage pertinents à partir de compétences à acquérir par des publics-cibles définis et ce, dans les domaines de la culture belge et du lexique. Ces activités respecteront les principes didactiques envisagés dans l'AA "Français langue étrangère (FLE) et Français langue d'apprentissage (FLA) et didactique des disciplines" et feront l'objet d'une analyse réflexive a posteriori.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : Documents fournis et/ou conçus par l'étudiant(e)

Sources bibliographiques principales

CHAVES, C., FAVIER, L., PELISSIER, S. (2018). *L'interculturel en classe*, Grenoble : FLE PUG.
CAVALLA, C., CROZIER, E., DUMAREST, D., RICHOU, C. (2009). *Le vocabulaire en classe de langue*, Paris : CLE Int.
Mallette Lire et écrire, "Vivre ensemble".

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

/

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Pratiques de la langue française 1</td></tr>
<tr><td>Alias : ML-1</td><td>Crédit(s) : 5 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3104</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 50 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Adélaïde Lambert (adelaide.lambert@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le niveau de maitrise des compétences langagières attendu en fin de 1re année pour les futur.e.s enseignant.e.s est un niveau C1, selon le Cadre Européen
Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret.
Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.
Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir
• comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
• saisir des significations implicites ;
• s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
• utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
• s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
• manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
En d'autres mots, à la fin de l'année, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maitrise de compétences communicationnelles et langagières de niveau C1, à l'écrit. Concrètement, la maitrise de ces compétences se traduit par la capacité à
• comprendre finement des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées propres à l'enseignement supérieur et au futur contexte professionnel ;
• exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
• mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit ;
• apprécier la qualité d'un texte sur le fond et la forme en vue d'y réagir et d'adopter un positionnement personnel critique.

Contenu de l'activité

Pour atteindre ces objectifs, les étudiant.e.s seront régulièrement amené.e.s à réaliser des exercices pratiques visant l'analyse et la production de textes longs, dont des textes argumentatifs et informatifs sur des thématiques propres à leur futur contexte professionnel.
Ces analyses et exercices d'écriture seront éclairés par les apports d'éléments théoriques et méthodologiques autour des axes suivants :
• Stratégies de compréhension en lecture et techniques d'écriture appliquées à la littératie de l'enseignement supérieur.
• Éléments d'analyse du discours, dont une réflexion approfondie autour des genres de textes, une étude des mécanismes de fonctionnement des textes dans leur intention, leur structure et leur mise en mots.
Les supports analysés et les textes produits pourront relever de canaux multimédias et/ou numériques.
C'est la nouvelle orthographe qui est d'application pour tous les exercices de production écrite, conformément aux recommandations du référentiel de français et langues anciennes.
Des activités complémentaires seront proposées aux étudiant.e.s souhaitant se remettre à niveau en ce qui concerne la maitrise des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe). Ces savoirs sont considérés comme prérequis. À ce titre, ils font partie intégrante de la matière.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maitrise approfondie de la langue écrite en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ● E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Cf. cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée ○ Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	…	20 %	…	…	80 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les modalités des évaluations du Q1 et du Q2 seront précisées par chaque titulaire de cours.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les étudiants ont la possibilité de passer, en début d'année, l'épreuve liminaire de maitrise de la langue française organisée par l'ARES. La réussite de cette épreuve permet d'obtenir une dispense de l'UE Maitrise de la langue.
La participation à cette épreuve est facultative et est proposée en marge du cours de maitrise de la langue.
Tout renseignement quant à l'organisation de cette épreuve peut être obtenu via le site mesetudes.be .

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E. : Équité**	
Alias : Equi / Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLFL3105	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 30 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- ● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- ○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
- ● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
  - ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
  - ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- ○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- ○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- ○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- ○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

○ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- ○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- ○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- ○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- ○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- ○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
  - ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
  - ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
  - ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
  - ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
  - ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- ○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- ○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- ○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- ○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- ● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue du cours d'Équité, l'étudiant sera capable d'envisager de façon critique et réflexive des affirmations de sens commun ou des problèmes concrets susceptibles de se poser dans l'exercice de la fonction d'enseignant. Par exemple, comment se positionner face aux besoins spécifiques des élèves ? Qu'est-il juste de faire devant les attentes divergentes du législateur, des parents, de l'école, de la société civile... ?

Pour répondre à ces questions, l'étudiant mobilisera de manière pertinente les concepts présentés durant les différentes séances de cours.

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. « Équité » comprend trois dimensions qui sont intégrées :
>> Philosophie de l'éducation
>> Sociologie de l'éducation
>> Introduction à l'équité des systèmes scolaires

Ce cours imbriqué propose un tableau général des inégalités constatées entre les catégories sociales. Il en examine certaines causes possibles, tant innées que sociales. Il propose une réflexion sur les inégalités qui émergent au sein de la relation élève-enseignant, ainsi que sur la manière dont ces inégalités se traduisent dans l'évaluation. Il présente enfin une étude de cas sur la mise en place d'un dispositif visant à diminuer les inégalités éducatives dans une école et les réactions de parents et du corps enseignant qui peuvent en découler.

Ces différentes thématiques sont examinées à travers quatre conceptions fréquentes de l'équité : égalité de traitement, égalité des chances, égalité des acquis et inclusion.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Pour l'ensemble des Sections de formation auxquelles cette Unité s'adresse, le principal axe des contenus minimaux qui sera mobilisé concernera, pour plusieurs aspects, le cinquième : Formation en sciences humaines et sociales.

Supports didactiques obligatoires

o Syllabus de cours	o E-Learning	o Documents de travail	o Portefeuille de lectures
● Dias de projection	o Ouvrage de référence	o Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Un support de cours sera mis à la disposition des étudiants, sous format électronique sur la plateforme eCampus de l'ULiège.

Des lectures complémentaires pourront être proposées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
o Travaux en autonomie	o Ateliers, travaux de groupes	o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Equi	…	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un examen écrit, sous forme de QCM, sera organisé lors de chacune des trois sessions.
Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0001-1.html
L'épreuve aura lieu sur l'implantation des Rivageois, de façon synchrone pour l'ensemble des Sections de formation.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le cours est organisé en 10 séances ex cathedra de 3 heures, au premier quadrimestre. Les étudiants sont mis à contribution par des questions fréquentes du professeur. Les étudiants seront invités à remplir régulièrement un cahier réflexif.

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0001-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources…), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E. : Identité enseignante**	
Alias : Iden / Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLFL3106	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 30 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Adélaïde Gaube (adelaide.gaube@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : L'enseignant, acteur culturel
- Activité 2 : L'enseignant, acteur social
- Activité 3 : L'enseignant, acteur du système éducatif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

O Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
O prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
O créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Cette UE au Q1 du B1 offre un cadre théorique pour observer et analyser les pratiques scolaires sur les plans institutionnel, politique, socioéconomique et culturel. Ce travail permet de découvrir les différents aspects du métier d'enseignant et constitue une amorce de la construction de l'identité professionnelle.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans le cadre du cours enseignant acteur du système éducatif (12h), les cours porteront notamment sur l'organisation du système scolaire en FWB, sur la mise en place du Pacte pour un enseignement d'excellence et des changements induits ainsi que les implications pédagogiques de quelques textes légaux. Ils seront aussi sensibilisés aux rôles et missions des enseignants et des différents acteurs de la communauté éducative. Le cours englobe le cadre légal du métier.

Dans le cadre du cours enseignant acteur culturel (12h), les contenus porteront notamment sur :
1. Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel', 'acteur culturel' en lien avec le PECA ;
2. S'ouvrir à soi, aux autres et au monde sur le plan culturel ;
3. S'éveiller à la culture et aux arts ; vivre des expériences culturelles et artistiques de manière individuelle et collective

Dans le cadre du cours enseignant acteur social, les contenus porteront notamment sur :
1. Comprendre le rôle d'enseignant comme acteur social et politique ;
2. S'éveiller à la citoyenneté en démocratie et à ses pratiques ;
3. S'éveiller aux enjeux de la laïcité et du pluralisme

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Iden	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Épreuve orale unique devant les trois professeurs de l'UE. Des productions écrites devront être fournies en amont afin de prévoir la défense orale.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le critère de réussite de l'UE correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Identité enseignante**	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : L'enseignant, acteur culturel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

S'ouvrir à soi, aux autres et au monde sur le plan culturel, en ce compris la culture scolaire.
Précisions : Ce qu'est la culture (celle de l'école, des familles …)

S'éveiller à la culture et aux arts ; vivre des expériences culturelles et artistiques de manière individuelle et collective.
Précisions : Définition de ce qu'est la culture et les arts Organisation et exploitation de sorties culturelles

Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel', 'acteur culturel' en lien avec le PECA.
Précisions : Le Peca : quoi, qui, comment, pourquoi ? Identification de pratiques enseignantes par rapport au PECA et analyse d'une intervention culturelle et artistique mise en place au sein de l'école de stage

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Définir le vocabulaire en lien avec le cadre institutionnel autour de la culture ;
- Prise de conscience par l'étudiant de son univers culturel, de l'univers culturel de l'autre ;
- Vivre une médiation culturelle ;
- Découvrir différents collaborateurs de terrains et de comprendre la médiation culturelle ;
- Observer les pratiques culturelles de l'école ; la place de l'éducation sensible au sein de l'établissement ;
- Confronter ses observations avec des textes légaux (PECA, décret mission, référentiel ECA, etc.) ;
- Initier une réflexion sur la place de l'art et de la culture comme vecteur d'éducation : le droit à la culture pour tous, enjeux éthique, démocratique et citoyen.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Les livres 1e et 2e du Code de l'Enseignement fondamental et secondaire (septembre 2020) Fascicule Enseigner pour WBE
Le Pacte de l'Excellence Les nouveaux référentiels du tronc commun Présentation générale des référentiels du TC Le site enseignement.be => les cinq axes stratégiques du PEE
Décret du 14 mars 2019 portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux pouvoirs organisateur (les 5 composantes du métier d'enseignant)
ART 5 décret FIE Les compétences
Le référentiel de compétences de l'enseignant
Paquay, L. Vers un référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant ? (6 axes du métier d'enseignant)
Enseigner pour Wallonie Bruxelles Enseignement. Un guide édité par la Direction générale du pilotage et des affaires pédagogique (septembre 2022).
Décret relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination (cfwb.be).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Identité enseignante**	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : L'enseignant, acteur social	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les valeurs et les missions « sociales » de l'enseignement de la FWB telles que définies dans les décrets s'enracinent dans les principes de l'Etat belge : un Etat de droit démocratique et pluraliste.
Pour appréhender l'identité sociale de l'enseignant, il convient d'abord de comprendre les fondements politiques belges et leurs enjeux. Il convient ensuite d'évaluer en quoi les pratiques sociales concrètement exercées à l'école mais aussi dans notre société sont conformes ou non au cadre juridico-politique.

Avec l'apport des sciences et de la philosophie sociales et politiques, à l'aide de divers supports (articles de presse scientifique ou généraliste, films, etc.) et à travers l'analyse du vécu personnel, seront mises en lumière des pratiques non conformes telles que les discriminations, la reproduction de l'inégalité des chances, la non mise en œuvre de la démocratie au sein de l'école - constats qui sont à l'origine des réformes contemporaines de l'enseignement.

Par ailleurs, seront observées et analysées les pratiques scolaires qui, à l'inverse, tentent ou parviennent à mettre en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques telles que prescrites par le cadre. Le stage sera l'occasion de faire une observation de terrain qui viendra compléter et affiner les constats travaillés dans le cours.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Comprendre le cadre juridico-politique étatique dans lequel l'enseignement de la FWB s'enracine (l'Etat belge comme Etat fédéral, de droit, démocratique, pluraliste et neutre) afin d'expliciter les missions et valeurs démocratiques prioritaires de l'institution scolaire telles que définies dans les décrets (Missions, Neutralité, EPC-CPC, Code, etc.) et projets éducatifs, pédagogiques et d'école : citoyenneté, égalité, liberté, solidarité, pluralisme, interculturalité, esprit critique, etc. Appréhender la dernière réforme de l'enseignement (Pacte pour un enseignement d'excellence) comme une nouvelle tentative de mise en œuvre des principes démocratiques à l'école et par l'école.

Confronter ces principes et objectifs démocratiques à ses propres actions et convictions d'une part, aux pratiques sociétales d'autre part, aux pratiques scolaires enfin :

- Observer et identifier les constats à l'origine des diverses réformes de l'enseignement : les pratiques et postures discriminantes (focus sur 3 discriminations majeures : celles de classes sociales, de genres et de races) et anti-démocratiques qui sont au cœur des rapports sociaux à l'échelle de la société et à l'échelle de l'école ;

- Observer et identifier les pratiques scolaires et/ou les pédagogies qui, a contrario, mettent en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	● Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

1) Cadre juridico-politique :
- Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) : Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).
- Belgique. Constitution belge (1831) ; Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (10/05/2007).
- Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

2) Analyse des pratiques sociales et politiques :
- Articles de presse scientifique et généraliste
- Ressources associatives (CGé, Fondation Roi Baudouin, Aide et Action, etc.) et institutionnelles (UNIA, RWLP, UNICEF, FWB, Annoncer la couleur, etc.)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Identité enseignante**	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : L'enseignant, acteur du système éducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Dans le cadre du cours enseignant acteur institutionnel qui englobe le cadre légal du métier (12h), les sujets abordés seront :
- l'organisation du système scolaire en FWB (la structuration des différents niveaux, les réseaux d'enseignement, les objectifs généraux de l'enseignement obligatoire, les sections, la notion de PO, etc.) ;
- la mise en place du Pacte pour un enseignement d'excellence et les changements induits ;
- les rôles et missions des enseignants et des différents acteurs de la communauté éducative ;
- les cinq composantes du métier d'enseignant ;
- les prescrits légaux régissant le métier d'enseignant (décrets, circulaires, référentiels, programmes) et leurs implications pédagogiques (tels que le décret Missions remplacé par le Code et le décret inscription) et l'implémentation du Pacte pour un enseignement d'Excellence, le redoublement scolaire et les inégalités que produit l'école aujourd'hui qui justifient les réformes) ;
- les 4 axes de formation du praticien réflexif.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable:
- De démontrer la maîtrise des différents concepts et repères d'analyse.
- D'utiliser ces concepts et repères pour analyser des situations de terrain observées ou rapportées.
- Constituer un portfolio qui démontre une réflexion (basée sur des textes de référence) quant à sa construction identitaire enseignante naissante

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	● Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Les livres 1e et 2e du Code de l'Enseignement fondamental et secondaire (septembre 2020)
Le Pacte de l'Excellence
La présentation générale des référentiels du TC
Les nouveaux référentiels du tronc commun
Le site enseignement.be => les cinq axes stratégiques du PEE
Décret du 14 mars 2019 portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux pouvoirs organisateur (les 5 composantes du métier).
Le référentiel de compétences de l'enseignant

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présences des étudiant.e.s aux séances de cours est requise.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E. : Psychologie du développement**	
Alias : PDev / Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3107	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 20 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Muriel Lecoq (muriel.lecoq@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Poser les bases du développement humain pour l'étude des théories de l'apprentissage jusqu'à 16 ans.
Démontrer la maîtrise des contenus définis.

Contenu de l'activité

Les grandes théories du développement humain.
Développement : débuts de la vie ; développement physique, moteur, socio-affectif, de la personnalité et de l'identité,
Développement cognitif et intellectuel, stades de Piaget et épreuves piagétiennes.
Le développement de l'estime de soi et de la confiance en soi.
Le syndrome de résignation apprise, l'effet Rosenthal et Jacobson, l'effet oedipien de la prédiction…
Le burnout chez l'enfant.
La créativité chez l'enfant.
…

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Formation en sciences humaines et sociales : Psychologie de l'éducation.
Formation à et par la communication : communication verbale en situation professionnelle.

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours	O E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	O Ouvrage de référence	● Autres : (documents vidéo)	

Sources bibliographiques principales

Lacombe, J. (2012). Le développement de l'enfant. Bruxelles : De Boeck
Boyd, D. , Bee, H. (2017). Les âges de la vie. Erpi Sciences humaines
Piaget, J. (1998). La naissance de l'intelligence chez l'enfant. Paris : éds.
Piaget, J. (2005). Le jugement moral chez l'enfant. Paris : PUF Presses universitaires de France.
Osterrieth, P. (1997), Introduction à la psychologie de l'enfant, Bruxelles : De Boeck.
Houdé, O., (2019), L'école du cerveau, Bruxelles : éditions Mardaga.
Fouquet, C., (2023), Les neurosciences au service de la pédagogie : Comprendre et activer les leviers de l'apprentissage et les clés de la mémorisation, Chenelière éducation.
Huffman, K., (2007), Psychologie en direct, Montréal, Modulo, 3è édition.
Merency-Guay, L., Pouli-Gagné, N., (2021), Guide des repères du développement humain, Montréal, éditions du renouveau pédagogique.
Bee, H., (1997), Psychologie du développement. Les âges de la vie, Montréal, De Boeck Université.
…

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	O Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
O Exposé par l'étudiant.e	O Résolutions de problèmes	O Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	O Observations de pratiques / de terrain
O Classe inversée	O Projet sur le terrain	O Séminaires, excursions, visites
O Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDev	…	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E. : Sensibilisation professionnelle**	
Alias : SProf / Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3108	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 24 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Stage d'observation-sensibilisation (1 semaine)
- Activité 2 : Ateliers de formation professionnelle

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

● identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
O prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
O créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :
O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Identifier les acteurs présents au sein de la communauté éducative, de nommer leurs rôles respectifs, et, dans le cadre d'un stage, d'établir une relation pédagogique avec une équipe éducative.
- Observer et rendre compte d'une pratique enseignante, qu'elle soit plus ou moins longue, en français ainsi qu'en FLE/FLA. Il s'agira d'isoler et d'analyser les éléments, en termes de gestes professionnels, qui favorisent l'apprentissage des élèves et qui contribuent à l'établissement d'un climat de classe propice à l'enseignement et à l'apprentissage.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Articulation théorie-pratique à travers l'observation de situations professionnelles variées et supervisées.
- Méthodologies d'enseignement et processus d'apprentissage.
- Maitrise approfondie, tant écrite qu'orale, de la langue française dans un contexte professionnel.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SProf	100 %	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation de cette unité d'enseignement repose sur la réalisation d'un rapport de stage, dont les consignes et les modalités d'évaluation seront précisées dans le cadre des séances d'AFP qui accompagnent la préparation et le suivi du stage. L'étudiant est responsable de la recherche de son lieu de stage, qui doit lui permettre d'effectuer 22 heures d'immersion sur le terrain, tant en français qu'en FLE. Il est tenu de communiquer à la référente de stage les coordonnées des lieux envisagés et des maitres de stage afin d'en permettre la validation préalable. Il lui appartient également d'organiser son stage dans le respect de la convention, et de faire preuve de professionnalisme dans ses échanges avec les maîtres de stage. Le non-respect de la convention de stage entraîne l'échec de l'UE. En cas d'insuffisances dans le rapport, une version retravaillée pourra être soumise en fin de deuxième quadrimestre ou lors de la seconde session, selon les modalités communiquées aux étudiants.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le critère de réussite de l'UE correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Sensibilisation professionnelle**	
Alias : SProf	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Stage d'observation-sensibilisation (1 semaine)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce stage d'observation-sensibilisation se déroulera dans deux établissements distincts :

- **D'une part, dans une école d'enseignement secondaire du réseau officiel**
  - L'étudiant observera 12 heures de cours de français dans deux classes du premier degré. Cette expérience permettra d'analyser les méthodes d'enseignement utilisées, les interactions entre l'enseignant et les élèves, ainsi que les dynamiques de groupe au sein de la classe.
- **D'autre part, dans un organisme de formation dispensant des cours de FLE**
  - Le futur enseignant observera également 10 heures de cours de FLE dispensés dans une ASBL, par exemple. Cette partie du stage offrira l'occasion d'explorer les particularités de l'enseignement du français à un public non francophone, d'examiner les approches didactiques adaptées à l'apprentissage d'une langue seconde, et de s'interroger sur les défis spécifiques rencontrés par les apprenants en FLE.

Au cours de ce stage, le futur enseignant sera amené à :

- **Adopter un regard professionnel** : observer les apprenants de manière critique, en prenant note de leurs comportements, de leurs interactions et de leurs besoins spécifiques. Cette observation devrait permettre de mieux comprendre la diversité des profils d'apprentissage et les facteurs qui influencent la motivation et l'engagement des élèves.
- **Analyser les pratiques pédagogiques** : évaluer les stratégies d'enseignement mises en œuvre par les enseignants dans les deux contextes. Il sera important d'identifier les méthodes efficaces et les zones d'amélioration, ainsi que de réfléchir sur l'impact des choix pédagogiques sur les résultats des apprenants.
- **Comprendre l'organisation scolaire** : observer et analyser l'organisation générale de chaque établissement scolaire, y compris l'infrastructure, le climat scolaire, et le rôle de chaque acteur dans la communauté éducative. Cette compréhension est essentielle pour envisager les dynamiques institutionnelles qui soutiennent ou entravent l'apprentissage.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le cadre de ce stage d'observation-sensibilisation, plusieurs objectifs sont à atteindre pour permettre au futur enseignant de développer une compréhension approfondie de la profession.

Tout d'abord, l'étudiant devra rechercher et établir un contact avec deux structures d'accueil afin de solliciter un stage. Cette démarche impliquera non seulement de trouver deux lieux d'accueil, mais aussi d'établir une relation pédagogique positive avec ses maitres de stage et l'équipe éducative.

Ensuite, l'étudiant sera amené à observer une pratique enseignante dans les deux disciplines d'enseignement pour lesquelles il se forme. L'objectif de cette observation sera d'isoler et d'analyser les éléments qui favorisent l'apprentissage des élèves, ainsi que d'examiner les stratégies mises en place pour créer un climat de classe propice à l'enseignement. L'étudiant devra questionner les pratiques observées, en se concentrant sur les interactions entre enseignants et élèves, les méthodes pédagogiques utilisées, et les dynamiques de groupe qui influencent l'engagement des apprenants.

Pour rendre compte de ses observations, l'étudiant utilisera des outils d'observation conçus pour recueillir des données de manière objective et précise. Ces outils permettront d'évaluer l'efficacité des pratiques d'enseignement sur l'apprentissage des élèves, tout en mettant en évidence les conditions nécessaires à cette efficacité.

Par ailleurs, ce stage constituera également une opportunité pour amorcer la définition des contours de son identité professionnelle. L'étudiant devra réfléchir à sa vision du métier d'enseignant, en considérant les valeurs, les compétences, et les attitudes qui lui semblent essentielles dans cette profession.

Enfin, il est crucial que l'étudiant manifeste, tout au long de son stage, les attitudes professionnelles requises. Cela inclut la ponctualité, la rigueur, l'organisation du travail, l'esprit critique, l'initiative et la capacité à collaborer avec les membres de l'équipe éducative. Ces qualités sont indispensables pour s'intégrer efficacement dans le milieu scolaire et contribuer de manière positive au processus éducatif.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Sources bibliographiques principales

Le Guide des stages de la section
La convention de stage du Département pédagogique de la HECh
Des ressources professionnelles propres au métier d'enseignant en Fédération Wallonie Bruxelles :

- Le portail de l'enseignement en FWB : http://www.enseignement.be
- Le portail du réseau de l'enseignement officiel : https://www.w-b-e.be

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Sensibilisation professionnelle**	
Alias : SProf	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle, organisés dans le cadre de l'UE **Sensibilisation professionnelle**, encadrent le premier stage d'observation du futur enseignant en le préparant et en exploitant les expériences vécues lors de ce stage.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- **Identifier les acteurs de la communauté éducative** et analyser leur interdépendance, en soulignant leurs rôles respectifs et la manière dont ils interagissent dans le cadre du bon fonctionnement de l'établissement scolaire.
- **Se renseigner sur les procédures de prise de contact avec un établissement scolaire** en vue de l'obtention d'un stage, et initier les démarches nécessaires pour l'organisation du stage.
- **Maitriser et utiliser à bon escient les outils d'observation** lors de pratiques enseignantes en français et en FLE/FLA, afin de mener une analyse approfondie des méthodes d'enseignement et des dynamiques de classe.
- **Rendre compte des observations pédagogiques et didactiques** effectuées, en les questionnant de manière critique et en réfléchissant à leur impact sur l'apprentissage des élèves.
- **Commencer à définir les contours de son identité professionnelle**, en amorçant une réflexion sur sa vision du métier d'enseignant et sur la manière dont cette expérience influence cette vision.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Bocquillon, M., Baco, C., Derobertmasure, A., & Demeuse, M. (2024). *Enseignement explicite : pratiques et stratégies. Quand l'enseignant fait la différence.* Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Bocquillon, M., Derobertmasure, A., & Demeuse, M. (2018). *Guide pour analyser des pratiques de classe* (3e éd.). Document disponible sur https://web.umons.ac.be/app/uploads/sites/103/2023/03/WP07_2018_Bocquillon-Guide-pour-analyser-les-pratiques-de-classe.pdf

Fédération Wallonie-Bruxelles. (2017). *Guide pratique Parents-Écoles : Comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ?*

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Psychologie des apprentissages</td></tr>
<tr><td>Alias : PApp</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3109</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Muriel Lecoq (muriel.lecoq@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre et connaitre l'histoire et les bases des grands courants de la psychologie de l'apprentissage.
Acquis théoriques :
Les concepts de base relatifs à l'apprentissage.
Le fonctionnement de la mémoire.
L'évolution de la conception de l'apprentissage.
Les styles d'enseignement et les méthodes.
Les conditions d'efficacité d'un apprentissage.

Contenu de l'activité

Qu'est-ce qu'apprendre ? Comment apprenons-nous ? Le fonctionnement de la mémoire.
Les concepts de base relatifs à l'apprentissage.
L'affect dans l'apprentissage et théorie de la motivation.
Comment enseigner ? Les styles et méthodes d'enseignement.
L'évolution de la conception de l'apprentissage dans les doctrines éducationnelles.
Behaviorisme, constructivisme, socioconstructivisme, romantisme, empirisme...
Les conditions d'efficacité d'un apprentissage.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle.
Méthodologie d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage.
Processus d'apprentissage.

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours	O E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	O Ouvrage de référence	● Autres : (Documentaires, reportages et capsules vidéo)	

Sources bibliographiques principales

Houdé, O., & Borst, G. (2018). Le Cerveau et les apprentissages. Paris : Nathan (Les Repères pédagogiques).
Stordeur, J. (2017). Comprendre, apprendre, mémoriser : les neurosciences au service de la pédagogie. De Boeck (Pédagogie et Formation).
Stordeur, J. (2012). Enseigner et/ou apprendre : pour choisir nos pratiques. De Boeck.
Houdé, O., (2019), L'école du cerveau, Bruxelles : éditions Mardaga.
Fouquet, C., (2023), Les neurosciences au service de la pédagogie : Comprendre et activer les leviers de l'apprentissage et les clés de la mémorisation, Chenelière éducation.
…

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	O Activités en laboratoire	O Exercices, applications, travaux pratiques
O Exposé par l'étudiant.e	O Résolutions de problèmes	O Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	O Observations de pratiques / de terrain
O Classe inversée	O Projet sur le terrain	O Séminaires, excursions, visites

● Autre : (Analyse de documentaires, reportages et capsules vidéo)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PApp	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E. : Activités d'intégration professionnelle 1**	
Alias : AIP-1 / Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PLFL3110	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 84 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Valérie Centi (valerie.centi@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Stage d'observation participante
- Activité 2 : Ateliers de formation professionnelle
- Activité 3 : Didactique du français
- Activité 4 : Techniques de communication orale

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Pour autant que la convention de stage soit respectée, un rapport de stage réflexif sera à défendre oralement et sera évalué collégialement. Le futur enseignant fera la preuve des compétences spécifiques suivantes :
- préparer et enseigner une activité pédagogique dans les deux disciplines d'enseignement,
- analyser ses pratiques de stage de manière réflexive, à la lumière des apports des différentes AA de l'UE,
- rendre compte du travail de préparation et de l'ensemble des analyses,
- utiliser les outils institutionnels numériques mis à la disposition de l'étudiant pour apprendre et communiquer.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Maitrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation l'évolution de ces référentiels ; communication verbale et non-verbale en situation professionnelle ;

- Articulation théorie - pratique travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées ; méthodologies d'enseignement, processus d'apprentissage, didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés, gestion de groupes d'apprenants ; maitrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AIP-1	…	…	…	…	80 %	20 %	…	80 %	20 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les consignes précises de l'évaluation de l'AIP-1 seront données par chaque titulaire des AA.
L'évaluation de l'UE porte sur un travail écrit qui fait l'objet d'une présentation orale.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le critère de réussite de l'UE correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Activités d'intégration professionnelle 1**	
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	**A.A.** : Stage d'observation participante (1 semaine)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA "Stage d'observation participante (1 semaine)" de l'UE AIP-1 constitue une véritable immersion dans le métier d'enseignant pour les étudiants. Ce stage se déroule à la fois dans des classes de français du premier degré de l'enseignement secondaire et dans des classes de FLE, leur offrant ainsi une vision riche et variée de l'enseignement du français, tant auprès d'apprenants francophones que non-francophones.

Le stage comprend 10 heures d'observation en français et 8 heures en FLE, permettant aux étudiants d'analyser les pratiques pédagogiques, la gestion de classe, et les stratégies d'enseignement adaptées à des contextes variés. En complément de ces observations, les étudiants devront prendre en charge l'enseignement de deux séances de 50 minutes en français dans la même classe que celle observée lors du premier stage, ainsi que deux heures d'enseignement en FLE.

Cette prise en charge des groupes-classes permet à l'étudiant de mettre en pratique les compétences pédagogiques et didactiques développées lors des AFP, tout en intégrant les apports théoriques et méthodologiques acquis au cours de cette première année de formation.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- **Observer une pratique enseignante en contexte réel** : lors du stage, l'étudiant devra être attentif aux pratiques pédagogiques et didactiques déployées par les enseignants, ainsi qu'aux dynamiques de classe et aux interactions entre les élèves et le professeur.
- **Établir une relation pédagogique avec l'équipe éducative** : l'étudiant sera amené à s'intégrer dans l'équipe pédagogique en nouant des relations professionnelles harmonieuses, en collaborant activement avec ses maitres de stage et en respectant les pratiques institutionnelles de l'établissement.
- **Initier et maintenir une relation éducative positive avec les élèves** : l'étudiant devra développer des interactions constructives avec les élèves, en favorisant un climat de classe bienveillant et propice à l'apprentissage. Il devra également apprendre à gérer les comportements et les dynamiques de groupe de manière adéquate.
- **Mettre en pratique les séquences d'apprentissage conçues en amont** : l'étudiant appliquera, dans un cadre réel, les séquences pédagogiques qu'il aura élaborées lors des AFP, en intégrant les méthodologies vues durant sa formation. Ces mises en pratique permettront de tester et d'ajuster les stratégies d'enseignement en fonction des réalités de la classe.
- **Adopter une posture réflexive** : l'étudiant devra analyser de manière critique ses pratiques pédagogiques et ses préparations d'enseignement. Cette réflexion pourra se faire aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, et visera à ajuster et améliorer sa pratique professionnelle au fil du stage.
- **Tester sa motivation par rapport aux exigences du métier** : ce stage constituera une première confrontation avec les réalités du métier d'enseignant. Il permettra à l'étudiant de prendre la mesure des exigences et des défis de la profession, tout en évaluant son engagement et son attrait pour la carrière d'enseignant.
- **Assumer les responsabilités professionnelles** : l'étudiant devra prendre en charge des responsabilités vis-à-vis de l'apprentissage des élèves et de la collaboration avec son maitre de stage. Il sera également tenu de s'impliquer activement dans la préparation et le suivi des leçons, en prenant en compte les attentes pédagogiques de la HÉ et des maitres de stage.
- **Manifester les attitudes professionnelles requises** : l'étudiant devra démontrer, au quotidien, des compétences telles que la ponctualité, la rigueur, la créativité, l'organisation dans son travail, ainsi que l'esprit critique et d'initiative. Une attitude collaborative et respectueuse envers l'équipe éducative et les élèves est également essentielle.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

- Les référentiels et/ou les programmes en vigueur pour les disciplines et niveaux d'enseignement auxquels le futur enseignant se forme.

- Les règlements d'ordre intérieur des établissements d'accueil.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : stages		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

L'évaluation de cette UE reposera principalement sur la réalisation d'un rapport de stage.

Dans ce dernier, l'étudiant devra rendre compte de sa première expérience concrète du métier d'enseignant, en décrivant de manière détaillée les activités réalisées durant le stage, les contextes d'enseignement observés et les interactions vécues avec les élèves et l'équipe éducative.

L'étudiant mènera également une analyse réflexive approfondie de sa pratique professionnelle. Cette réflexion permettra d'identifier les points positifs et les aspects à améliorer de son enseignement, ainsi que les défis rencontrés tout au long de cette expérience. En se basant sur ses observations et ses ressentis, l'étudiant proposera des pistes de régulation et d'amélioration de sa pratique. Cette démarche réflexive est cruciale pour le développement de son identité professionnelle et pour renforcer sa capacité à adapter ses méthodes d'enseignement en fonction des besoins des élèves et des exigences du milieu éducatif.

Ainsi, le rapport de stage sera non seulement une synthèse de l'expérience vécue, mais aussi un outil de développement personnel et professionnel, visant à encourager une approche critique de son enseignement.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Activités d'intégration professionnelle 1**	
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA Ateliers de formation professionnelle (AFP) de l'UE AIP-1 permet d'amorcer le développement des tâches pédagogiques et des rôles professionnels que le professeur de français/FLE doit assumer au quotidien. Parmi ces tâches, nous insisterons particulièrement sur la préparation de courtes séquences d'enseignement qui seront élaborées dans le respect des programmes et référentiels d'une part, et dans une approche par compétences, en cohérence avec la structure didactique propre à la discipline, d'autre part. Des préparations (les déroulements méthodologiques et les supports de leçons) seront d'ailleurs construites dans la perspective du stage d'observation participante ; elles seront testées en classe de manière à ce que l'étudiant y pose un regard réflexif en vue de réguler son action.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Utiliser et s'approprier la logique des référentiels et/ou programmes d'enseignement en vigueur pour le 1e et le 2e degrés de l'enseignement secondaire de manière à élaborer des séquences d'enseignement-apprentissage.
- Tenir compte des caractéristiques pédagogiques et didactiques propres à chaque étape du schéma didactique d'une séquence de français/FLE dans l'élaboration d'une séquence d'enseignement.
- Construire des activités d'enseignement-apprentissage (élaborer leur déroulement méthodologique et les supports d'enseignement) en français/FLE qui s'inscrivent pleinement dans la logique de l'approche par compétences.
- Définir les objectifs d'apprentissage d'une séquence d'enseignement qui participent à l'atteinte de la compétence visée et qui sont en cohérence avec les étapes du schéma didactique d'une séquence en français/FLE
- Utiliser les manuels scolaires en français et des ressources didactiques dans la perspective de construire des situations d'enseignement- apprentissage.
- Donner du sens à un point de contenu en choisissant ou en élaborant des supports pertinents.
- Gérer, en contexte de micro enseignement, des situations d'enseignement et les réguler.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Les référentiels et/ou les programmes en vigueur pour les disciplines et niveaux d'enseignement auxquels le futur enseignant se forme.

- Les publications du Centre d'Auto-Formation dont les Fiches outils relatives aux savoirs langagiers (volume 1), une publication éditée par le CAF Huy Tihange (2012 – 1e édition).

- Des manuels scolaires pour la discipline Français publiés notamment aux éditions Plantyn et Van In.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Les productions de séquences d'enseignement demandées dans le cadre des AFP font l'objet d'une évaluation d'abord formative puis sommative. Elles sont ensuite intégrées pour certaines et en partie dans un rapport de stage demandé pour l'évaluation intégrée de l'UE. Par ailleurs, la participation aux AFP est obligatoire.
Conformément au point 9.5. (Évaluations - Travail de fin d'études et stages) du Règlement Général des Études et des Jurys (RGEJ) : « Lorsque le nombre et/ou la durée des absences compromettent l'aptitude à effectuer une activité d'intégration professionnelle, le Directeur de Département peut décider du refus d'accès à l'activité et d'inscription à l'épreuve. » Plus globalement, ce même Règlement Général précise aussi, au point 7.3.1 (Présence aux cours - Dispositions communes), que « L'étudiant est tenu de suivre effectivement et assidûment les activités d'apprentissage et d'effectuer tous les travaux requis dans les délais fixés et sous la forme prescrite ». Dans ce sens, n'est admis à réaliser les stages que l'étudiant fréquentant effectivement les Ateliers de Formation Professionnelle (AFP).

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Activités d'intégration professionnelle 1**	
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	**A.A.** : Didactique du français	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Sur la base des propositions méthodologiques soumises par les enseignants de l'UE français dans leurs cours disciplinaires (outils de la langue, littérature générale et littérature de jeunesse) et par les maîtres de stage, les étudiants et étudiantes seront amenés à découvrir, critiquer, construire et adapter des dispositifs didactiques spécifiques.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Opérer une lecture croisée des programmes et référentiels de français (et Langues anciennes) ;
- Comprendre et expliciter certains concepts propres à la didactique du fançais ;
- Développer une approche critique des manuels et autres supports didactiques existants ;
- Développer une démarche de recherche dans la constitution de premières parties de leçons en mobilisant les savoirs, savoir-faire et compétences abordées dans le cours de français ;
- Mettre en pratique, de manière originale et transversale, les pistes de transposition didactique proposées dans le cadre des cours de français ;
- Animer et expérimenter des dispositifs de leçons originaux.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Revues contemporaines de didactique du français: Enjeux, Repères, Tactique, etc.

Publications d'actes de colloque récents (Didactifen).

Divers manuels de français abordés en cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Une implication de chacun est attendue dans le cadre des travaux demandés.

Une prise de notes active est indispensable.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 1**	**U.E.** : **Activités d'intégration professionnelle 1**	
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Techniques de communication orale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'A.A. Techniques de communication orale propose à l'étudiant de revoir les bases d'une production orale pertinente et efficace, d'un point de vue fonctionnel (gestion du corps et de l'appareil phonatoire) et d'un point de vue communicationnel (analyse de la situation, enjeux, réponses). Le cours permet à l'étudiant de s'exercer, de s'exprimer dans différentes situations de communication tout en privilégiant celle de l'enseignement-apprentissage au sein d'une classe. Comment organiser sa parole et gérer son corps ? Comment rendre audible et compréhensible son discours ? Quels sont les paramètres qui rendent opportune cette prise de parole ? Comment peut-on la moduler pour renforcer son message ?

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Envisager toutes les composantes d'une prise de parole : analyse de la situation de communication, langage verbal et langage non verbal.
- Différencier tous les éléments que compte l'appareil phonatoire et conscientiser ses effets.
- Rendre sa parole audible et compréhensible : travail de l'articulation, du volume et du ton de la voix, de l'intonation et du débit.
- Structurer, organiser sa prise de parole.
- S'exercer avec la langue et les textes : jeux de langue, exercices scéniques, exercices d'improvisation, exercices de lectures intonatives, exercices de jeux de rôle.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Lavédrine, Cl. (2021). Comment enseigner l'oral aux élèves. De Boeck. + Bibliographie distribuée au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Une présence et une participation active sont nécessaires à la réussite du cours.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 1</td><td colspan="2">U.E. : Compétences numériques fondamentales pour les enseignants</td></tr>
<tr><td>Alias : CNFE</td><td>Crédit(s) : 1 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3111</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 12 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Jean-Marc Boccacci (jean-marc.boccacci@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue de l'UE, l'étudiant·e sera capable de :

- Utiliser les outils numériques institutionnels pour organiser son travail, communiquer, collaborer et partager des documents en gérant les droits d'accès.
- Rechercher et sélectionner des ressources pertinentes pour ses études et pour des situations liées au français, au français langue étrangère et au français langue d'apprentissage.
- Évaluer la fiabilité d'une information en identifiant son origine, en examinant les éléments qui l'étayent et en confrontant plusieurs sources.
- Produire une synthèse ou un support numérique clair, structuré et accessible, en distinguant les informations issues des sources de ses propres contributions et en référençant les contenus utilisés.
- Utiliser de manière critique et transparente une intelligence artificielle générative : formuler une demande, vérifier les résultats et en expliquer les limites.
- Justifier ses choix numériques en tenant compte des apprentissages visés, de la protection des données, des droits d'utilisation et des enjeux environnementaux.
- Adapter sa démarche face à une difficulté ou à un changement d'outil, mobiliser une aide pertinente et proposer une solution de remplacement, dans une perspective de robustesse.
- Mobiliser les compétences numériques de base travaillées dans le parcours Pix prescrit.

Contenu de l'activité

L'activité développe les compétences numériques utiles au travail étudiant et amorce leur transfert vers la pratique enseignante en français FLE/FLA. Elle articule de courts apports théoriques, des exercices pratiques, des recherches individuelles, des expérimentations et des échanges entre pairs.
Les contenus abordés sont :

- **Organisation du travail et collaboration** : gestion des fichiers et des versions, sauvegarde, communication institutionnelle, documents partagés, droits d'accès et dépôt sur Teams.
- **Recherche et évaluation de l'information** : formulation d'une question, choix des espaces de recherche, sélection des ressources, identification des sources, recoupement et justification de leur fiabilité.
- **Usage critique de l'IA générative** : compréhension élémentaire du fonctionnement et des limites, confrontation des réponses aux sources, vérification des références et déclaration des usages.
- **Production de contenus** : synthèse, citation et paraphrase, structuration d'un document, lisibilité et accessibilité ; examen critique de reformulations, de traductions ou de simplifications de textes.
- **Usages responsables** : protection des données, sécurité élémentaire, droits d'auteur, intégrité académique et sobriété numérique.
- **Transfert pédagogique** : conception et analyse d'une microactivité adaptée au français FLE/FLA, mobilisant un usage numérique justifié (compétences transversales et transférables).
- **Parcours Pix** : acquisition et validation des compétences de base, avec accompagnement ciblé selon les besoins.

La pédagogie de la robustesse constitue un fil rouge : diversifier ses ressources, coopérer, apprendre de ses erreurs et préserver sa capacité à comprendre et à agir lorsque les outils ou les conditions changent.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

En articulation avec les quatre champs du volet numérique du référentiel FMTTN :

- **Informations et données** : rechercher, sélectionner, vérifier, organiser et référencer des informations.
- **Communication et collaboration** : communiquer de manière appropriée, collaborer sur un document et gérer les paramètres de partage.

- **Création de contenus** : produire ou adapter un support numérique clair et accessible, en respectant les sources et les droits d'utilisation.
- **Sécurité** : protéger les données personnelles, identifier des risques courants et adopter des pratiques numériques responsables.

Ces contenus intègrent une initiation critique à l'IA générative, la capacité d'adaptation face aux difficultés et la validation du parcours Pix « Compétences de base ».

Supports didactiques obligatoires

o Syllabus de cours	● E-Learning	● Documents de travail	o Portefeuille de lectures
● Dias de projection	o Ouvrage de référence	o Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- **Fédération Wallonie-Bruxelles** (2022). *Référentiel de formation manuelle, technique, technologique et numérique*, volet numérique. Document.
- **Commission européenne, Joint Research Centre** (2025). *DigComp 3.0: European Digital Competence Framework*. Présentation et ressources
- **Pix Belgique** (s. d.). *Ressources et parcours pour l'enseignement*.
- *Assises de la pédagogie de la robustesse*. (s. d.). **La robustesse en éducation** [Page d'accueil]. Sciencesconf.org. Consulté le 2 novembre 2026, sur https://pedro.sciencesconf.org/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites
o Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
CNFE	…	…	…	70 %	…	30 %	70 %	…	30 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation repose sur un **travail individuel déposé sur Teams, accompagné d'une présentation orale et d'un échange avec l'enseignant**.
Le travail consiste à rechercher et vérifier des informations sur une question délimitée, à produire un support numérique court et à proposer une microactivité pédagogique adaptée à un public précisé.
La contextualisation du travail dépend de la section :

Français FLE/FLA : compréhension, reformulation ou adaptation de textes, analyse de ressources linguistiques, vérification d'explications ou de traductions, etc. ou tout autre sujet jugé pertinent, en concertation avec l'enseignant.
Production attendue : un dossier de trois pages maximum, hors annexes et bibliographie, présentant la question, les sources et leur vérification, la microactivité ainsi qu'un retour critique sur la démarche et les outils utilisés. Tout recours à une IA générative doit être déclaré et accompagné d'une explicitation des vérifications effectuées.
Présentation orale : vingt minutes maximum par étudiant·e, comprenant la présentation du travail, des questions et une courte adaptation à une contrainte nouvelle. Cette adaptation s'inscrit dans une perspective de robustesse : changement d'outil, ressource inaccessible, information contestée ou besoin particulier du public.

Les critères d'évaluation sont les suivants : Pertinence des sources et rigueur de la vérification ; clarté, adéquation au public et faisabilité de la microactivité ; pertinence des choix numériques et recul critique sur les usages ; compréhension et justification des choix à l'oral ; capacité à adapter la démarche à une contrainte nouvelle.
La répartition correspond aux trois premiers critères pour le dossier et aux deux derniers pour l'oral.

La validation du parcours Pix « Compétences de base » est également requise selon l'échéancier communiqué. Son articulation avec la note finale sera précisée conformément aux règles de l'établissement et annoncée aux étudiant·es en début d'UE.
En seconde session, le travail individuel est remis ou amélioré sur la base des retours reçus, puis présenté oralement selon les mêmes modalités et critères. Le parcours Pix doit être validé s'il ne l'a pas été précédemment.
Pour le tableau de la fiche : si tu retiens cette formule, indique **« Travail annuel : 70 % » et « Examen oral : 30 % »**, au Q2 et en seconde session. La répartition correspond aux trois premiers critères pour le dossier et aux deux derniers pour l'oral.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

L'UE comprend six séances de deux heures. Les activités privilégient la mise en pratique, l'accompagnement individualisé, l'entraide et l'analyse critique des démarches. Les situations proposées sont adaptées au niveau du bloc 1 et aux domaines du français–FLE/FLA.
Environ deux heures de présentiel, réparties entre plusieurs séances, sont consacrées au démarrage du parcours Pix, au suivi et à la remédiation. Le parcours est poursuivi en autonomie et doit être validé au terme du Q2 ou de la seconde session, selon l'échéancier communiqué par l'enseignant.
Les outils sont choisis en fonction de leur utilité pour les apprentissages. Leur maîtrise exhaustive ne constitue pas une finalité du cours. Les usages éventuels de l'IA doivent être explicités et accompagnés d'une vérification des contenus produits.
Dans une perspective de robustesse, une place est accordée aux essais, aux corrections, à la confrontation des démarches et à la recherche de solutions alternatives.
Le calendrier et les supports peuvent être adaptés aux besoins identifiés, dans le respect des acquis d'apprentissage annoncés.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E. : Activités d'intégration professionnelle 2**	
Alias : AIP-2 / Crédit(s) : 10 ECTS	Acronyme info : PLFL3201	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 120 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Ateliers de formation professionnelle
- Activité 2 : Didactique du français
- Activité 3 : Didactique du FLE et du FLA
- Activité 4 : Technopédagogie

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;

▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▪ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'UE AIP2 vise à accompagner les étudiants dans la construction progressive de leur identité professionnelle d'enseignant, en articulant les apports des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Elle contribue au développement de compétences didactiques, technopédagogiques et réflexives, en encourageant les étudiants à concevoir, analyser et ajuster leurs pratiques pédagogiques.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Articulation théorie-pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.
- Processus d'apprentissage
- Didactique des disciplines
- Travail collaboratif

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AIP-2	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation repose sur des évaluations distinctes, propres à chacune des activités d'apprentissage (AA).

Chaque titulaire communiquera aux étudiants les consignes, les productions attendues et les modalités d'évaluation spécifiques à son AA.

Les résultats obtenus dans les différentes AA seront ensuite pris en compte pour établir une note globale unique pour l'UE.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : **Activités d'intégration professionnelle 2**	
Alias : AIP-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 84 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle visent à ancrer les contenus théoriques dans des situations pratiques. Des mises en situation, issues des réalités du terrain, ainsi que des projets, seront proposés aux étudiants et co-animés par les enseignants (didacticiens, MFP et pédagogues). Ces activités permettront aux étudiants de développer leurs compétences pédagogiques et de les préparer à leurs stages actifs. Les AFP incluent également des moments d'analyse des pratiques, tant collectifs qu'individuels, permettant ainsi aux étudiants de faire évoluer leur identité professionnelle et d'améliorer l'efficacité de leurs pratiques d'enseignement.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- **Rédiger la planification** d'une séquence d'enseignement complète, logique et structurée, en tenant compte des prescriptions légales de la FWB (décrets, socles, programmes) pour les disciplines français et FLE.
- **Préparer des situations d'enseignement et d'évaluation** des compétences appropriées, en regard des programmes d'enseignement, ainsi que des modèles et contenus disciplinaires, psychopédagogiques et didactiques spécifiques à la discipline du français et du FLE.
- **Proposer des améliorations** à ses pratiques dans ses préparations et réflexions écrites, sur la base des retours formatifs reçus et/ou d'une analyse de ses pratiques.
- **Définir les contours de son identité professionnelle** en tant qu'enseignant du français et du FLE.
- **Écrire dans un français impeccable** tout type de production et s'exprimer oralement de manière claire, compréhensible et adéquate selon la situation de communication.
- **Mobiliser de manière transversale** les acquis d'apprentissage développés dans les autres cours de son cursus.
- **S'engager dans des projets pédagogiques** et assumer la responsabilité de les mener à bien.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Des ressources professionnelles propres au métier d'enseignant en Fédération Wallonie Bruxelles :

- Le portail de l'enseignement en FWB : http://www.enseignement.be
- Le portail du réseau de l'enseignement officiel : https://www.w-b-e.be

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	● Projet sur le terrain	● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : **Activités d'intégration professionnelle 2**	
Alias : AIP-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Didactique du français	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA Didactique du Français a, en Bac 2, une double finalité. Tout d'abord il s'agira de maitriser le transfert des savoirs dits savants en savoirs à enseigner. Ensuite, les visées plus spécifiques du parler et de l'écouter seront envisagées.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Choisir les outils adéquats en vue de construire une séquence de cours sur une matière précise ;
- Analyser cette matière en vue d'en faire un objet d'apprentissage ;
- Transposer cette matière pour le public cible (adéquation des savoirs et des méthodes) ;
- Comprendre les spécificités des visées et compétences parler et écouter ;
- Construire une séquence de cours dont l'objectif principal est la maitrise des stratégies d'écoute et/ou de parole.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Différents articles issus essentiellement des revues :

- *Repères*, *Recherche en didactique du français langue maternelle.* https://journals.openedition.org/reperes/
- *Pratiques*, *linguistique, littérature, didactique.* https://journals.openedition.org/pratiques/
- *Le français aujourd'hui*, Armand Collin.

Une bibliographie complète sera transmise au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : **Activités d'intégration professionnelle 2**	
Alias : AIP-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Didactique du FLE et du FLA	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Cette AA est à envisager en lien étroit avec l'UE Enseignement / apprentissage du Français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation et consistera, entre autres à partir des contenus envisagés dans cette UE, à critiquer et/ou construire des dispositifs d'enseignement / apprentissage adaptés aux publics-cibles, en fonction d'objectifs définis.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Critiquer les méthodes et/ou outils présentés dans l'UE Enseignement / apprentissage du Français an tant que langue étrangère et langue de scolarisation.
- Adapter ces méthodes et/ou outils à un public prédéfini.
- Construire des dispositifs pédagogiques en fonction d'un public prédéfini.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : Les supports exploités dans l'UE « FLE/FLA-2 »

Sources bibliographiques principales

CECRL (2021 – volume complémentaire)
CHAUVET, A. (2008). *Référentiel de programmes pour l'Alliance Française élaboré à partir du Cadre Européen commun*, Paris : CLE International.
COURTILLON, J. (2003). *Élaborer un cours de FLE*, Paris : Hachette.
DEFAYS, J.-M. (2020). *Le FLE en questions*, Bruxelles : Mardaga.
WAUTERS, N. (2020). *Langage et réussite scolaire*, Bruxelles : Couleurs livres.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : Rencontres et échanges avec des professionnels de terrain

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : **Activités d'intégration professionnelle 2**	
Alias : AIP-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Sélectionner, créer et gérer des ressources
- Le modèle SAMR pour intégrer le numérique dans la pédagogie
- Les acteurs de la formation en ligne des enseignants
- Les acteurs institutionnels du numérique éducatif dans le 2nd degré
- Les eRUN, acteurs du numérique éducatif
- Les lieux d'échange en ligne entre professionnels
- Les référents numériques pour le second degré
- Suivre les avancées de la recherche sur le numérique éducatif
- Les Travaux académiques mutualisés (TraAM)
- Comprendre et utiliser les moteurs de recherche et AI (chatGPT, …)

Concevoir, scénariser, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage
- Construire un dispositif de formation continu axé sur les 4 piliers de l'apprentissage :
- L'attention : question d'autonomie et d'ergonomie
- L'engagement actif : outils d'évaluation formative continue à correction automatique (Forms, Wooflash, Quizlet,…) + gestion des travaux en groupe (Excel et graphiques)
- Le retour d'information : communication prof-élève de manière individualisée.
- La consolidation et la remédiation : les outils de drill en ligne et le suivi de la progression des élèves.
- Outil de conception : ABC Learning Design
- Différencier l'enseignement "par" le numérique et "au" numérique.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Construction d'un dispositif de formation hybride reposant sur les 4 piliers d'apprentissage
- Sélectionner, créer et gérer des ressources
- Concevoir, scénariser, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement apprentissage

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : Sites internet	

Sources bibliographiques principales

Develay, M. (1992). *De l'apprentissage à l'enseignement*. ESF.
Bruner, J. (1983). *Le développement de l'enfant. Savoir faire, savoir dire*. PUF.
Bruner, J. (1997). *L'éducation, entrée dans la culture : Les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie culturelle*. Retz. (Édition américaine originale : *The Culture of Education*. Harvard University Press, 1996).
Doise, W., & Mugny, G. (1981). *Le développement social de l'intelligence*. InterEditions.
Linard, M. (2001). Concevoir des environnements pour apprendre : l'activité humaine, cadre organisateur de l'interactivité technique. Dans E. Delozanne & P. Jacoboni (Eds.), *Interaction homme-machine pour la formation et l'apprentissage humain* (Vol. 8, pp. 211-238). Sciences et techniques éducatives.
Vygotski, L. S. (1985). *Pensée et langage* (Traduction française). Éditions Sociales. (Original publié en 1934 ; réédition : La Dispute, 1997).
Reboul, O. (1980). *Qu'est-ce qu'apprendre ? Pour une philosophie de l'enseignement*. Presses Universitaires de France.
Houssaye, J. (2000). *Le triangle pédagogique : Théorie et pratiques de l'éducation scolaire* (3e éd.). Peter Lang.
Meirieu, P. (2013). *Pédagogie : des lieux communs aux concepts clés*. ESF Éditeur.
Lieury, A. (2015). *35 notions de psychologie cognitive*. Dunod.

Crahay, M. (1999). *Psychologie de l'éducation*. PUF.
Vellas, E. (2008). Laboratoire LIFE, Université de Genève, FPSE. Enjeux pédagogiques, 10, novembre.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites

● Autre : Espaces du Pôle THECHnop Liège

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E. : Stages actifs dans l'enseignement secondaire et dans une structure organisant du FLE/FLA**	
Alias : Stage-2 — Crédit(s) : 8 ECTS	Acronyme info : PLFL3202	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ○ Non ● Oui (**Stage-3a & -3b**)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ○ Non ● Oui (**UE FrAFP & UE FLEFLAAFP**)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 96 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Stage de 2 semaines au Q1 (Premier degré commun)
- Activité 2 : Stage de 2 semaines au Q2 (Section qualifiante)

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif principal des stages pédagogiques de cette unité d'enseignement est de permettre aux futurs enseignants de concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage. Ces stages représentent ainsi une première expérience complète dans la gestion d'activités pédagogiques. Par ailleurs, ils offrent l'opportunité de s'impliquer dans diverses tâches collégiales liées au métier, telles que les conseils de classe, les réunions de parents et les formations continues.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Articulation entre théorie et pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.
- Exploration des méthodologies d'enseignement et des processus d'apprentissage.
- Maitrise approfondie, tant écrite qu'orale, de la langue française dans un contexte professionnel.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stage-2	…	…	…	100 %	…	…	Report	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : **Stages actifs dans l'enseignement secondaire et dans une structure organisant du FLE/FLA**	
Alias : Stage-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 48 h	**A.A.** : Stage de 2 semaines au Q1 (Premier degré commun)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

En deuxième année de formation, cette UE permettra aux étudiants de prendre en charge l'apprentissage du français :

- dans des classes d'enseignement secondaire, plus spécifiquement dans le premier degré commun ;
- dans des classes d'apprenants allophones (asbl, DASPA, Prom.Soc.)

Ils auront ainsi l'occasion de découvrir plus concrètement les diverses tâches liées au métier d'enseignant. Les principales missions du stage incluront la conception d'activités d'apprentissage, leur mise en œuvre dans un contexte authentique, ainsi qu'une réflexion sur les actions entreprises.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

À l'issue du premier stage et pour les deux disciplines d'enseignement préparées, le futur enseignant sera en mesure de :

- Établir une relation pédagogique constructive avec ses maitres de stage.
- Adopter une posture professionnelle appropriée vis-à-vis des différents acteurs de la communauté éducative.
- Élaborer des séquences d'enseignement en respectant les prescriptions légales (référentiels d'enseignement du tronc commun, programmes d'étude du réseau WBE, livres du Code de l'enseignement) ainsi que les ressources didactiques et pédagogiques acquises durant la formation.
- Conduire et gérer des séquences d'enseignement-apprentissage en tenant compte des divers paramètres : public-cible, objectifs visés, prérequis, attentes du maitre de stage, projet d'établissement, etc.
- Gérer efficacement le groupe-classe.
- Démontrer une maitrise approfondie des contenus enseignés, en particulier dans le cadre de leur transposition didactique.
- Faire preuve de maitrise de la langue, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Adopter une attitude réflexive sur sa pratique et ajuster ses actions en fonction des conseils et des remarques des professionnels encadrant le stage.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : Le Guide des stages + la Convention de stage	

Sources bibliographiques principales

…

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites

● Autre : Stage actif

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : **Stages actifs dans l'enseignement secondaire et dans une structure organisant du FLE/FLA**	
Alias : Stage-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 48 h	**A.A.** : Stage de 2 semaines au Q2 (Section qualifiante)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

En deuxième année de formation, cette AA permettra aux étudiants de prendre en charge l'apprentissage du français :

- dans des classes d'enseignement secondaire, plus spécifiquement dans le deuxième degré ;
- dans des classes d'apprenants allophones (asbl, DASPA, Prom.Soc.)

Ils auront ainsi l'occasion de découvrir plus concrètement les diverses tâches liées au métier d'enseignant. Les principales missions du stage incluront la conception d'activités d'apprentissage, leur mise en œuvre dans un contexte authentique, ainsi qu'une réflexion sur les actions entreprises.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

À l'issue du second stage et pour les deux disciplines d'enseignement préparées, le futur enseignant sera en mesure de :

- Établir une relation pédagogique constructive avec ses maitres de stage.
- Adopter une posture professionnelle appropriée vis-à-vis des différents acteurs de la communauté éducative.
- Élaborer des séquences d'enseignement en respectant les prescriptions légales (référentiels d'enseignement du tronc commun, programmes d'étude du réseau WBE, livres du Code de l'enseignement) ainsi que les ressources didactiques et pédagogiques acquises durant la formation.
- Conduire et gérer des séquences d'enseignement-apprentissage en tenant compte des divers paramètres : public-cible, objectifs visés, prérequis, attentes du maitre de stage, projet d'établissement, etc.
- Gérer efficacement le groupe-classe.
- Démontrer une maitrise approfondie des contenus enseignés, en particulier dans le cadre de leur transposition didactique.
- Faire preuve de maitrise de la langue, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Adopter une attitude réflexive sur sa pratique et ajuster ses actions en fonction des conseils et des remarques des professionnels encadrant le stage

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : Le Guide des stages + la Convention de stage	

Sources bibliographiques principales

…

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites

● Autre : Stage actif

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Pratiques de la langue française 2</td></tr>
<tr><td>Alias : ML-2</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3203</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Anne Pottier (anne.pottier@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours, l'étudiant(e) sera capable de :
- Comprendre et critiquer un texte informatif (essai) sur un sujet de société ;
- Effectuer une présentation orale d'un texte informatif (essai) avec avis personnel et questions au public ;
- S'exprimer oralement et à l'écrit dans un niveau de langue conforme à la situation de communication ;
- Corriger un texte dans sa forme ;
- Effectuer des liens entre genres de texte et difficultés d'orthographe grammaticale ;
- Expliquer les règles inhérentes à un corpus de difficultés d'orthographe grammaticale et les appliquer en contexte.

Contenu de l'activité

Articulation de compétences de compréhension et d'expression à partir de la lecture d'essais portant sur un sujet de société (collection ALT).
Articulation d'exercices de production écrite et de points d'attention relevant de l'orthographe grammaticale à partir de différentes structures textuelles.
Rappels et/ou analyse de difficultés d'orthographe grammaticale identifiées par les étudiant·e·s eux/elles-mêmes.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maitrise approfondie de la langue écrite et orale en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours	O E-Learning	● Documents de travail	O Portefeuille de lectures
● Dias de projection	O Ouvrage de référence	● Autres : Essais de la collection ALT	

Sources bibliographiques principales

Bescherelle (2018). *Mieux rédiger*, Paris : Hatier.
MAHILLON, B. et TILLIEU, F. (2018). *100 idées pour enseigner la grammaire autrement.* Paris : Tom Pousse.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	O Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	O Résolutions de problèmes	O Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	O Ateliers, travaux de groupes	O Observations de pratiques / de terrain
O Classe inversée	O Projet sur le terrain	O Séminaires, excursions, visites
O Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2	…	40 %	10 %	…	50 %	…	…	90 %	10 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La note de l'examen oral repose sur un exposé présenté en classe durant le Q1.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Français et didactique de la discipline</td></tr>
<tr><td>Alias : Fr-2</td><td>Crédit(s) : 14 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3204</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 140 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Charlyne Audin (charlyne.audin@hech.be)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Français : outils de la langue
- Activité 2 : Français : littérature générale
- Activité 3 : Français : littérature de jeunesse

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Les objectifs de cette UE visent à la progressive didactisation des différents aspects que revêt le cours de français dans le DI. Ils visent à approfondir notions initiées en B1 et à les articuler davantage avec le terrain et avec les préoccupations sociétales, les techniques, et propositions artistiques et culturelles du moment.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

…

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fr-2	…	20 %	20 %	20 %	40 %	…	Report	60 %	20 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le TA n'est pas améliorable entre les deux sessions.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : **Français et didactique de la discipline**	
Alias : Fr-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 52 h	**A.A.** : Français : outils de la langue	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours s'inscrit dans la poursuite de l'approche initiée en 1re année, mais vise à dépasser l'analyse de phrases pour aborder des outils spécifiques à la lecture et à l'écriture d'unités textuelles variées.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Après un rappel des notions travaillées en 1re année, afin de développer des compétences en lecture et écriture de textes essentiellement à caractère informatif, les notions suivantes seront abordées dans une perspective didactique :

- cohérence et cohésion textuelle;
- progression thématique et rhématique d'un propos;
- système anaphorique et connecteurs logiques;
- système argumentatif.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	● Ouvrage de référence	● Autres : (Grammaire méthodique du français…)	

Sources bibliographiques principales

Abeillé, Anne et Godard, Danièle (dir.), Grande Grammaire du Français, Arles, Actes Sud, Paris, Imprimerie nationale éditions, 2021, 2 volumes, 2 628 pages.
Berrendonnier, Alain, Et si on remettait la grammaire au régime ?, Travaux neuchâtelois de linguistique, n° 37, 2002.
Chartrand, Suzanne-G., Mieux enseigner la grammaire au primaire et au secondaire. Pistes didactiques et activités pour la classe, Repères, n° 53, 2016.
Chervel, André, Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle, Retz, 2006.
Dumortier, Jean-Louis, Enseigner la grammaire autrement (3 parties), Vivre le français / Le français dans le mille, n° 256, 257, 258, 2018.
Elalouf, Marie-Laure, La didactique de la grammaire dans 20 ans de la revue "Repères ", in Repères, n°46, 2012, pp. 7-32.
Hoedt, Arnaud et Piron, Jérôme, Le français n'existe pas, Paris, Le Robert, 2020.
Klinkenberg, Jean-Marie, La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, coll. « Réflexions faites », 2015.
Maingueneau Dominique, Aborder la linguistique, Paris, Seuil, « Essais Points », 2015.
Van Raedmonck, Dan et Meinertzhagen, Lionel, Le sens grammatical. Théorie et terminologie grammaticales au service de la construction du sens linguistique, in Repères, n°49, 2014.

Une bibliographie détaillée sera transmise au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	● Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La matière sera évaluée en juin sous la forme d'une exploitation didactique approfondie d'un texte informatif. Un TA intervenant sous les 20 % du TA de l'UE est prévu.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : **Français et didactique de la discipline**	
Alias : Fr-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 44 h	**A.A.** : Français : littérature générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Axe 1

Le roman constitue un formidable laboratoire accélérant la connaissance de l'humain, permettant d'accéder à une pluralité d'« être au monde » et de niveaux de conscience, inaccessibles en temps réel. Au détour des enjeux importants de *participation* et de *mise à distance* qui sous-tendent la problématique de la lecture littéraire en classe de français, ce sera ici la question du temps romanesque qui retiendra notre attention. Cette notion constituera le cadre du cours, lequel s'intéressera non seulement aux outils langagiers permettant la représentation du temps dans l'énonciation fictionnelle (vs factuelle), mais permettra également d'aborder l'anti-utopie, sous-genre transversal à différents types de discours, qui permet au lecteur de voyager dans des temps parallèles ou futurs fictionnels. Nous verrons par ce biais générique comment la fiction s'avère un puissant révélateur d'une époque.

Axe 2

Quels sont les modes de relation entre une image et un texte ? L'image permet-elle une meilleure compréhension du texte et, à l'inverse, les mots sont-ils capables de « dire » les images, sans les contraindre, sans les trahir, autrement dit, sans réduire la sphère spécifique du langage iconique à celle de la linguistique ? Dans le cadre de ce cours, nous explorerons diverses pistes didactiques en étudiant les stratégies de lecture spécifiques que permet l'image une fois associée au texte. Du texte à l'image, de l'image au texte, nous étudierons comment certaines pratiques participent de la création d'un imaginaire singulier.

Axe 3

Comment articuler grammaire et poésie ? Quelles pratiques de la langue instaurer en classe pour renouer avec le sens même de la créativité linguistique ? Quel est le rôle de la poésie en société ? Est-elle un genre élitiste ? Le slam est-il différent de la parole poétique ? Le cours de littérature générale interrogera sociologiquement la place d'un genre aux multiples facettes dans notre monde et dans la vie d'une classe. Des ateliers d'écriture et de prise de parole publique (auxquelles la présence et la participation active de chacun sera requise) jalonneront tout le deuxième quadrimestre. Occasion pour les étudiants de réfléchir à leurs représentations de la langue et de tester pratiquement une ressource didactique importante pour leur profession future.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Axe 1

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- développer un esprit critique quant à la question de la représentation du temps dans des œuvres de fiction ;
- d'élaborer une réflexion nourrie sur les pouvoirs de la littérature et de la fiction ;
- de se doter d'une culture historique quant à l'évolution de l'anti-utopie ;
- de repérer les différents indices temporels dans des énoncés fictionnels et factuels ;
- de nuancer la valeur de temps verbaux utilisés en divers contextes d'énonciation ;
- de mettre en œuvre des cercles de lecture transposables dans les classes du secondaire inférieur ;
- de défendre une position sur les enjeux d'un cours de français en société ;
- de composer un compte rendu critique (nourri des lectures effectuées durant l'année) d'une œuvre anti- utopique publiée en littérature de jeunesse.

Axe 2

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser les notions de dénotation et de connotation dans le cadre d'analyse d'images ; envisager les différentes stratégies de lecture de l'image associée au texte.
- distinguer les différents modes rhétoriques du rapport texte-image ;
- produire une leçon où l'image constitue un auxiliaire de lecture.

Axes 3

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- porter un regard neuf sur l'offre des institutions culturelles permettant la prise de parole publique ;

- d'envisager la richesse d'une collaboration avec institution culturelle et s'intégrer dans la réflexion de la Coupole "Culture-Enseignement" du Pacte d'Excellence de la FWB ;
- pratiquer la langue dans un esprit créatif et démocratique.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (notes prises au cours dans le cadre de cercles de lecture, articles scientifiques, extraits d'ouvrages de référence)

Sources bibliographiques principales

SHAEFFER (Jean-Marie), *Adieu à l'esthétique*, Paris, PUF, 2000.
SHAEFFER (Jean-Marie), *Art, création, fiction* (avec Nathalie Heinich), Dir, Paris, Éditions Jacqueline Chambon, 2004.
SHAEFFER (Jean-Marie), *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Le Seuil, 1999.
JOUHAUD (Christian), *Les Pouvoirs de la littérature*. Histoire d'un paradoxe, Paris, Gallimard, 2020.
JOUVE (Vincent), *Pouvoirs de la fiction. Pourquoi aime-t-on les histoires*, Paris, Armand Collin, « La Lettre et l'idée », 2019.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ● Activités en laboratoire ● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ● Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée ○ Projet sur le terrain ● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Pour des raisons didactiques liées à la méthodologie des cercles de lecture visée au premier quadrimestre, une épreuve portant sur les lectures menées en classe sera organisée à l'oral en janvier. En cas d'échec, la matière devra être représentée en septembre. Une présence active aux cours est requise.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : **Français et didactique de la discipline**	
Alias : Fr-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 44 h	**A.A.** : Français : littérature de jeunesse	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours de Littérature de jeunesse du bac 2 a pour objectif principal de rendre autonome l'étudiant·e, futur professeur·e, dans ses choix de titres à destination de ses élèves. Pour ce faire, le champ éditorial propre à la littérature de jeunesse sera envisagé : bref historique, tour d'horizon de quelques maisons d'édition, complexité des liens avec la littérature générale, etc. Les genres thématiques spécifiques à la littérature adolescente seront eux aussi étudiés. Cette littérature étant celle dédiée aux futur·e·s élèves des étudiant·e·s, les aspects d'appréhension didactique seront évidemment développés (lecture en réseau, carnet de lecture, etc.).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

- se repérer dans le paysage éditorial jeunesse francophone ;
- lire efficacement des oeuvres jeunesse d'un·e même auteur·rice, et plus précisément de comprendre l'intérêt des lectures en réseaux ;
- analyser les caractéristiques thématiques d'oeuvres à destination des adolescent·e·s pour développer chez ceux et celles-ci des compétences en lecture et en écriture ;
- évaluer la pratique didactique du carnet de lecture.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (notes activement prises au cours)	

Sources bibliographiques principales

Bazin, L. (2019). *La littérature young adult*, Paris, Presses universitaires Blaise Pascale, coll. « L'opportune ».
Beauvais, Cl. (2023). *Écrire comme une abeille, La littérature jeunesse de la lecture à l'écriture*. Paris : Gallimard.
Centi V., D'Anna V., D'Ozo B-O, Delbrassine D. (2022). *Comprendre la littérature de jeunesse*. Paris : L'École des loisirs.
Van der Linden Sophie. (2021). *Tout sur la littérature de jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes*, Paris : Gallimard Jeunesse.

MOOC « Il était une fois la littérature de jeunesse », Université de Liège, Haute École Charlemagne. Valérie Centi, Vincianne D'Anna, Daniel Delbrassine, Björn-Olav Dozo, 2023.

Une bibliographie complète sera distribuée au terme de chaque chapitre.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	● Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

/

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Enseignement / apprentissage du français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation</td></tr>
<tr><td>Alias : FLEFLA-2</td><td>Crédit(s) : 5 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3205</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 50 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Anne Pottier (anne.pottier@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Identifier la/les méthode(s) de lecture adaptée(s) au public-cible peu ou pas scolarisé et mettre en pratique une action pédagogique orientée par ce choix.
- Dégager les caractéristiques de la lecture en langue étrangère par rapport à la lecture en langue maternelle et proposer des démarches d'enseignement / apprentissage pertinentes en fonction du public-cible.
- Identifier les stratégies de lecture et les exploiter en fonction du public-cible.
- Analyser et critiquer les principes et outils didactiques concernant l'enseignement /apprentissage de l'écriture au sens large (du geste graphique à la production écrite) et les exploiter en fonction du public-cible.
- Évaluer la prestation d'un(e) apprenant(e) en fonction de l'axe de communication exercé (lire, écrire, parler, écouter, interagir), lui attribuer un niveau conforme au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CERCL) et le justifier.
- Différencier la didactique de la grammaire relevant du Français Langue Maternelle (FLM) et celle du Français langue Étrangère (FLE) ou du Français Langue d'Apprentissage (FLA) et adapter ses dispositifs d'enseignement/apprentissage en fonction du public-cible.

Contenu de l'activité

Les modules envisagés dans cette activité d'apprentissage sont les suivants :

- La lecture (perspective FLE et FLA)
- L'écriture (perspective FLE et FLA)
- L'évaluation
- La grammaire (perspective FLE et FLA)

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

« Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels ». (Contenus minimaux de la RFIE)

Les contenus sont à établir en lien avec le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) pour le FLE et s'inscrivent dans les nouveaux référentiels de manière transversale pour le FLA (à titre d'exemple : Référentiel de français et langues anciennes : 1.5.3. « Langue de scolarisation »).

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	o E-Learning	● Documents de travail	o Portefeuille de lectures
o Dias de projection	o Ouvrage de référence	o Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

CHISS, J.-L. (sous la direction de) (2021). *Le FLE et la Francophonie dans le monde*, Paris : Armand Colin.
CORNAIRE, C. & RAYMOND, P. (1999) *La production écrite*. Paris : CLE International.
CORNAIRE, C., GERMAIN, C. (1998). *Le point sur la lecture*, Paris : CLE International.
DEFAYS, J.-M. (2018). *Enseigner le français langue étrangère et seconde*, Bruxelles : Mardaga.
DEFAYS, J.-M. (2020). *Le FLE en questions*, Bruxelles : Mardaga.
DEHAENE, S. (sous la dir. de) (2011). *Apprendre à lire*, Paris : Odile Jacob.
GERMAIN, C. & SEGUIN, H. (1998). *Le point sur la grammaire*. Paris : CLE International.
NOEL-JOTHY, F., SAMPSONIS, B. (2006). *Certifications et outils d'évaluation*, Paris : Hachette Fle.
OCTOR, R. & KACZMAREK, J. (2001). *Pour un apprentissage structuré de l'écriture*. Paris : Bordas.

PIERRET, N., LALLEMENT, B. (2015). *L'essentiel du CECR pour les langues*. Paris : Hachette.
RAFONI, J.-C. (2007). *Apprendre à lire en français langue seconde*, Paris : L'Harmattan.
TAGLIANTE, C. (2005). *L'évaluation et le Cadre européen commun*, Paris : CLE International.
TAGLIANTE, C. (2006). *La classe de langue*, Paris : CLE International.
WAUTERS, N. (2020). *Langage et réussite scolaire*, Bruxelles : Couleurs livres.
Division des Politiques Linguistiques de Strasbourg. (2005). *Cadre européen commun de référence pour les langues (apprendre, enseigner, évaluer)*, Paris : Didier. (+ volume complémentaire 2021 en version numérique)

Référentiel de programmes pour l'Alliance Française élaboré à partir du Cadre européen commun. (2008). Paris : Alliance Française/CLE International.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra
● Exposé par l'étudiant.e
○ Travaux en autonomie
○ Classe inversée
○ Autre : (…)
○ Activités en laboratoire
○ Résolutions de problèmes
● Ateliers, travaux de groupes
○ Projet sur le terrain
● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Observations de pratiques / de terrain
○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLEFLA-2	…	50 %	…	…	50 % (50 %)	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La maitrise de la langue fait partie intégrante de chaque évaluation.

L'examen écrit du Q1 est un partiel dispensatoire (réussite à 10/20).
En cas d'échec, il est possible de le repasser durant la session de mai-juin.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

/

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Centre-ville (ULiège)	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E. : Système éducatif**	
Alias : SysEdu / Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLFL3206	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 30 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

○ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours, l'étudiant devra être capable :
* de comprendre le rôle de l'éducation dans un contexte de mondialisation
* de situer les conceptualisations de l'école, de l'élève et de l'enseignant (y compris en matière de neutralité) dans leur contexte (actuel)
* de relier certaines pratiques éducatives à ces conceptualisations, en tenant compte de la pluralité des valeurs qui les sous-tendent
* d'examiner de manière critique ces différentes conceptualisations de l'éducation
* de développer de manière argumentée leur propre position vis-à-vis du rôle de l'éducation
* d'intégrer les résultats de la recherche aux réflexions sus-mentionnées

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. « Système éducatif » comprend trois dimensions qui sont intégrées :
>> Politique de l'éducation, organisation et fonctionnement du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles
>> Stratégies de compréhension de textes scientifiques sur les thématiques de politique de l'éducation
>> Formation à la neutralité

Le cours imbriqué sera divisé en trois parties :

L'une des parties sera consacrée à la sociologie des systèmes éducatifs, au rôle de **l'école** et de l'éducation. Elle présente en premier lieu quelques textes fondateurs de la sociologie de l'éducation. Elle permet aux étudiants de développer une approche critique du système éducatif dans une perspective de mondialisation du « marché » de l'enseignement. D'un point de vue méthodologique, elle s'attarde sur l'évaluation des systèmes éducatifs et les comparaisons internationales en éducation à travers plusieurs concepts issus de la sociologie des organisations appliquée au contexte scolaire. Elle se conclut par des apports liés à l'éducation en situation d'urgence, notamment en contexte dit humanitaire.

Une seconde partie de ce cours explore le rôle de **l'élève** au sein des institutions éducatives. En s'appuyant sur diverses ressources-telles que des données statistiques, des documents de politique publique et des articles de recherche-elle examine comment l'éducation et les élèves sont conceptualisés, en soulignant la nature intrinsèquement construite socialement de ces conceptualisations. Actuellement, ces conceptions sont façonnées par des forces telles que le néolibéralisme, la mondialisation, l'émergence de la société de la connaissance, et le recul des États-providence. Au niveau méthodologique, elle analyse les implications de ces conceptualisations pour la pratique éducative et les élèves, offrant une analyse critique et encourageant l'exploration de perspectives alternatives.

Une troisième partie (« Neutralité ») propose un aperçu des obligations qui incombent à **l'enseignant** en matière de neutralité et de respect des convictions des élèves, en FW-B. Elle propose d'élargir le cadre traditionnel du débat, centré sur le respect des croyances religieuses, à la pluralité des visions du monde que l'on rencontre dans la classe. Au niveau méthodologique, elle présente quelques problèmes courants de neutralité pédagogique, puis passe en revue quatre positions fréquemment mobilisées pour y répondre. Elle en articule les principaux arguments et certaines de leurs limites.

Comme exposé ci-dessus, les trois parties du cours aborderont des stratégies de lecture critique de textes scientifiques et théoriques portant sur l'éducation.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec les formateurs titulaires)

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- o E-Learning
- o Documents de travail
- ● Portefeuille de lectures
- o Dias de projection
- o Ouvrage de référence
- o Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires
1. La partie « sociologie des systèmes éducatifs » reposant sur les conceptions de l'école et de l'éducation disposera d'un syllabus disponible sur eCampus.
2. La partie « Politique de l'éducation : conception de l'élève » disposera d'un livre disponible dans les librairies en ligne et sur eCampus.
3. La partie « Neutralité » disposera d'un syllabus disponible sur eCampus.

Il y aura trois lectures obligatoires. Elles seront disponibles dans une rubrique consacrée sur eCampus.
Un dossier de textes recommandés sera disponible sur eCampus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- o Activités en laboratoire
- o Exercices, applications, travaux pratiques
- o Exposé par l'étudiant.e
- o Résolutions de problèmes
- o Enseignement mutuel (par les pairs)
- o Travaux en autonomie
- o Ateliers, travaux de groupes
- o Observations de pratiques / de terrain
- o Classe inversée
- o Projet sur le terrain
- o Séminaires, excursions, visites
- o Autre : (…)

Le cours est organisé en 15 séances ex cathedra de 2 heures, au premier quadrimestre.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SysEdu	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (les deux sessions confondues) consistera en des QCM et question(s) ouverte(s).
Informations complémentaires : Le cours sera évalué par 1) un questionnaire à choix multiples portant sur l'ensemble de la matière vue et 2) par une question ouverte de réflexion.
Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0002-1.html

Les critères d'évaluation de la question ouverte seront la mobilisation pertinente des contenus présentés et discutés au cours ainsi que la cohérence de l'argumentation. La clarté et la maîtrise de la langue pourront être prises en compte.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Savoirs et compétences prérequis : Les étudiants doivent être capables de s'exprimer par écrit dans un français clair et correct, ainsi que de lire de manière autonome un texte suivi en français.
La lecture à domicile des textes obligatoires fait partie des activités d'apprentissage.

Les formateurs titulaires de cette UE sont : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be), Mickaël Idrac (midrac@uliege.be) et Cédric Goossens (cedric.goossens@uliege.be).

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0002-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E. : Méthodologie de l'enseignement**	
Alias : Methodo-2 / Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3207	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 20 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Dorothée Jardon (dorothee.jardon@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
  O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Ce cours de méthodologie de l'enseignement a pour finalité d'aider l'étudiant.e à construire sa propre démarche d'enseignement, en s'appuyant sur des principes pédagogiques solides, sur l'analyse des recherches en éducation, et sur les exigences concrètes du métier d'enseignant·e du secondaire. Il vise à les initier à ce qui fait le cœur du métier : choisir, justifier, structurer et adapter des méthodes d'enseignement qui favorisent les apprentissages des élèves, en tenant compte de leur développement cognitif, de leur diversité et des objectifs d'apprentissage visés.

Il s'agit donc d'un cours où l'on s'interroge sur la manière d'enseigner, au-delà du contenu à transmettre. Autrement dit : comment faire apprendre ? Ce faisant, le cours poursuit les objectifs suivants :

- familiariser avec les grands principes méthodologiques qui sous-tendent un enseignement efficace, rigoureux et structuré ;
- apprendre à planifier et organiser une séquence d'enseignement, en mobilisant des méthodes cohérentes et des outils adaptés ;
- permettre de comprendre les processus d'apprentissage, pour mieux accompagner les élèves et différencier votre pédagogie ;
- inviter à adopter une posture réflexive, capable d'évaluer l'impact réel des méthodes choisies et de les ajuster avec exigence et bienveillance.

<u>Contenu de l'activité</u>

1. Rappels des courants pédagogiques. Dispositifs pédagogiques vécus et représentations de l'enseignement ; classement d'affirmations et lien avec les courants ; nécessaire éclectisme pédagogique ; continuum des méthodes socioconstructivistes aux méthodes instructionnistes.
2. Principes d'un enseignement efficace et modèle RAI. Présentation et compréhension des principes ; mise en relation avec des gestes professionnels observables ; articulation avec le modèle de Réponse à l'intervention ; élaboration d'une grille d'observation destinée au premier stage et à son exploitation ultérieure.
3. Les quatre piliers de l'apprentissage. Présentation et compréhension des quatre piliers et liens avec les principes d'un enseignement efficace ; élaboration d'une carte conceptuelle et formalisation de sa méthodologie ; analyse et amélioration d'une séquence de français par groupes experts.
4. L'enseignement explicite. Présentation des principes et étapes ; analyse d'une séance filmée sur l'inférence ; application à l'enseignement d'un point de grammaire ; recherche de traces de la démarche dans le programme de français de 1re année.
5. Types de connaissances et stratégies cognitives en lecture. Distinction entre connaissances déclaratives, procédurales et conditionnelles ; implications pour l'enseignement ; stratégies cognitives en français, particulièrement en lecture ; analyse d'activités d'apprentissage développement des stratégies de lecture.
6. Les repères méthodologiques des prescrits WBE. Présentation et compréhension des repères méthodologiques du programme de français du tronc commun ; construction d'une grille de lecture ; analyse d'activités du programme puis d'une séquence de français.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- processus d'apprentissage
- application des méthodologies selon les niveaux d'enseignement. En B2, le niveau secondaire.

Supports didactiques obligatoires

- ● Syllabus de cours
- ○ E-Learning
- ○ Documents de travail
- ○ Portefeuille de lectures
- ● Dias de projection
- ○ Ouvrage de référence
- ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Bocquillon, M., Baco, C., Derobertmasure, A., Demeuse, M. (2024). *Enseignement explicite : pratiques et stratégies. Quand l'enseignant fait la différence.* Louvain la Neuve : De Boeck Supérieur.

Bourgeois, É. et Chapelle, G. (2011). *Apprendre et faire apprendre*. Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.brgeo.2011.01

Carette V. et Rey B. (2010). *Savoir enseigner dans le secondaire : Didactique générale*. Bruxelles : Editions De Boeck

Crahay, M., & Dutrévis, M. (2015). *Psychologie des apprentissages scolaires*. De Boeck Supérieur.

Dehaene, S. (2018). *Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines.* Odile Jacob.

Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). *Enseignement explicite et réussite des élèves. La gestion des apprentissages,* Bruxelles : De Boeck.

Gauthier, C., & Bissonnette, S. (2024). *Enseignement explicite et données probantes. 40 stratégies pédagogiques efficaces pour gérer la classe et l'école.* Chenelière Education.

Hattie, J. (2017). *L'apprentissage visible pour les enseignants. Connaitre son impact pour maximiser le rendement des élèves.* Presse de l'Université du Québec.

Vienneau, R. (2017). *Apprentissage et enseignement. Théories et pratiques.* (3e éd.). Gaëtan Morin éditeur

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ○ Résolutions de problèmes
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Travaux en autonomie
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Classe inversée
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites
- ○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Methodo 2	…	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Évaluation des apprentissages</td></tr>
<tr><td>Alias : EApp</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3208</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de :

• Analyser ses représentations de l'évaluation et les mettre en perspective avec les concepts et les résultats de recherche abordés au cours.

• Distinguer les fonctions diagnostique, formative, sommative et certificative de l'évaluation et justifier leur mobilisation dans une situation d'enseignement-apprentissage.

• Vérifier la cohérence entre les apprentissages visés, les activités proposées aux élèves et les tâches d'évaluation, en référence aux attendus des programmes.

Concevoir des tâches et des outils d'évaluation adaptés aux apprentissages visés, notamment une grille critériée articulant critères, indicateurs observables, niveaux de maîtrise et pondération.

• Prendre en compte les exigences du cadre institutionnel et des programmes en Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment les critères de qualité des productions orales et écrites en français.

• Interpréter des productions et des traces d'apprentissage pour identifier les acquis, analyser les erreurs et proposer des régulations pédagogiques adaptées.

• Formuler des rétroactions précises et exploitables par les élèves, favorisant la progression, l'autoévaluation et l'autorégulation.

• Porter un regard critique sur une pratique évaluative et proposer des ajustements argumentés au regard de sa validité, de sa fiabilité, de sa transparence et de son équité.

Contenu de l'activité

• Fondements, fonctions et usages de l'évaluation : diagnostique, formative, sommative et certificative.
• Alignement entre objectifs d'apprentissage, activités et tâches d'évaluation.
• Construction de tâches et de grilles critériées : critères, indicateurs, niveaux de maîtrise et pondération ; exigences des programmes de français en FWB.
• Recueil et interprétation des traces d'apprentissage, analyse des erreurs et régulation pédagogique.
• Rétroaction, autoévaluation et évaluation entre pairs au service des apprentissages.
• Notation et certification : portée, limites et effets sur la motivation.
• Qualité des pratiques évaluatives : validité, fiabilité, biais, transparence, équité et adaptation aux besoins des élèves.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

…

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Un Padlet

Sources bibliographiques principales

Baesens, V., & Khuc, T. (2022). Changer de regard sur l'évaluation : Pour qu'évaluation rime avec apprentissage. Plantyn.
Calone, A., & Lafontaine, D. (2023). L'impact des différents types de feedbacks en contexte de classe. Cnesco-Cnam.
Chesné, J.-F., Piedfer-Quêney, L., & Jeanneau, F. (2023). Limites et biais de l'évaluation : Synthèse des travaux de recherche. Cnesco-Cnam.

Fagnant, A. (2023). Les pratiques d'évaluation en classe : Des compétences professionnelles pour soutenir l'apprentissage des élèves. Cnesco-Cnam.
Florin, A., Tricot, A., Chesné, J.-F., Piedfer-Quêney, L., & Simonin-Kunerth, M. (2023). Dossier de synthèse : L'évaluation en classe, au service de l'apprentissage des élèves. Cnesco-Cnam.
Lafontaine, D., & Toczek-Capelle, M.-C. (2023). L'évaluation en classe au service de l'apprentissage des élèves : Rapport de synthèse. Cnesco-Cnam.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EApp	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation consiste en un travail écrit comprenant deux parties : l'analyse réflexive d'un dispositif d'évaluation conçu et mis en œuvre en stage et un carnet de bord réflexif retraçant l'évolution des représentations et des apprentissages de l'étudiant au fil du cours. Les consignes détaillées seront distribuées et explicitées en classe.
En cas d'échec, le travail pourra être amélioré pour la seconde session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquée</td></tr>
<tr><td>Alias : GGTC</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3209</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 20 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Muriel Lecoq (muriel.lecoq@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Identifier comment favoriser un climat de classe bienveillant et propice aux apprentissages, ainsi qu'une relation positive et harmonieuse avec les élèves.
Gérer les dynamiques du groupe classe dans un cadre relationnel bienveillant envisagé comme une condition à la gestion des apprentissages.
Identifier les raisons des perturbations dans la classe et les moyens de prévention des problèmes multiples d'indiscipline.
Identifier des moyens d'intervention corrective.
Identifier les caractéristiques d'une règle et d'une sanction éducative.
Établir de bonnes règles et choisir des sanctions adéquates.
Identifier des critères et des techniques pour faire travailler les élèves en groupe et constituer les groupes.
Identifier les différents rôles et fonctions dans un groupe.

Contenu de l'activité

L'enseignement explicite des comportements.
Stratégies préventives de gestion de classe.
Stratégies réactives/correctives de gestion de classe.
Gestion relationnelle et disciplinaire de la classe.
Les caractéristiques d'une règle et d'une sanction éducative.
Le travail en groupe des élèves.
Les rôles et fonctions dans un groupe.
La confiance et l'estime de soi.4
Le syndrome de résignation apprise.
Les jeux cadres Thiagi.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Néant

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours	O E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	O Ouvrage de référence	O Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Bocquillon, M., Baco, Ch., Derobertmasure, A., Demause, M. (2025). L'enseignement explicite dans ma classe. Stratégies pour gérer les apprentissages et les comportements. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
Bocquillon, M., Baco, Ch., Derobertmasure, A., Demeuse, M. (2024). Enseignement explicite : pratiques et stratégies. Quand l'enseignement fait la différence. Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur.
Bissonnette. S., Gauthier. C., & Castonguay. M. (2017). L'enseignement explicite des comportements. Pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école. Montréal : La Chenelière.
Gordon, Th., (2024), Enseignants Efficaces. Marabout.

Faulx, D., Danse, C., (2021), Comment favoriser l'apprentissage et la formation des adultes ? 2ème édition. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
Dossiers pédagogiques de films.
Traube, P. (2002). Eduquer c'est aussi punir. Bruxelles : Labor.
Barlow, M. (2000). Le travail en groupe des élèves. Paris : Bordas.
Hourts, B. et Thiagarajan, S. (2024). La ludo-pédagogie en action, enseigner avec les jeux-cadres de Thiagi. Tarsul : éditions du mieux apprendre.
Jousse, N. (2025). Le grand livre des jeux de formation. Paris : éditions Eyrolles.
Eyraud, G., Fontaine, D., Meram, D., Oelsner, A. (2006). Favoriser l'estime de soi à l'école, Enjeux, Démarches, outils, Pédagogie Formation. Lyon : Chronique Sociale.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ● Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ● Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGTC	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Dimensions éthiques du métier</td></tr>
<tr><td>Alias : DEM</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3213</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 25 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Muriel Lecoq (muriel.lecoq@hech.be)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Déontologie
- Activité 2 : Stage socioéducatif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'approfondir et d'élargir les compétences liées à leur futur rôle d'acteur institutionnel, social et culturel ainsi que les compétences relationnelles liées à l'accompagnement socio-éducatif.
L'articulation de cours théoriques et pratiques avec un stage socioéducatif permettra de travailler à la fois sur les composantes cognitives, affectives et comportementales des attitudes professionnelles à développer chez les futurs enseignants pour ces compétences.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

AXE 3 : Formation à et par la pratique. *Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.*
AXE 5 : Formation en sciences humaines et sociales. *Ethique, déontologie et législation scolaire ainsi que les pratiques citoyennes.*

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DEM	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation finale de l'unité d'enseignement DEM sera entérinée par le biais d'une grille d'évaluation critériée transversale, individuellement communiquée à chaque étudiant.e. Au sein de celle-ci, les "critères de validation" permettront de déterminer si l'UE peut être ou non créditée, et les "critères d'appréciation" seront pris en compte pour guider, le cas échéant, le degré de réussite propre à l'UE afin de déposer la note globale.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : **Dimensions éthiques du métier**	
Alias : DEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : Déontologie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Qu'est-ce que la déontologie de l'enseignant en FWB ? Définitions des concepts clés, mise en évidence des droits et des devoirs des enseignants par l'interprétation des décrets et lois qui organisent l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, leurs implications quotidiennes sur les rôles et tâches du métier. Déontologie en général puis spécifique à l'enseignant.

Comment analyser et traiter des cas de déontologie liés à l'enseignement ? Utilisation de ressources pertinentes - dont le cadre légal- pour analyser une situation ou question déontologique concernant l'enseignement et proposer des réponses/solutions/démarches à adopter.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Connaitre et comprendre ses droits et devoirs en tant qu'enseignant.
Analyser des cas de déontologie rencontrés à l'école et y apporter une réflexion critique opportune.
Être capable de réaliser une recherche d'informations dans des documents adaptés et notamment ceux liés à l'enseignement en FWB, de sélectionner l'information selon la situation et d'être critique.
Savoir réagir efficacement face à des situations de maltraitance en interpelant les intervenants adéquats.
Prendre connaissance de la déontologie dans un milieu socio-éducatif afin de mieux comprendre les principes éthiques et les responsabilités déontologiques propres à la profession enseignante.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	● Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux relatifs à l'enseignement (Livret 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et secondaire ; Décret Mission)
- Déclaration des droits de l'enfant.
- Charte de l'enseignement officiel et valeurs de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Projet éducatif et pédagogique que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel des compétences de l'enseignant.
- Longhi, G. Pour une déontologie de l'enseignement.
- Le secret professionnel et les enseignants, Agers.
- Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
- Ronge, J-L, Jonckeere, A. (sd). 100 questions sur les droits à l'école, Ed Jeunesse et Droit.
- Degraef, V. et al. (2019). Voir l'école maternelle en grand ! Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité. Bruxelles : Fondation Roi Baudoin
- Prairat E. (2016). Quelle éthique pour l'enseignant. Acte de colloque. 16ème Université d'automne du Sniup.
- Prairat E. (2015). Quelle éthique pour les enseignants ? Louvain-la-Neuve. De Boeck.
- Sources émanant de WBE.
- Etc. (les documents spécifiques seront précisés par chaque titulaire de l'UE)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence des étudiant.e.s aux cours est requise.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : **Dimensions éthiques du métier**	
Alias : DEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 15 h	**A.A.** : Stage socioéducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage se déroulera dans un milieu socio-éducatif en accompagnement d'un maître de stage (éducateur spécialisé, psychologue, pédagogue, logopède, ...) en situation d'interaction avec un public cible dans un autre contexte que les stages d'enseignement (en accord avec le titulaire de l'AA).
Il s'agit de permettre aux étudiants d'approcher concrètement les questions déontologiques que pose l'accompagnement de publics en situation de vulnérabilité (précarité sociale, placement, exil, handicap, etc.) et d'en tirer des enseignements pour leur pratique d'enseignant.
Il pourra s'agir par exemple de maisons d'enfants placés par le juge, d'associations qui accompagnent des parents et enfants primo-arrivants ou en situation de précarité sociale et/ou culturelle, de services d'accrochage scolaire, d'institutions publiques de protection de la jeunesse, de maisons de jeunes, de centres d'accueil de demandeurs d'asile, d'associations d'accompagnement de jeunes en situation de questionnement par rapport à leur genre et/ou orientation sexuelle, d'écoles à l'hôpital, d'institutions qui accompagnent des familles et enfants en situation de handicap, etc.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Prester seul 15h de stage dans un autre milieu professionnel que celui propre à l'enseignement, dans le but d'enrichir son registre de connaissances et de compétences professionnelles, dans un horizon élargi de travail.
S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : (Documents de stage)

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Le lieu de stage doit être validé par le titulaire de l'UE au moins 15 jours avant le début du stage via un message Teams envoyé par l'étudiant.
L'étudiant veillera à garder une copie des documents originaux remis en mains propres au titulaire de l'UE ou via la bibliothèque contre signature. Le cachet de l'établissement de stage devra figurer sur les documents de stage, ainsi que les signatures requises.
Le stage doit se dérouler en dehors des heures de cours. Il n'est pas admis comme excuse valable d'absence aux cours.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E. : Dimensions critiques du métier**	
Alias : DCM / Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLFL3214	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 30 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Olivier Vens (olivier.vens@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Éducation critique des élèves aux médias
- Activité 2 : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre et des inégalités socioéconomiques

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

● comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

● analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

O créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'approfondir et d'élargir les compétences liées à leur futur rôle d'acteur social et culturel de l'institution scolaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

L'UE Dimensions critiques du métier vise à outiller les étudiant.e.s à développer une compréhension critique de la culture et des médias. Une attention particulière sera portée sur les discriminations sociétales.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DCM	…	…	…	10 %	…	90 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel consiste en la participation active aux différentes séances des AA.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : **Dimensions critiques du métier**	
Alias : DCM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 10 h	**A.A.** : Éducation critique des élèves aux médias	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours d'Éducation critique aux médias vise à aider chaque étudiant.e à atteindre les objectifs suivants :

- S'initier à l'analyse critique des informations afin de répondre aux exigences scolaires de diffusion d'une information rigoureuse, vérifiée et objective : mettre en question ses propres représentations et convictions (attitude critique), distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, distinguer les différents registres de discours et d'information diffusés dans la sphère médiatique, indépendamment du support
- L'esprit critique à l'école. Quoi ? Pourquoi ?
- L'éducation critique aux médias et à l'information. Quoi ? Pourquoi ?

La fabrique de l'information

- Distinguer les types de supports médiatiques et leurs effets spécifiques sur les publics. Différencier information et publicité
- Adopter et transmettre cette posture critique aux élèves. Évaluer l'information Analyser des images de l'actualité. La liberté d'expression et ses limites. Publier de l'information

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Développer une **compréhension critique des médias** : Former les futurs enseignants à analyser et évaluer les contenus médiatiques de manière critique, en identifiant les biais, les intentions et les techniques de persuasion utilisées dans différents types de médias.

- Enseigner **l'utilisation éthique et responsable des médias** : Amener les futurs enseignants à réfléchir sur l'impact des médias sur la société et à intégrer des pratiques éthiques dans leur utilisation personnelle et professionnelle des médias.

- Favoriser **l'intégration de l'éducation critique aux médias dans les pratiques pédagogiques** : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent intégrer l'éducation critique aux médias dans leur enseignement, en développant des méthodes et des ressources pour sensibiliser leurs élèves à une consommation et à une production médiatiques critiques.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Bonvoisin, D., Collard, Y., Culot, M., Guffens, B.Critiquer l'info. 5 approches pour une éducation aux médias, Belgique, Ed. Médiaanimation, 2020.
- Publications du CLEMI (en ligne) https://www.clemi.fr/
- Publications de CSEM (en ligne) https://www.csem.be/
- Publications de MEDIA ANIMATION asbl (en ligne) https://media-animation.be/
- EUSTACHE, S., PERROTIN, E., *Comment s'informer*, France, éd. Ricochet, 2023.
- PATINO, B., *S'informer, à quoi bon ?* , France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- JEAN, A., *Algorithmes, bientôt maîtres du monde ?,* France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- AZAM, J., *C'est quoi les fake news ?* France, éd. Milan, 2019.
- Busquet, P., Pourquery, D., S'infomer moins, s'informer mieux. Petit manuel pour ne plus subir l'actualité, France, Ed. Librio, 2024.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ● Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ● Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

- La participation active au cours AA Éducation critique aux médias est une condition de correction de l'évaluation intégrée. Les modalités de l'évaluation de la participation active au cours seront précisées par le titulaire en charge du cours lors de la première séance de cours.
- En fonction de l'actualité médiatique, le titulaire du cours AA Éducation critique aux médias a le choix d'organiser des visites extérieures et des rencontres avec des intervenants extérieurs. La participation à ces activités organisées en journée ou en soirée est obligatoire.

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 2**	**U.E.** : **Dimensions critiques du métier**	
Alias : DCM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 20 h	**A.A.** : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre et des inégalités socioéconomiques	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

La "culture" sera ici entendue comme un regard sur le monde, une perception et une conception de celui-ci (une métaphysique, un "logiciel"). L'UE abordera différentes cultures et focalisera son attention sur la culture occidentale qui remonte à la modernité et notamment aux colonisations pour dégager nos manières contemporaines de voir "l'autre" et de "se" voir en miroir, avec une vigilance particulière sur ce que proposent les médias. Ceux-ci constituent en effet un agent actif important de la construction de notre vision du monde qui exige un traitement critique et argumenté. Nous porterons une attention particulière aux tensions voire contradictions philosophico-politiques qui traversent la culture et en quoi celle-ci engage à la fois l'égalité et des identités excluantes et hiérarchisantes, des discriminations majeures dans les champs socio-économique, philosophico-religieux, de genres et sexualités, juridico-politique (national/étranger).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :
- Comprendre et expliquer les diversités et inégalités de notre société à l'aide de concepts-clefs (culture, identité, norme, discrimination, domination, subjectivation, etc.).
- Prendre conscience de ses propres représentations et manières d'agir ainsi que de l'impact de celles-ci dans la construction de soi et le rapport aux autres.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement en FWB (Décrets Code, Neutralité) et l'État Belge (Lois et Constitution, prescrits UE, Conventions ONU).
- Adopter un regard critique sur ses propres pratiques, les pratiques institutionnelles et sociétales, et sur le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production ou la transformation des inégalités de l'ordre social.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

-Textes légaux relatifs à l'enseignement (Livret 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et secondaire ; Décret Mission)
- Déclaration des droits de l'enfant.
- Charte de l'enseignement officiel et valeurs de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Projet éducatif et pédagogique que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel des compétences de l'enseignant.
- Longhi, G. Pour une déontologie de l'enseignement.
- Le secret professionnel et les enseignants, Agers. - Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
- Ronge, J-L, Jonckeere, A. (sd). 100 questions sur les droits à l'école, Ed Jeunesse et Droit.
- Degraef, V. et al. (2019). Voir l'école maternelle en grand ! Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité. Bruxelles : Fondation Roi Baudoin
- Prairat E. (2016). Quelle éthique pour l'enseignant. Acte de colloque. 16ème Université d'automne du Sniup.
- Prairat E. (2015). Quelle éthique pour les enseignants ? Louvain-la-Neuve. De Boeck.
- Sources émanant de WBE. - Etc. (les documents spécifiques seront précisés par chaque titulaire de l'UE)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Choisissez un élément.</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Cognition en contexte d'apprentissage</td></tr>
<tr><td>Alias : CognApp</td><td>Crédit(s) : 3 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3211</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 18 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Stéphanie PETERS (s.peters@uliege.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Ce cours travaillera quatre acquis d'apprentissage :

*** Connaître** et **comprendre** les déterminants et processus cognitifs impliqués dans l'apprentissage (mémoire, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire.
*** Établir des liens** entre les connaissances sur les processus cognitifs et des activités pédagogiques.
*** Être sensibilisé** à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages)
*** Nourrir** une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire

Ces acquis d'apprentissage s'inscrivent notamment dans le développement des compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive : notamment,
"maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage (3b)".

Contenu de l'activité

Les contenus porteront sur les déterminants cognitifs des apprentissages (mémoire, attention, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire. Ces contenus viseront à permettre aux étudiants de comprendre la nature des processus cognitifs impliqués dans les activités pédagogiques et de les sensibiliser à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages) afin de leur permettre de rentrer dans une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec la formatrice titulaire)

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	o E-Learning	o Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	o Ouvrage de référence	o Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires :
Un **syllabus** de cours sera disponible sur e-campus, ainsi que les **slides**.
Les étudiants devront également lire un **article scientifique** et visionner une **conférence en ligne**. Ces ressources seront disponibles sur e-campus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	o Activités en laboratoire	o Exercices, applications, travaux pratiques
o Exposé par l'étudiant.e	o Résolutions de problèmes	o Enseignement mutuel (par les pairs)
o Travaux en autonomie	o Ateliers, travaux de groupes	o Observations de pratiques / de terrain
o Classe inversée	o Projet sur le terrain	o Séminaires, excursions, visites

● Autre : (Le cours sera donné *ex cathedra*. De nombreuses animations seront proposées en séance pour faciliter l'intégration des concepts. La présence au cours est donc vivement recommandée.)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
CognApp	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (lors de chacune des deux sessions) consistera en une série de QCM.
Plus de détails sur les modalités d'évaluation sont disponibles via :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0003-1.html

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS0003-1

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources…), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Choisissez un élément.</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 2</td><td colspan="2">U.E. : Didactique disciplinaire - Français</td></tr>
<tr><td>Alias : DidaDis</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3212</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 12 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Salima El Karouni</td></tr>
</table>

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS0006-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3006-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Activités d'intégration professionnelle 3</td></tr>
<tr><td>Alias : AIP-3</td><td>Crédit(s) : 9 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3301</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 108 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Ateliers de formation professionnelle
- Activité 2 : Didactique (inter)disciplinaire du français
- Activité 3 : Didactique (inter)disciplinaire du FLE et du FLA
- Activité 4 : L'enseignant, acteur collaboratif
- Activité 5 : Technopédagogie

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :
○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'UE AIP3 vise à accompagner les étudiants dans la construction progressive de leur identité professionnelle d'enseignant, en articulant les apports des différentes activités d'apprentissage qui la composent.
Elle contribue au développement de compétences didactiques, technopédagogiques et réflexives, en encourageant les étudiants à concevoir, analyser et ajuster leurs pratiques pédagogiques.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

…

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AIP-3	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation repose sur des évaluations distinctes, propres à chacune des activités d'apprentissage (AA).
Chaque titulaire communiquera aux étudiants les consignes, les productions attendues et les modalités d'évaluation spécifiques à son AA.
Les résultats obtenus dans les différentes AA seront ensuite pris en compte pour établir une note globale unique pour l'UE.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : **Activités d'intégration professionnelle 3**	
Alias : AIP-3	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 48 h	**A.A.** : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle visent à ancrer les contenus théoriques dans des situations pratiques. Des mises en situation, issues des réalités du terrain, ainsi que des projets, seront proposés aux étudiants et co-animés par les enseignants (didacticiens, MFP et pédagogues). Ces activités permettront aux étudiants de développer leurs compétences pédagogiques et de les préparer à leurs stages actifs. Les AFP incluent également des moments d'analyse des pratiques, tant collectifs qu'individuels, permettant ainsi aux étudiants de faire évoluer leur identité professionnelle et d'améliorer l'efficacité de leurs pratiques d'enseignement.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

- **Rédiger la planification** d'une séquence d'enseignement complète, logique et structurée, en tenant compte des prescriptions légales de la FWB (décrets, socles, programmes) pour les disciplines français et FLE.
- **Préparer des situations d'enseignement et d'évaluation** des compétences appropriées, en regard des programmes d'enseignement, ainsi que des modèles et contenus disciplinaires, psychopédagogiques et didactiques spécifiques à la discipline du français et du FLE.
- **Proposer des améliorations** à ses pratiques dans ses préparations et réflexions écrites, sur la base des retours formatifs reçus et/ou d'une analyse de ses pratiques.
- **Définir les contours de son identité professionnelle** en tant qu'enseignant du français et du FLE.
- **Écrire dans un français impeccable** tout type de production et s'exprimer oralement de manière claire, compréhensible et adéquate selon la situation de communication.
- **Mobiliser de manière transversale** les acquis d'apprentissage développés dans les autres cours de son cursus.
- **S'engager dans des projets pédagogiques** et assumer la responsabilité de les mener à bien.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Des ressources professionnelles propres au métier d'enseignant en Fédération Wallonie Bruxelles :

- Le portail de l'enseignement en FWB : http://www.enseignement.be
- Le portail du réseau de l'enseignement officiel : https://www.w-b-e.be

CECRL (volume complémentaire) 1680a4e270

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	● Projet sur le terrain	● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : **Activités d'intégration professionnelle 3**	
Alias : AIP-3	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h	**A.A.** : Didactique (inter)disciplinaire du français	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours de didactique (inter) disciplinaire du français a pour objectif de consolider et d'enrichir la boîte à outils didactique des étudiant·es dans les quatre visées du Référentiel, en portant une attention particulière à leurs articulations, tant en production qu'en réception (parler-écrire, écouter-lire). À partir de concepts théoriques et de réflexions issues de recherches récentes, il engage les étudiant·es dans une analyse critique et une mise en perspective de leurs pratiques professionnelles, afin de développer une approche réflexive et éclairée de l'enseignement du français.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Identifier et mobiliser une variété d'outils didactiques.
- S'approprier des concepts théoriques et des réflexions issues de recherches en didactique du français.
- Évaluer de manière critique ses propres pratiques et ses choix pédagogiques.
- Mettre en perspective différentes approches du français pour en dégager les enjeux et les implications.
- Développer une posture réflexive et éclairée face à l'enseignement du français, en articulant théorie et pratique.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Simard Cl., Dufays J.-L., Dolz J., Garcia-Leblanc C. (2019). « Didactique du français langue première ». De Boeck.
Revues : Repères, Pratiques, Enjeux, Le français aujourd'hui, etc.
Une bibliographie sélective sera distribuée au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

/

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : **Activités d'intégration professionnelle 3**	
Alias : AIP-3	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Didactique (inter)disciplinaire du FLE et du FLA	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Cette AA est à envisager en lien étroit avec l'UE Enseignement/apprentissage du Français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation et consistera, à partir des contenus envisagés dans cette UE, à critiquer et/ou construire des dispositifs d'enseignement/apprentissage adaptés aux publics-cibles, en fonction d'objectifs définis.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Critiquer les méthodes et/ou outils présentés dans l'UE Enseignement / apprentissage du Français an tant que langue étrangère et langue de scolarisation.
- Adapter ces méthodes et/ou outils à un public prédéfini.
- Construire des dispositifs pédagogiques en fonction d'un public prédéfini

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : Les supports utilisés dans le cadre de l'UE FLE/FLA3

Sources bibliographiques principales

Voir la bibliographie de l'UE Enseignement-apprentissage du Français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : **Activités d'intégration professionnelle 3**	
Alias : AIP-3	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : L'enseignant, acteur collaboratif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Cette AA du B3 offre les balises pour permettre une collaboration avec les acteurs de l'équipe éducative et externes à l'école.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ● Documents de travail ● Portefeuille de lectures
● Dias de projection ● Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Avis n°3 du Pacte pour un Enseignement d'Excellence ; Fascicule "Pacte pour un enseignement d'excellence - enseignants" ; Décret du 14 mars 2019 portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux pouvoirs organisateur ; ART 5 décret FIE Les compétences

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ● Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : **Activités d'intégration professionnelle 3**	
Alias : AIP-3	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	**A.A.** : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les étudiants devront créer un outil didactique technologie et/ou numérique sur mesure utilisable dans le cadre leurs activités d'apprentissage en stage. Cet outil sera de préférence transversal à une discipline d'enseignement.
https://www.courssegondval.com/technopeda-b-3.html

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Création d'outils et de contenus dans des dispositifs de formation adaptés à l'âge, aux prescrits des sciences cognitives et aux objectifs d'apprentissage du public cible.
- Analyser l'objectif d'apprentissage choisi par l'étudiant dans le champ de la réalisation de son outil.
- Réaliser un état de l'art.
- Conceptualiser l'outil
- Créer l'outil au Pôle technopédagogique
- Tester et évaluer le dispositif.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Cours de psychologie des apprentissages et du développement BAC 1 HECH

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	● Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La création de l'outil est exclusivement réalisée durant les séances de cours dans l'espace du pôle technopédagogique. La présence au cours est de requise.

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="3">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="3">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="5">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="3">U.E. : Français et didactique de la discipline</td></tr>
<tr><td>Alias : Fr-3</td><td>Crédit(s) : 14 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3302</td><td colspan="2">Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="3">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="5">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="5">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 140 h</td></tr>
<tr><td colspan="3"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Valérie Centi (valerie.centi@hech.be)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Français : outils de la langue
- Activité 2 : Français : littérature générale
- Activité 3 : Français : littérature de jeunesse

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

O prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

O créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- **Concevoir de manière autonome une séquence complète de vingt heures** destinée à des élèves du début du deuxième degré (14-16 ans), en veillant à la cohérence, la créativité et la pertinence des choix didactiques et pédagogiques.
- **Identifier et formuler clairement l'objectif général et les objectifs intermédiaires** de la séquence, ainsi que les savoirs et savoir-faire visés à chaque étape.
- **Justifier chaque choix didactique et méthodologique** en s'appuyant sur les notions, démarches et outils étudiés dans les cours de didactique, de littérature, de langue et de pédagogie suivis au cours des trois années de formation.
- **Mettre en œuvre une exploitation didactique d'un ou plusieurs supports narratifs**.
- **Intégrer au moins un support textuel contextualisé** afin de travailler les stratégies de lecture et d'écriture (abords du texte, compétences textuelles, grammaire du texte).
- **Développer des apprentissages linguistiques adaptés au niveau d'enseignement**, en articulant les dimensions de lecture, d'écriture et d'oralisation.
- **Concevoir des activités favorisant l'expression personnelle des élèves** à l'écrit.
- **Inscrire la séquence dans une perspective culturelle et contemporaine**, en valorisant la plus-value culturelle des supports choisis et en contextualisant leur apparition.
- **Mobiliser et articuler divers dispositifs et démarches didactiques** en fonction des objectifs visés.
- **Produire des documents élèves, corrigés et évaluations** conformes aux attentes du métier, clairs, rigoureux et adaptés au public cible.
- **Présenter oralement sa séquence** de manière claire, structurée et argumentée, en explicitant les choix didactiques et méthodologiques opérés.
- **Faire preuve de réflexion critique et d'autonomie professionnelle**, en assumant pleinement ses choix d'enseignement et en justifiant leur pertinence.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Voir AA.

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fr-3	…	…	20 %	…	60 %	20 % (20 %)	…	60 %	40 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'UE Français et didactique de la discipline sera évaluée comme suit : en janvier un examen oral basé sur un écrit et/ou sur des lectures, évalué à hauteur de 20% ; l'examen de juin portera sur une épreuve intégrée (dont les consignes et la date de dépôt seront transmises au cours), notée comme suit : dépôt d'un travail écrit évalué à 60% et d'une défense orale, à 20%.

La matière de l'épreuve de janvier, dispensatoire, peut être représentée en juin en cas d'échec de l'étudiant·e.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le critère de réussite de l'UE correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : **Français et didactique de la discipline**	
Alias : Fr-3	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 48 h	**A.A.** : Français : outils de la langue	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Outils de la langue
Le cours abordera les stratégies de lecture et la grammaire du texte à travers différents genres littéraires liés au féminisme. Il s'agira tout d'abord d'interroger la notion de féminisme, de la replacer dans une perspective historique et d'interroger les enjeux dont elle porteuse aujourd'hui. Un portefeuille de lecture proposera des extraits d'œuvres ayant marqué l'histoire du mouvement et ils seront mis en dialogue avec divers textes littéraires (romans, bandes dessinées, mangas, poésie, théâtre, etc.). Ces extraits seront analysés avant tout sous un angle formel — découpage du texte, point de vue du·de la narrateur·rice, marques d'énonciation, procédés de modalisation, construction des personnages, temps du récit, stylistique — afin de cerner comment l'intention de leur auteur·rice se manifeste dans la lettre du texte. Plusieurs démarches expérimentées pourront par ailleurs être transposées en classe de secondaire (par exemple, l'arpentage, les cercles de lecture, les jeux de rôle, ou encore le théâtre de lecteur·rices).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant·e sera capable :

- de mettre un texte littéraire ou non-littéraire en perspective avec l'histoire du féminisme ;
- d'analyser les procédés formels et stylistiques dans un discours, d'en dégager les effets sur le·la lecteur·rice ;
- de confronter plusieurs textes pour en souligner les particularités, les similitudes et les divergences.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Dewilde, A., & Brasselle, P. (2021). *Enseigner à lire et à écrire aujourd'hui. Méthode, pédagogie, enseignement*. De Boeck Supérieur.
Genette, G. (1987). *Seuils*. Seuil.
Genette, G. (2007). *Discours du récit*. Seuil.
Jarrety, M. (dir.). (2001). *Lexique des termes littéraires*. Le Livre de Poche.
Pellat, J.-C. (dir.). (2017). *Le Grevisse de l'enseignant. L'analyse des textes*. Magnard.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

/

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : **Français et didactique de la discipline**	
Alias : Fr-3	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 46 h	**A.A.** : Français : littérature générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Littérature générale
Le cours portera sur l'étude approfondie et critique des principaux genres regroupés par le programme sous l'intitulé "récits de vie", à savoir: autobiographie, journal intime et biographie. Il sera consacré à la définition desdits genres et à l'élaboration d'une grille de lecture transférable au niveau du cycle inférieur du secondaire. L'étude des récits "intimes" sera également l'occasion de poser la question du réel et de ses représentations littéraires et artistiques (mimèsis). Autrement dit, en abordant "l'écriture de soi", c'est aussi la question des limites entre le factuel et le fictionnel que nous discuterons. Il offrira également l'occasion d'élaborer en classe une leçon intégrée interrogeant la frontière entre fait et fiction. Dans ce cadre, des notions telles que "récit de vie", "pacte de lecture", "vraisemblance", "illusion référentielle", "simulacre", "autofiction", "feintise ludique", "alter ego", "écriture fragmentaire" et "psycho-géographie" seront réinvesties de façon critique afin de permettre aux futurs enseignants de français de se positionner en phase avec la production littéraire et la société contemporaines. Une réflexion sur les enjeux d'une prise de parole intime/réflexive s'articulera autour de la nécessaire délicatesse à mettre en œuvre dès lors qu'on s'adresse à un public adolescent. Suivant les préceptes et précautions didactiques de Ph. Lejeune, les étudiants devront concevoir à l'intérieur de cette leçon des ateliers d'écriture en "je" où la question de l'identité narrative se posera moins en termes de fidélité au réel que de jeu littéraire. Outre l'installation d'ateliers d'écriture, la leçon permettra également la pratique d'un cercle de lecture autour d'un "récit de vie" pour ado. Enfin, l'usage de supports imagés (relevant de la peinture, de la photographie contemporaine, du cinéma, de jeu vidéo, de l'expérience d'une visite d'un musée, d'une BD, d'un roman graphique, etc.), l'exploitation d'un album pour adolescents et de techniques transmédia et/ou cross- média constitueront une contrainte opérationnelle. Lors de l'examen oral, l'étudiant présentera ses choix didactiques, lesquels auront été préalablement discutés avec l'ensemble de la classe à l'occasion de séances de travail obligatoires.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'étudiant·e sera capable :
- de faire des liens entre les parties historique et théorique du cours et des titres emblématiques du genre abordé en classe dans le cadre de cercles de lecture ;
- de développer une réflexion critique sur l'intitulé des genres et de leurs limites ;
- de développer une réflexion didactique quant à l'appréhension en classe des genres visés ;
- d'exercer son jugement et mettre à jour une réflexion critique sur les éléments abordés en classe ;
- faire la preuve d'autonomie dans les choix didactiques

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- CLEMENS (Eric), La fiction et l'apparaître, Paris, Albin Michel, Bibliothèque du Collège International de Philosophie, 1993.
- GENETTE (Gérard), Fiction et diction, Paris, Seuil, coll Poétique, 1991,
- COHN (Dorrit), Le propre de la fiction, Paris, Seuil, 2001 (1999).
- SCHAEFFER (Jean-Marie), Pourquoi la fiction, Paris, Seuil, 1999.
- SCHAEFFER (Jean-Marie), Les Troubles du récit, Paris, Marchaisse, 2020.
- COLONNA (Vinent), Autofictions & autres mythomanies littéraires, éditions Tristram, 2004.
- JABLONKA (Ivan), L'Histoire est une littérature contemporaine, Seuil, 2014.
- DEMANZE (Laurent), Les Fictions encyclopédiques : de Gustave Flaubert à Pierre Senges, Paris, Corti, 2015.
- LEJEUNE (Jean-Marie), Le Pacte autobiographique, Paris, Seuil, 2005.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	● Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (cercles de lecture)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

/

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : **Français et didactique de la discipline**	
Alias : Fr-3	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 46 h	**A.A.** : Français : littératiure de jeunesse	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

1. Le cours envisagera tant les composantes formelles et narratives que les spécificités médiatiques de l'album, de la bande dessinée et du manga, tout en convoquant quelques grandes figures qui ont contribué à leur essor et à leur reconnaissance. La transition entre le primaire et le secondaire fera l'objet d'une attention privilégiée, dans la mesure où elle implique une réflexion sur les caractéristiques cognitives, culturelles et affectives de ce lectorat en devenir, ainsi que sur les propositions de lecture les plus à même de nourrir à la fois l'intérêt des élèves et les exigences de leur formation.
2. Le cours s'attachera également à explorer les diverses implications que recouvre la notion de théâtre, qu'il s'agisse de l'expérience du spectacle vivant — aller au théâtre, assister à une représentation —, de l'approche textuelle par la lecture de l'œuvre dramatique, intégrale ou fragmentaire, ou encore de sa dimension énonciative, en lien direct avec la visée *Parler* telle qu'énoncée dans le Référentiel.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- **Identifier** les composantes formelles et narratives propres à l'album, à la bande dessinée et au manga. Analyser ces supports dans leurs relations texte et image.
- **Analyser** les spécificités médiatiques de ces supports.
- **Situer** quelques figures majeures qui ont contribué à l'essor et à la reconnaissance culturelle de ces genres.
- **Sélectionner et justifier** des lectures motivantes et pertinentes adaptées à un lectorat à la jonction primaire-secondaire.
- **Concevoir** des pistes didactiques exploitant ces supports pour développer la motivation et les apprentissages.
- **Définir et expliciter** les différentes implications de la notion de théâtre (spectacle vivant, lecture du texte dramatique, dimension dicible/performative).
- **Comparer** les apports respectifs de l'expérience spectatorielle, de la lecture et de la mise en voix du texte dramatique.
- **Relier** ces différentes dimensions aux caractéristiques de la visée *Parler* définie dans le Référentiel.
- **Élaborer** des dispositifs pédagogiques intégrant la visée *Parler* pour développer la compétence orale des élèves.
- **Évaluer** la pertinence et l'efficacité de ces dispositifs au regard des besoins d'un public du secondaire inférieur.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- Centi, V., D'Anna V., Delbrassine D., Dozo B.-O. (2021) *Comprendre la littérature de jeunesse.* L'école des loisirs.
- Leveque, T., & Leveque, N. (2020). *En quête d'un grand peut-être*. Un grand peut-être éditions.
- Letourneux, M. (2017). *Fictions à la chaîne : Littérature sérielle et culture médiatique*. Seuil.
- McCloud, S. (2007). *L'art invisible* (Trad. d'*Understanding Comics*). Delcourt.
- Van der Linden, S. (2007). *Lire l'album*. Atelier du poisson soluble.
- Van der Linden, S. (2013). *Album{s}*. Actes Sud.
- Van der Linden, S. (2021). *Tout sur la littérature de jeunesse*. Gallimard Jeunesse.*Lecture Jeune* (2006). Numéro 119.

Une bibliographie complète sera distribuée au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

/

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Enseignement/apprentissage du français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation</td></tr>
<tr><td>Alias : FLEFLA-3</td><td>Crédit(s) : 4 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3303</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 40 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Anne Pottier (anne.pottier@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Transposer les différents principes méthodologiques vus et/ou vécus au cours dans les préparations de leçons et dans le cadre des stages en FLES (objectif se recoupant avec l'AIP3 – didactique du FLE et du FLA).
- Créer des dispositifs ludiques pertinents au service de l'enseignement / apprentissage du FLES.
- Exploiter le support cinématographique comme outil d'enseignement/apprentissage de la langue et de la culture cibles.
- Relativiser la notion d'erreur et s'en servir pour concevoir un dispositif d'enseignement/apprentissage de la langue-cible pertinent.
- Amener un public peu scolarisé vers la lecture-plaisir à travers des démarches adaptées et pertinentes.
- Transférer ces propositions d'activités à d'autres publics (avec d'autres supports qui relèvent également de la lecture-plaisir).
- Se décentrer par rapport à ses propres représentations (clichés, préjugés, stéréotypes).
- Se servir des préjugés, stéréotypes, clichés des apprenants comme support d'apprentissage de la langue et de la culture cibles d'une part et comme outil au service d'un mieux vivre au sein d'une classe multiculturelle d'autre part (en amenant les apprenants à les verbaliser et à les dépasser).

Contenu de l'activité

- Les activités ludiques en classe de FLES : avantages, inconvénients, principes didactiques, expériences à vivre et dispositif ludique à construire conformément au public-cible.
- La notion d'erreur en classe de FLES : rôle de l'erreur dans le processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ; simulations visant à relativiser la notion d'erreur ; pistes pour le traitement des erreurs en FLES.
- Le cinéma en classe de FLES : le film (ou la série) – un extrait ou en entier – envisagé comme support didactique dans un processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère : intérêts et pistes d'exploitation.
- La lecture-plaisir ou comment amener un public peu lettré, voire analphabète, vers d'autres types de lecture que celles qui relèvent d'un non-choix : réflexions théoriques et activités pratiques à vivre et à commenter en classe.
- Les préjugés, clichés et stéréotypes : réflexions théoriques, activités pratiques à vivre, à critiquer en classe et à transposer, le cas échéant, au public-cible.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

« Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels ». (Contenus minimaux de la RFIE)

Les contenus sont à établir en lien avec le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) pour le FLE et s'inscrivent dans les nouveaux référentiels de manière transversale pour le FLA (à titre d'exemple : Référentiel de français et langues anciennes : 1.5.3. « Langue de scolarisation »).

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	O E-Learning	● Documents de travail	O Portefeuille de lectures
● Dias de projection	O Ouvrage de référence	O Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

ASTOLFI, J.-P. (1997). *L'erreur, un outil pour enseigner*, Paris : ESF.

CHISS, J.-P. (sous la dir. de) (2021). *Le Fle et la Francophonie dans le monde*, Paris : Armand Colin.

BORDWELL D. (2009). *L'art du film (une introduction)*, Bruxelles : De Boeck.

CECRL (version actualisée de 2021).

CUQ, J.-P. (sous la dir. de). (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris : CLE International.

DEFAYS J.-M. (2003). *Le français langue étrangère et seconde*, Sprimont, Mardaga, 2003.

DEFAYS J.-M. (2018). *Enseigner le français langue étrangère et seconde*. Bruxelles : Mardaga, 2018.

ETHIS E. (2009). *Sociologie du cinéma et de ses publics*, Paris : Armand Colin, Paris.

FAFA, C. & PETITMENGIN, V. (2017). *La grammaire en jeux,* Grenoble : PUG.

MARQUILLO LARRUY, M. (2003). *L'interprétation de l'erreur,* Paris : CLE International.

MICHEL, P. (2001). *1001 escales sur la mer des histoires*, Bruxelles : Collectif alpha.

SILVA, H. (2008). *Le jeu en classe de langue*, Paris : CLE International.

VANDERBORGHT, M., MATHY, J., LOHEST, G. (2016). *En découvre avec les préjugés*. Namur : Équipes populaires.

WEISS, F. (2002). *Jouer, communiquer, apprendre*, Paris : Hachette FLE.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ○ Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLEFLA-3	…	…	50 %	…	…	50 %	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La maitrise de la langue fait partie intégrante des évaluations.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Choisissez un élément.	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E. : Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : aspects didactiques en français**	
Alias : GHA-a / Crédit(s) : 6 ECTS	Acronyme info : PLFL3304	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 36 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : M. Maxime Alais & Mme Salima El Karouni	

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS3003-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3003-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Stage en 3e année de l'enseignement secondaire (3 semaines)</td></tr>
<tr><td>Alias : Stage-3a</td><td>Crédit(s) : 5 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3305</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ○ Non ● Oui (UE Stage-2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 60 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de ce stage de trois semaines dans l'enseignement secondaire, le futur enseignant sera capable d'assumer, avec une autonomie croissante, la conception, la mise en œuvre et la régulation de séquences d'enseignement-apprentissage, en mobilisant une maîtrise rigoureuse des contenus disciplinaires et des compétences pédagogiques et didactiques développées au cours de sa formation. Plus précisément, il sera capable de :

1. Maîtriser les contenus disciplinaires à enseigner et les transposer en savoirs accessibles, structurés et adaptés au niveau des élèves.
2. Concevoir de manière autonome des séquences d'enseignement-apprentissage cohérentes, en articulant les prescriptions des référentiels, les objectifs d'apprentissage, les démarches didactiques, les activités et les modalités d'évaluation.
3. Conduire et réguler les situations d'enseignement-apprentissage, en mobilisant des gestes professionnels adaptés et en ajustant ses interventions aux réactions, aux difficultés et aux progrès des élèves.
4. Assurer une gestion efficace du groupe-classe, en instaurant un cadre de travail sécurisant, structuré et propice à l'engagement des élèves dans les apprentissages.
5. Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, en identifiant leurs besoins et en mettant en œuvre des stratégies de différenciation et d'accompagnement adaptées.
6. Analyser sa pratique de manière réflexive, en s'appuyant sur des observations, des traces d'apprentissage et des connaissances théoriques pour évaluer la pertinence de ses choix pédagogiques et envisager des ajustements.

Contenu de l'activité

Ce stage vise à consolider l'autonomie professionnelle du futur enseignant dans la conception, la mise en œuvre et la régulation de séquences d'enseignement-apprentissage, en veillant particulièrement à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur transposition didactique. Le stage comprend 60 heures d'enseignement (12 h/semaine en français et 8 h/semaine en FLE), dont une majeure partie obligatoirement assurée en 3e année de l'enseignement secondaire de transition. Des journées d'observation et de préparation permettent de découvrir les classes, de rencontrer les maîtres de stage et de préparer les interventions pédagogiques. Le futur enseignant participe également à deux tâches collégiales du métier, en dehors de l'enseignement. Une attention particulière est accordée à la qualité des préparations, à la gestion de classe, à l'adaptation aux besoins des élèves, à la posture professionnelle ainsi qu'à la capacité de collaboration, de communication et d'ajustement de ses pratiques.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Articulation entre théorie et pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.
- Exploration des méthodologies d'enseignement et des processus d'apprentissage.
- Maitrise approfondie, tant écrite qu'orale, de la langue française dans un contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (Un guide du stage, en complément à la convention de stage, précise les modalités et attendus de ce stage.)

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ○ Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ○ Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ● Autre : (pratiques professionnelles)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stage-3a	100 %	…	…	…	…	…	Report	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation du stage repose sur l'analyse et la synthèse des appréciations formulées par les différents superviseurs de la Haute École et les maîtres de stage, complétées par les autres traces du parcours de l'étudiant. Cette synthèse est présentée au Conseil didactique qui statue collégialement sur la note finale. Cette note ne résulte pas d'une moyenne arithmétique des évaluations recueillies mais d'une appréciation globale et argumentée du parcours de l'étudiant, prenant en compte sa progression, son niveau de maîtrise des compétences professionnelles et les différentes facettes du métier enseignant.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E. : Méthodologie de l'enseignement**	
Alias : Methodo-3 / Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3306	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 20 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Dorothée Jardon (dorothee.jardon@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▪ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue du cours de Méthodologie de l'enseignement (partim 2), le futur enseignant sera capable de :

1. **Mobiliser des concepts et des résultats issus de la recherche** en sciences de l'éducation et en psychologie de l'apprentissage pour comprendre et éclairer des pratiques d'enseignement.
2. **Analyser de manière critique un dispositif pédagogique**, en identifiant les mécanismes d'apprentissage qu'il sollicite, ses conditions de mise en œuvre, ses apports mais également ses limites et ses points de vigilance.
3. **Articuler connaissances scientifiques, savoirs issus de la formation et expérience du terrain**, en distinguant notamment ce qui relève d'un témoignage ou d'un outil professionnel de ce qui est étayé par la recherche.
4. **Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'enseignement étayés par les connaissances issues de la recherche et adaptés aux élèves**, notamment pour faire apprendre par les interactions entre pairs et pour accompagner les élèves dans le développement de stratégies d'apprentissage et d'une autonomie progressive.
5. **Développer une posture réflexive sur sa propre pratique**, en étant capable d'observer et d'analyser la mise en œuvre d'un dispositif, de justifier ses choix pédagogiques et d'envisager des ajustements.

<u>Contenu de l'activité</u>

Le cours s'organise autour de deux axes :

- **Les pratiques d'enseignement coopératif et collaboratif** : fondements théoriques, caractéristiques, conditions d'efficacité, apports et limites de ces dispositifs ; analyse de pratiques coopératives vécues en formation, illustrées notamment par les ateliers de négociation graphique et les cercles de lecture en classe de français.
- ***Apprendre à apprendre : comment outiller ses élèves ?*** : principaux processus cognitifs mobilisés dans l'apprentissage et conditions qui le soutiennent ; rôle de l'enseignant dans l'accompagnement des élèves vers une plus grande autonomie ; conception et expérimentation, en partenariat avec un établissement scolaire, d'ateliers de méthodes de travail structurés autour de la roue de l'apprentissage.

Les deux axes articulent apports de la recherche, expérimentation de dispositifs et analyse réflexive des pratiques d'enseignement. Le cours (tant dans les contenus développés que dans les activités d'enseignement proposées) engage aussi le futur enseignant dans deux postures complémentaires et progressives : au fil du chapitre 1, il apprend à analyser un dispositif coopératif qu'il a lui-même vécu comme apprenant ; au fil du chapitre 2, il est amené à concevoir, animer et évaluer lui-même un dispositif auprès de vrais élèves. **Le cours accompagne ainsi le futurs enseignant d'une posture d'observateur-analyste vers une posture de concepteur-acteur de son enseignement**.

<u>Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE</u> (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Articulation entre théorie et pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.
- Exploration des méthodologies d'enseignement et des processus d'apprentissage.

<u>Supports didactiques obligatoires</u>

● Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Pour les pratiques d'enseignement coopératif

- Buchs, C., Lehraus, K., & Crahay, M. (2012). Coopération et apprentissage. Dans M. Crahay (dir.), L'école peut-elle être juste et efficace ? De Boeck.
- Connac, S. (2017). La coopération entre élèves. Réseau Canopé.
- Reverdy, C. (2016). La coopération entre élèves : des recherches aux pratiques. Dossier de veille de l'IFÉ, n° 114. ENS de Lyon.
- Plante, I. (2012). L'apprentissage coopératif : des effets positifs sur les élèves aux difficultés liées à son implantation en classe. Revue canadienne de l'éducation, 35(4), 252-283.
- …

Pour « Apprendre à apprendre : comment outiller ses élèves ? »

- Berthier, J.-L., Borst, G., Desnos, M., & Guilleray, F. (2019). Enseigner avec les sciences cognitives. ESF Sciences Humaines.
- Dehaene, S. (2018). Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines. Odile Jacob.
- Rey, B., & Carette, V. (2019). Enseignement et apprentissage dans le secondaire : un état des connaissances et des problèmes. Academia-L'Harmattan.
- Conseil scientifique de l'Éducation nationale. Ressources consacrées à la métacognition et au feedback. Réseau Canopé.
- …

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	● Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée	● Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Methodo-3	…	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation de l'UE prendra la forme d'un **examen oral** individuel d'une durée de 40 minutes, prenant appui sur un **support de présentation** préparé par l'étudiant. L'étudiant sera amené à présenter et à défendre une **analyse portant sur les deux axes du cours** :

- l'analyse critique d'un dispositif d'enseignement coopératif vécu dans le cadre du cours ;

- l'analyse de l'atelier consacré aux méthodes de travail, qu'il aura conçu en binôme, puis animé individuellement auprès d'élèves.

Dans les deux cas, il s'agira d'articuler l'analyse de situations concrètes avec les apports théoriques et les résultats de recherche étudiés dans le cours, afin de justifier ses choix, d'interpréter les observations réalisées et de porter un regard critique sur les dispositifs. Sauf précision contraire communiquée en cours d'année, chacune des deux analyses (chapitre 1 et chapitre 2) compte pour une part égale de la note globale de l'examen oral (50 % chacune).

La présentation sera suivie d'un échange avec la titulaire de l'UE, comprenant des **questions portant sur les contenus théoriques du cours et leur mobilisation dans l'analyse des situations présentées**. L'étudiant devra montrer sa capacité à expliquer les concepts mobilisés, à établir des liens entre théorie et pratique et à argumenter ses choix professionnels.

Les attentes concernant l'examen et les deux analyses critiques à présenter sont précisées dans le support rédigé pour chaque chapitre.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E. : Différenciation des apprentissages, diagnostic et remédiation des difficultés d'apprentissage**	
Alias : Diff / Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3307	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 20 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▪ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :
- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif principal de cette unité d'enseignement est de permettre au futur enseignant d'adapter ses dispositifs d'apprentissage à l'hétérogénéité des élèves qui composeront les groupes-classes dont il aura la charge. Les modèles théoriques abordés dans le cadre de ce cours lui permettront de poser des diagnostiques précis quant à la nature des difficultés que peuvent rencontrer les élèves dans leurs apprentissages pour ensuite envisager des outils de remédiation adéquats.

À l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant·e sera capable de :
- comprendre et distinguer les principaux concepts liés à l'hétérogénéité, à la différenciation pédagogique et à l'éducation inclusive ;
- analyser une situation d'apprentissage à partir d'indices contextualisés, en repérant les acquis, les ressources, les besoins et les obstacles sans réduire l'élève à une difficulté ou à une étiquette ;
- concevoir et planifier des situations différenciées et accessibles qui maintiennent des objectifs d'apprentissage communs et ambitieux ;
- ajuster l'étayage, les modalités d'enseignement et l'évaluation formative afin de soutenir l'engagement, l'autonomie et la progression des élèves ;
- justifier et évaluer ses choix pédagogiques à partir des observations recueillies, des effets constatés et de références théoriques étayées.

Contenu de l'activité

Tout groupe-classe se caractérise par une diversité d'acquis, de besoins, de ressources, de stratégies et d'expériences. Dans cette unité d'enseignement, le futur enseignant apprendra à analyser cette hétérogénéité en recueillant des indices contextualisés sur les apprentissages des élèves. Cette démarche permettra de poser un diagnostic pédagogique évolutif, attentif tant aux difficultés et aux obstacles qu'aux forces et aux points d'appui de chacun, sans enfermer les élèves dans des catégories ou des profils supposés. Sur cette base, le futur enseignant sera amené à concevoir des situations d'apprentissage accessibles et différenciées, maintenant des objectifs communs et ambitieux, tout en ajustant les supports, l'étayage, les modalités de travail et le degré de guidage. L'observation et l'évaluation formative lui permettront de réguler son enseignement et de proposer, lorsque cela s'avère nécessaire, des remédiations ciblées. Le cours conduira également à déconstruire certains neuromythes, notamment ceux liés aux styles d'apprentissage et aux profils figés, afin de fonder les choix pédagogiques sur des observations rigoureuses et sur des connaissances issues de la recherche.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

…

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	O E-Learning	● Documents de travail	O Portefeuille de lectures
● Dias de projection	O Ouvrage de référence	O Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Cnesco. (2017). Notes remises dans le cadre de la conférence de consensus du Cnesco et de l'Ifé/ENS de Lyon « Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement pour la réussite de tous les élèves ? ».
http://www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique/

Crahay, M. (2000). L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis. De Boeck Université.

Forget, A. (2017). La différenciation dans l'enseignement : état des lieux et questionnement. Cnesco. http://www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique/

Houdé, O., & Borst, G. (Dirs.). (2018). Le cerveau et les apprentissages. Nathan.

Mons, N., Chesné, J.-F., Piquet, N., & Coudroy, T. (2017). Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement à la réussite de tous les élèves ? Dossier de synthèse. Cnesco. https://www.cnesco.fr/fr/ressources/dossier-synthese-differenciation-pedagogique/

Tremblay, P. (2012). Inclusion scolaire : dispositifs et pratiques pédagogiques. De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- o Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- o Classe inversée
- o Autre : (…)
- o Activités en laboratoire
- o Résolutions de problèmes
- ● Ateliers, travaux de groupes
- o Projet sur le terrain
- o Exercices, applications, travaux pratiques
- o Enseignement mutuel (par les pairs)
- o Observations de pratiques / de terrain
- o Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Diff	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation prend la forme d'un rapport d'enquête réflexive portant sur une séquence d'apprentissage conçue et mise en œuvre par l'étudiant·e durant son stage. Structuré en trois parties - le prévu, le vécu et le revu -, ce travail l'amènera d'abord à présenter son diagnostic pédagogique de la situation, en analysant les acquis, les ressources, les besoins et les obstacles repérés, puis à justifier les décisions de différenciation anticipées. L'étudiant·e analysera ensuite deux épisodes significatifs vécus en classe, en s'appuyant sur des faits et sur les effets observés auprès des élèves, y compris lorsque ceux-ci se révèlent insuffisants. Enfin, il ou elle proposera une version repensée de son intervention, assortie de pistes d'ajustement réalistes.
L'évaluation portera principalement sur la qualité de l'analyse, la pertinence des liens établis avec les concepts du cours, la cohérence des décisions pédagogiques et la capacité à adopter une posture professionnelle réflexive.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français o Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E. : Stages dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement spécialisé**	
Alias : Stage-3b / Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PLFL3308	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ○ Non ● Oui (UE Stage-2)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 84 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)	

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Stage dans l'enseignement primaire (P5/P6 - 3 semaines)
- Activité 2 : Stage dans l'enseignement spécialisé ou en intégration / dans une structure organisant du FLE/FLA (2 semaines)

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

● maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

● maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
● prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
● créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
○ construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif principal de ces deux stages pédagogiques sera de préparer et enseigner des séquences dans les deux disciplines d'enseignement, tant dans l'enseignement spécialisé que dans l'enseignement primaire, en mettant l'accent sur la différenciation des apprentissages.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Articulation entre théorie et pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.
- Exploration des méthodologies d'enseignement et des processus d'apprentissage.
- Maitrise approfondie, tant écrite qu'orale, de la langue française dans un contexte professionnel.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stage-3b	…	…	…	100 %	…	…	Report	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation de ces deux stages repose sur l'analyse et la synthèse des appréciations formulées par les différents superviseurs de la Haute École et les maîtres de stage, complétées par les autres traces du parcours de l'étudiant. Cette synthèse est présentée au Conseil didactique, qui statue collégialement sur la note finale. Cette note ne résulte pas d'une moyenne arithmétique des évaluations recueillies, mais d'une appréciation globale et argumentée du parcours de l'étudiant, prenant en compte sa progression, son niveau de maîtrise des compétences professionnelles et les différentes facettes du métier enseignant.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : **Stages dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement spécialisé**	
Alias : Stage-3b	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 60 h	**A.A.** : Stage dans l'enseignement primaire (P5/P6)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce stage de trois semaines, organisé dans les classes de 5e et 6e années de l'enseignement primaire, vise à faire découvrir aux étudiants les réalités de l'enseignement primaire et à mieux comprendre les enjeux pédagogiques, didactiques et relationnels liés à la transition entre le primaire et le secondaire.

Les étudiants participent activement à la vie de la classe en prenant progressivement en charge des activités d'enseignement en français et en français langue étrangère / d'apprentissage (FLE/FLA), selon les modalités convenues avec leurs maîtres de stage. Ces prestations sont complétées par des temps d'observation et de co-intervention, permettant de mieux comprendre le fonctionnement des classes, les pratiques pédagogiques et les caractéristiques des élèves de fin de primaire. Une attention particulière est accordée à l'identification des acquis des élèves, à la compréhension des continuités entre les deux niveaux d'enseignement et à l'adaptation des démarches pédagogiques et didactiques à un public plus jeune.

Ce stage constitue également une occasion de développer l'autonomie professionnelle, la capacité d'adaptation et la prise d'initiative dans un contexte d'enseignement différent de celui auquel les étudiant·es se destinent.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Ce stage en primaire a pour objectif de développer, chez le futur enseignant, sa capacité à comprendre les spécificités pédagogiques, didactiques et organisationnelles de l'enseignement primaire, à concevoir et à mettre en œuvre des activités d'enseignement adaptées aux élèves de 5e et 6e années, et à identifier les enjeux de continuité des apprentissages entre l'enseignement primaire et secondaire.

Au terme de ce stage, l'étudiant·e sera capable de :

- Observer et analyser les caractéristiques des élèves de fin de primaire, leurs acquis, leurs besoins d'apprentissage ainsi que les pratiques pédagogiques et didactiques mises en œuvre dans les classes de P5/P6.
- Identifier les continuités et les ruptures entre l'enseignement primaire et secondaire, notamment en matière de contenus d'apprentissage, de démarches pédagogiques, d'autonomie des élèves et d'attentes scolaires.
- Concevoir et mettre en œuvre des activités d'enseignement en français et en FLE/FLA, adaptées aux objectifs d'apprentissage, aux caractéristiques des élèves et aux spécificités de l'enseignement primaire.
- Adapter sa posture professionnelle et ses interventions pédagogiques à un public plus jeune, en tenant compte du fonctionnement de la classe, du rythme des apprentissages et des besoins des élèves.
- Analyser sa pratique de manière réflexive, en s'appuyant sur ses observations, ses expériences d'enseignement et les retours des maîtres de stage, afin d'identifier les apprentissages professionnels réalisés et leurs apports pour sa future pratique dans l'enseignement secondaire.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : Le Guide des stages + la Convention de stage

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : Stage actif

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E.** : **Stages dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement spécialisé**	
Alias : Stage-3b	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	**A.A.** : Stage dans l'enseignement spécialisé ou en intégration	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce stage de deux semaines, organisé dans l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 ou 4 (types 1, 2, 3 ou 8), vise à développer la capacité des étudiants à analyser les besoins éducatifs particuliers des élèves et à adapter leurs pratiques d'enseignement à la diversité des profils d'apprentissage. Les étudiants prennent en charge des activités d'enseignement en français (10 h/semaine) et en français langue étrangère et français langue d'apprentissage (6 h/semaine), soit un total de 32 heures.

En mobilisant notamment les acquis des unités d'enseignement consacrées à la différenciation pédagogique et aux troubles de l'apprentissage, ils conçoivent, mettent en œuvre et analysent des dispositifs pédagogiques différenciés favorisant l'accès de chacun aux apprentissages.

Une attention particulière est accordée à l'observation des élèves, à l'adaptation des supports et des démarches méthodologiques, ainsi qu'à la capacité à ajuster ses interventions aux besoins spécifiques rencontrés.

Ce stage sollicite également l'autonomie, la flexibilité et la collaboration avec les professionnels de l'enseignement spécialisé.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'objectif de ce stage est de développer la capacité de l'étudiant à concevoir, mettre en œuvre et analyser des pratiques d'enseignement adaptées à la diversité des profils et des besoins éducatifs des élèves de l'enseignement secondaire spécialisé, en mobilisant notamment les acquis de formation relatifs à la différenciation pédagogique et aux troubles de l'apprentissage.

Au terme de ce stage, l'étudiant sera capable de :

- Observer et analyser les caractéristiques des élèves, leurs besoins éducatifs particuliers et les obstacles qu'ils rencontrent dans leurs apprentissages.
- Concevoir des séquences d'enseignement différenciées, en français et en EPC, qui tiennent compte des besoins identifiés, des objectifs d'apprentissage et des spécificités du contexte d'enseignement spécialisé.
- Adapter ses démarches pédagogiques, ses supports et ses interventions afin de favoriser l'accès aux apprentissages et la participation de chaque élève.
- Faire preuve de flexibilité et de réactivité en ajustant ses pratiques aux difficultés observées, aux réactions des élèves et aux situations imprévues rencontrées en classe.
- Analyser sa pratique de manière réflexive, en s'appuyant sur ses observations, les réactions des élèves et les retours des maîtres de stage, afin d'identifier des pistes d'amélioration de son enseignement.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ● Autres : Le Guide des stages + la Convention de stage

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ○ Ateliers, travaux de groupes ● Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
● Autre : Stage actif

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Choisissez un élément.</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Recherche en éducation</td></tr>
<tr><td>Alias : RechEdu</td><td>Crédit(s) : 5 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3309</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 30 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : collectif (secretariat.cefen@uliege.be)</td></tr>
</table>

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS3010-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3010-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 1 (Bachelier)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Choisissez un élément.</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Bac 3</td><td colspan="2">U.E. : Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : ateliers de formation professionnelle en français</td></tr>
<tr><td>Alias : GHA-b</td><td>Crédit(s) : 4 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3310</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 24 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : M. Matthieu Hausman (m.hausman@uliege.be)</td></tr>
</table>

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS3013-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS3013-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Bac 3**	**U.E. : Troubles de l'apprentissage et du développement, dispositifs inclusifs et orthopédagogie**	
Alias : Troubles / Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3311	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 20 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

O Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

O Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

● agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▪ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Les compétences du praticien réflexif :
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette unité d'enseignement est de permettre au futur enseignant de comprendre les besoins éducatifs particuliers des élèves et de développer des pratiques pédagogiques adaptées aux difficultés et aux troubles susceptibles d'entraver leurs apprentissages.
Elle vise à lui fournir des repères théoriques, légaux et méthodologiques pour mieux comprendre le fonctionnement de l'enseignement spécialisé en Fédération Wallonie-Bruxelles, identifier les manifestations des principaux troubles du neurodéveloppement et envisager des réponses pédagogiques pertinentes dans une perspective inclusive.

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de :
- Décrire et expliquer l'organisation de l'enseignement spécialisé en Fédération Wallonie-Bruxelles, ses fondements légaux, ses différentes formes et modalités, ainsi que son articulation avec l'enseignement ordinaire et les dispositifs d'inclusion scolaire ;
- Identifier et caractériser les principaux troubles du neurodéveloppement abordés dans le cours, en distinguant leurs manifestations, leurs répercussions possibles sur les apprentissages et les besoins éducatifs qui peuvent en découler ;
- Observer et analyser des situations d'apprentissage afin de repérer les difficultés rencontrées par les élèves, de formuler des hypothèses explicatives prudentes et d'identifier leurs besoins sans poser de diagnostic ;
- Expliquer et mobiliser le cadre légal et les principes des aménagements raisonnables pour proposer des adaptations pédagogiques pertinentes, proportionnées et adaptées aux situations rencontrées ;
- Analyser et adapter des pratiques de classe, notamment la formulation des consignes, l'organisation des tâches, les supports d'apprentissage et les devoirs à domicile, afin de réduire les obstacles à l'apprentissage ;
- Distinguer et articuler différents niveaux de soutien et d'intervention auprès des élèves en difficulté, dans une logique de prévention, de différenciation et de prise en charge graduée ;
- Identifier le rôle des différents professionnels et partenaires intervenant dans l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques et envisager les modalités d'une collaboration adaptée.

Contenu de l'activité

Cette unité d'enseignement aborde la prise en compte des besoins éducatifs particuliers dans l'enseignement ordinaire et spécialisé. Elle vise à outiller le futur enseignant pour mieux comprendre les difficultés d'apprentissage, reconnaître les obstacles rencontrés par certains élèves et concevoir des réponses pédagogiques adaptées, sans réduire ces derniers à leurs troubles ou à leurs difficultés. Le cours s'articule autour de plusieurs axes complémentaires :
- L'enseignement spécialisé en Fédération Wallonie-Bruxelles : cadre légal, organisation, types et formes d'enseignement, articulation avec l'enseignement ordinaire et perspectives inclusives.
- Les troubles du neurodéveloppement et leurs répercussions scolaires : caractéristiques transversales, variabilité des profils et étude de plusieurs troubles, notamment le TDAH, les difficultés exécutives et les troubles développementaux du langage oral, du langage écrit, de la coordination motrice et du graphisme (dysphasie, dyslexie, dysorthographie, dyspraxie, dysgraphie).
- L'observation et la compréhension des difficultés d'apprentissage : repérage d'indices observables, analyse des situations scolaires, distinction entre difficultés ponctuelles et troubles durables, identification des besoins et limites de l'interprétation pédagogique.
- Les aménagements raisonnables, du cadre légal à la pratique de classe : principes, obligations, conditions de mise en œuvre, différentes formes d'aménagements et analyse de leur pertinence au regard des besoins des élèves et des objectifs d'apprentissage.
- L'adaptation des pratiques pédagogiques : accessibilité des consignes, organisation et présentation des tâches, adaptation des supports et prévention des obstacles susceptibles de compromettre les apprentissages.
- La prise en charge graduée des difficultés : présentation d'une pyramide de soutien, articulation entre pratiques universelles, interventions ciblées et accompagnements individualisés, ainsi que collaboration avec les professionnels concernés.

Ces contenus seront travaillés à partir d'apports théoriques, de textes de référence, d'études de cas, d'observations de situations scolaires et d'activités d'analyse ou de conception d'aménagements pédagogiques.
L'accent sera mis sur le passage des connaissances théoriques à des décisions professionnelles argumentées, adaptées aux besoins des élèves et aux exigences des apprentissages.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

…

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Bigot, P., & Lemye, N. (2024). Corps, cœur, cerveau : 3 boîtes à outils dès la maternelle. Atzéo Éditions.

Communauté française de Belgique. (2004, 3 mars). Décret organisant l'enseignement spécialisé.

Communauté française de Belgique. (2017, 7 décembre). Décret relatif à l'accueil, à l'accompagnement et au maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques. Moniteur belge.

Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration générale de l'Enseignement. (2023, 12 janvier). Mise en place des aménagements raisonnables et des intégrations permanentes totales dans l'enseignement ordinaire (Circulaire n° 8807).

Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration générale de l'Enseignement. (2026, 7 juillet). Circulaire de rentrée des pôles territoriaux : Année scolaire 2026-2027 (Circulaire n° 9759).

Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration générale de l'Enseignement. (2026, 9 juillet). Circulaire relative à l'organisation des écoles d'enseignement secondaire spécialisé : Année scolaire 2026-2027 (Circulaire n° 9763).

Fédération Wallonie-Bruxelles. (2018). Aménagements raisonnables (Collection Mieux cheminer au sein des besoins spécifiques d'apprentissage).

Keunen, V. (2020). Les aménagements raisonnables : Optimiser la réussite scolaire des élèves à besoins spécifiques, du maternel au secondaire. Éditions Érasme.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	○ Exercices, applications, travaux pratiques
● Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	● Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Troubles	…	…	…	…	100 %	…	…	100 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation repose sur la réalisation d'un **rapport réflexif consacré aux adaptations pédagogiques mises en œuvre par l'étudiant dans le cadre de son stage en enseignement spécialisé**. Ce travail vise à apprécier sa capacité à identifier les besoins des élèves, à analyser la pertinence des adaptations proposées et à porter un regard critique sur ses propres pratiques.

Une attention particulière sera accordée à la qualité de la réflexion, à la mobilisation des notions abordées au cours et à la capacité de l'étudiant à envisager des pistes d'ajustement de son intervention pédagogique.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="2">U.E. : Mémoire et dimensions préparatoires</td></tr>
<tr><td>Alias : Memoire</td><td>Crédit(s) : 16 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3401</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : / h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

○ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

● contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

○ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Mener une recherche-action ou une recherche collaborative, le cas échéant liée au stage long,
  · par rapport à une thématique ayant fait l'objet d'un accord avec l'équipe du lieu de stage ou d'exercice de la pratique professionnelle, le·a référent·e pédagogique de la HE et le·a promoteur·rice du mémoire ;
  · permettant d'interroger des situations professionnelles, de les mettre en perspective à la lumière de connaissances scientifiques, et de déployer une démarche d'investigation rigoureuse dans la visée d'améliorer ses pratiques ;
  · et selon les étapes détaillées dans le guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3 et synthétisées ci-dessous dans la rubrique « Contenu de l'activité d'apprentissage ».
- Rédiger un travail écrit
  · présentant l'objet et la question de recherche (introduction), le cadre conceptuel (revue de la littérature), le cadre méthodologique (en ce compris la méthodologie de recherche-action/collaborative utilisée), les résultats, leur discussion, leurs limites et perspectives, une conclusion, une bibliographie, des annexes et une table des matières ;
  · respectant les conventions de l'A.P.A. et le règlement général des études concernant le plagiat et l'usage de l'I.A..
- Diffuser le résultat de la recherche au sein de l'équipe de l'établissement dans lequel elle a été menée sous la forme d'un travail écrit communiqué et/ou d'une présentation orale (contribution pour l'établissement d'accueil).
- Soutenir oralement le travail de recherche réalisé devant le·a promoteur·rice et le·a lecteur·rice, c'est-à-dire
  · présenter de manière claire et synthétique l'ensemble du travail de recherche réalisé ;
  · faire la preuve de la maîtrise des sujets traités dans le travail écrit ;
  · et rapporter la diffusion réalisée au sein de l'établissement dans lequel la recherche a été menée.

<u>Contenu de l'activité</u>

L'Unité d'enseignement intègre deux dimensions :

- Le mémoire et son suivi individuel
- La méthodologie et communication scientifique (dispositif de formation de 30h, ULiège)

Le mémoire est une démarche de recherche réalisée tout au long de l'année académique dans le respect des étapes détaillées dans le guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3 :
- Choix d'une thématique et d'un processus de recherche-action ou de recherche collaborative, en concertation avec l'équipe de l'établissement dans lequel la recherche sera menée (lieu du stage long ou d'exercice de la pratique professionnelle) et le·a référent·e pédagogique de la HE, et susceptibles de constituer une contribution pour l'équipe de l'établissement dans lequel la recherche sera menée ;
- Réalisation de la phase conceptuelle, c'est-à-dire du processus itératif de problématisation de la thématique initiale via l'exploration du sujet dans la littérature : ancrer son questionnement dans un champ de recherche, déplacer le regard pour modifier la manière de poser le problème, organiser le questionnement, identifier sa posture et aboutir à une question de recherche ;
- Parallèlement au processus de problématisation, proposition d'un·e promoteur·rice et d'un·e lecteur·rice, rédaction de la déclaration d'intention, soumission du projet à la commission des mémoires lorsqu'il y en a une dans la section de l'étudiant·e, et précision des modalités de supervision dans le contrat mémoire ;
- Réalisation de la phase méthodologique, le cas échéant en amont du stage long, en concertation avec le·a promoteur·rice et l'équipe enseignante de l'établissement dans lequel la recherche est menée et selon la démarche de recherche-action ou de recherche collaborative choisie : construction du ou des outil(s) de collecte des données en fonction de la posture de recherche adoptée (questionnaires, tests cognitifs, observations, entretiens, …), précision des méthodes d'analyse qui seront employées, le cas échéant construction/adaptation de nouvelles pratiques (outils et méthodes en réponse à des besoins concrets) ;

- Réalisation de la phase empirique et de la phase analytique, en collaboration avec le·a promoteur·rice et l'équipe enseignante de l'établissement dans lequel la recherche est menée et dans le respect de la démarche de recherche-action ou de recherche collaborative choisie (qui sera elle-même documentée) et selon la méthodologie élaborée en amont ;
- Réalisation de la phase de diffusion :
    - Rédaction du travail écrit
      · présentant l'objet et la question de recherche (introduction), le cadre conceptuel (revue de la littérature), le cadre méthodologique (en ce compris la méthodologie de recherche-action/collaborative utilisée), les résultats, leur discussion, leurs limites et perspectives, une conclusion, une bibliographie, des annexes et une table des matières ;
      · respectant les conventions de l'A.P.A. et le règlement général des études concernant le plagiat et l'usage de l'I.A..
      · et selon les échéances liées au dépôt du formulaire d'encodage du mémoire et au dépôt du travail écrit spécifiées dans le guide pour le mémoire des masters en enseignement en S1, S2 et S3.
    - Diffusion du résultat de la recherche au sein de l'équipe de l'établissement dans lequel elle a été menée sous la forme d'un travail écrit communiqué et/ou d'une présentation orale (contribution pour l'établissement d'accueil).
    - Soutenance orale du travail de recherche réalisé devant le·a promoteur·rice et le·a lecteur·rice, c'est-à-dire
      · présentation claire et synthétique de l'ensemble du travail de recherche réalisé ;
      · preuve de la maîtrise des sujets traités dans le travail écrit ;
      · rapport de la diffusion réalisée au sein de l'établissement dans lequel la recherche a été menée.

Concernant les contenus et les spécificités organisationnelles de la dimension « Méthodologie et communication scientifique », les informations relatives aux engagements pédagogiques se trouvent via le lien suivant :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4001-1.html

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 6 : Formation à et par la recherche en éducation et en didactique :
- lecture critique de recherches
- formation à la méthodologie et aux outils de la recherche en éducation et en didactique

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection en S1, S2 et S3	○ Ouvrage de référence	● Autres : Guide pour le mémoire des masters en enseignement	

Sources bibliographiques principales

Supports et références des cours :
- Recherche en éducation (ULiège)
- Méthodologie et communication scientifique (ULiège)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

● Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	● Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	● Séminaires, excursions, visites

● Autre : Supervision de la démarche de recherche et de rédaction du travail écrit par le·a promoteur·rice

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Memoire	…	…	…	…	100 %		…	100 %	

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* L'évaluation intégrée du mémoire est réalisée par le jury constitué du·de la promoteur·rice et du·de la lecteur·rice sur la base de la grille d'évaluation du mémoire présente en annexe 6 du guide pour le mémoire du master en enseignement en S1, S2 et S3.
* Le jury constitué du·de la promoteur·rice et du·de la lecteur·rice a à sa disposition l'information relative à l'investissement de l'étudiant·e dans les travaux demandés dans le cadre du cours « Méthodologie et communication scientifique » et dans le suivi individuel assuré par son·sa promoteur·rice et peut en tenir compte dans l'évaluation du mémoire.
* Dans le cas spécifique d'une recherche réalisée en partie en duo ou en groupe d'étudiant·es sur une même thématique, les mémoires réalisés porteront sur des questions de recherche différentes et comporteront donc des cadres conceptuels et méthodologiques différents qui aboutiront à des résultats et des discussions, limites et perspectives différents. Ainsi, même si leurs mémoires s'appuient sur certains éléments conceptuels communs et partagent certains outils méthodologiques, les travaux écrits, les travaux relatifs à la diffusion des résultats au sein du ou des établissement(s) dans le(s)quel(s) elles auront été menées, et les soutenances orales présentées constitueront chacun, chacune un travail original. Le guide pour le mémoire du master en enseignement en S1, S2 et S3 détaille ces aspects pour chaque étape du processus de réalisation du mémoire.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

<u>Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE</u>

Les candidat.es « Article 75 » en Master qui ont déjà réalisé un mémoire dans le cadre d'un Master de niv.7 peuvent, avec la validation de la CAVP (*Commission d'Admission et de Validation des Programmes*) de la Section, en être dispensés.

Au niveau de l'axe « Méthodologie et communication scientifique », le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4001-1

En cas de question administrative relative à cet aspect de l'U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège : Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**			
Bloc d'études : **Master**		**U.E. : Projet professionnel et amorce d'une démarche de formation continuée**	
Alias : ProjProf	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PLFL3402	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : Géraldine Godet (geraldine.godet@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

○ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

● maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

● identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

○ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

○ maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

○ maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- ○ lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- ○ mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- ● construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Accompagner le·a futur·e enseignant·e dans le début de la construction de son portfolio de développement professionnel personnel et faciliter son entrée dans le métier.

ESC :

1. d'élaborer son projet de développement professionnel :
   - de retracer le cheminement de son développement professionnel depuis son entrée dans la formation initiale et en lien avec le référentiel de compétences de l'enseignant ;
   - de définir les contours de son identité d'enseignant·e ;
   - d'élaborer un projet personnel de formation continue.
2. de postuler dans l'enseignement organisé par WBE, de rédiger son CV et une lettre de motivation ;
3. de se projeter dans l'entrée dans le métier et d'identifier les difficultés potentielles et les ressources qui lui permettront d'y faire face.

Contenu de l'activité

1) Élaborer un projet de développement professionnel qui tient compte de sa motivation, ses forces et difficultés potentielles et tenant compte du référentiel de compétences de l'enseignant – Retour sur la formation
2) Comment postuler ? Comment rédiger un CV et une lettre de motivation ?
3) L'entrée et la projection dans le métier

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Selon les perspectives de développement professionnel individuellement ciblées, cette UE pourrait mobiliser prioritairement chacun des sept axes de formation mentionnés dans les contenus minimaux édités par l'ARES.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : Guide « Enseigner en Fédération Wallonie-Bruxelles »	

Sources bibliographiques principales

Fédération Wallonie-Bruxelles (2023). Arrêté du Gouvernement de la Communauté française arrêtant le niveau de maîtrise minimale des compétences en exécution de l'Article 5, §2, alinéa2, du décret du 07 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants. Moniteur belge, 6 juillet 2023.
Fédération Wallonie-Bruxelles (2023). Enseigner en Fédération Wallonie-Bruxelles. Guide à destination de tous les enseignants et enseignantes qui débutent ou non, jeunes ou moins jeunes, https://www.enseignerplusquunmetier.be/sites/default/files/2023-09/Guide%20FWB-230913.pdf, consulté le 13 octobre 2026.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra	○ Activités en laboratoire	● Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e	○ Résolutions de problèmes	○ Enseignement mutuel (par les pairs)
● Travaux en autonomie	○ Ateliers, travaux de groupes	○ Observations de pratiques / de terrain
○ Classe inversée	○ Projet sur le terrain	● Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ProjProf	obligatoire	…	…	100 %	…	…	100 %	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel est constitué

- de devoirs obligatoires réalisés au quadrimestre 1 et au quadrimestre 2 ;
- de 3 travaux présentés à la dernière séance du cours et dont la qualité sera évaluée pour fonder l'évaluation certificative du cours : 1. La ligne du temps illustrée de votre développement professionnel ; 2. Une carte d'identité professionnelle et un projet pour aller plus loin ; 3. Un CV et une lettre de motivation.

La non réalisation des devoirs obligatoires entraînera de facto une note d'échec à l'UE.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Choisissez un élément.</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="2">U.E. : Questions approfondies de didactique du plurilinguisme</td></tr>
<tr><td>Alias : FLEFLA-U</td><td>Crédit(s) : 6 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3403</td><td>Période : UE annuelle (Q1+Q2)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 36 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : M. Maxime Alais</td></tr>
</table>

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4353-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4353-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="2">U.E. : Français et didactique de la discipline</td></tr>
<tr><td>Alias : Fr-M</td><td>Crédit(s) : 4 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3404</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 42 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Valérie Centi (valerie.centi@hech.be)</td></tr>
</table>

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Séminaire d'outils de la langue
- Activités 2 et 3 : Séminaire de littérature générale et de jeunesse

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

○ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

● prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- O prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- O créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- ● lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- ● mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Ces cours visent à développer une posture réflexive et critique à l'égard de l'enseignement de la langue et de la littérature, en articulant les connaissances littéraires et linguistiques, les concepts didactiques et les prescrits institutionnels. Ils préparent les étudiant·es à apprécier la pertinence des choix d'œuvres, des dispositifs de lecture, d'écriture, du parler-écouter et des activités d'apprentissage, ainsi qu'à adapter les propositions pédagogiques aux élèves et aux finalités de l'enseignement du français.

À l'issue de ces cours, l'étudiant·e sera capable de :

- mobiliser les concepts, démarches et supports étudiés pour analyser une séquence d'enseignement ;
- examiner sa cohérence didactique, en mettant en relation les objectifs poursuivis, les activités proposées, les apprentissages visés et les modalités d'évaluation ;
- apprécier son adéquation avec les attendus du Référentiel et les orientations du Programme de français ;
- formuler un jugement critique nuancé, fondé sur des observations précises et des références explicites ;
- proposer et justifier des adaptations susceptibles d'améliorer la séquence et de soutenir les apprentissages des élèves.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

L'unité d'enseignement articule l'approfondissement des savoirs linguistiques et littéraires à leur transposition didactique, dans la perspective de l'enseignement du français de la cinquième année primaire à la troisième année secondaire.

Séminaire d'outils de la langue

- Approfondissement des savoirs grammaticaux, orthographiques, lexicaux, textuels et discursifs mobilisés dans les pratiques de réception et de production.
- Analyse réflexive du fonctionnement de la langue, de ses usages et de ses normes.
- Articulation des apprentissages linguistiques avec les visées de lecture, d'écriture, d'écoute et de prise de parole.
- Analyse des difficultés langagières et des productions d'élèves ; examen de démarches d'explicitation, de différenciation et de régulation des apprentissages.

Séminaire de littérature générale et de jeunesse

- Étude d'œuvres du patrimoine et de la littérature de jeunesse, dans la diversité de leurs genres, de leurs formes et de leurs supports.
- Approfondissement des outils d'analyse et des démarches de lecture, de compréhension, d'interprétation et d'appréciation des œuvres.
- Étude des enjeux culturels, esthétiques, sociaux et éthiques de la littérature et de son enseignement.
- Didactique de la lecture littéraire : réception subjective, distanciation critique, construction d'une culture littéraire et formation du sujet lecteur.
- Analyse des critères de sélection des œuvres et des dispositifs didactiques.

Articulation des deux séminaires

- Analyse critique et adaptation de séquences d'enseignement au regard des savoirs disciplinaires, des principes didactiques et des référentiels et programmes en vigueur.

- Cohérence entre les objets enseignés, les objectifs d'apprentissage, les démarches, les supports et les modalités d'évaluation.

<u>Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement</u>

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fr-M	25 %	75 %	…	…	…	…	Report	75 %	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le critère de réussite de l'UE correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Master**	**U.E.** : Français et didactique de la discipline	
Alias : Fr-M	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 14 h	**A.A.** : Séminaire d'outils de la langue	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Approfondissement des savoirs mobilisés dans le cadre de l'analyse des discours d'emprise (élément de linguistique énonciative: texte et discours, outils de cohérence et cohésion langagière, repérage des sophismes et des fallacies, focalisation et point de vue);
- Construction d'un dossier informatif (sur base de supports variés) afin de nourrir une posture d'écriture définie (en fonction d'une intention de communication et d'une structure textuelle ciblée);
- Travail de stratégies de lecture propres à la circulation dans un dossier et à la lecture de supports "non-littéraires";
- Élaboration de consignes précises afin de dégager les informations dans les supports envisagés.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le cadre de ce séminaire, l'étudiant·e futur·e enseignant·e sera capable de construire un dossier informatif afin de permettre à un·e élève de 3ème secondaire d'y circuler et de nourrir une posture d'écriture précise.

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours ○ E-Learning ○ Documents de travail ● Portefeuille de lectures
○ Dias de projection ○ Ouvrage de référence ○ Autres : (…)

Sources bibliographiques principales

Une bibliographie complète sera transmise au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

○ Cours ex-cathedra ○ Activités en laboratoire ○ Exercices, applications, travaux pratiques
○ Exposé par l'étudiant.e ○ Résolutions de problèmes ● Enseignement mutuel (par les pairs)
○ Travaux en autonomie ● Ateliers, travaux de groupes ○ Observations de pratiques / de terrain
● Classe inversée ○ Projet sur le terrain ○ Séminaires, excursions, visites
○ Autre : (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Master**	**U.E.** : Français et didactique de la discipline	
Alias : Fr-M	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 28 h	**A.A.** : Séminaire de littérature générale et de jeunesse	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

À travers l'étude d'œuvres de littérature de jeunesse et du patrimoine littéraire, ce séminaire interroge les savoirs littéraires et didactiques nécessaires à la formation des futur·es professeur·es de français : quelles connaissances et quelles démarches mobiliser pour amener les adolescent·es à lire, à interpréter et à apprécier les œuvres ?

Il envisage l'enseignement de la littérature comme un espace de construction d'une culture commune et de formation du sujet lecteur. Dans cette perspective, la rencontre avec les œuvres contribue à enrichir la compréhension du monde, à exercer l'esprit critique et à développer l'autonomie de jugement, tout en nourrissant la réflexion sur les conditions d'un engagement citoyen éclairé.

Le séminaire vise également à développer chez les étudiant·es une posture professionnelle réflexive et critique, leur permettant d'interroger, de justifier et d'ajuster leurs choix didactiques : sélection des œuvres et des supports, démarches méthodologiques, dispositifs de médiation, tâches proposées et modalités d'évaluation. Ces choix sont examinés au regard des finalités de l'enseignement de la littérature, des apports de la recherche en didactique, des prescrits institutionnels et des besoins des élèves.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

À l'issue de ces cours, l'étudiant·e sera capable de :

1. Analyser une œuvre ou un extrait de littérature de jeunesse ou du patrimoine en mobilisant des connaissances littéraires et linguistiques pertinentes.
2. Justifier le choix d'une œuvre et de ses modalités d'exploitation en fonction de ses enjeux littéraires, culturels et éducatifs, du public adolescent et des apprentissages visés.
3. Mobiliser les concepts didactiques étudiés pour examiner la manière dont une séquence accompagne la compréhension, l'interprétation et l'appréciation des œuvres, ainsi que l'implication personnelle des élèves dans la lecture.
4. Évaluer la cohérence d'une séquence d'enseignement en mettant en relation les objectifs, les supports, les activités, les savoirs mobilisés et les modalités d'évaluation.
5. Analyser l'adéquation d'une séquence avec les prescrits institutionnels, en établissant des liens explicites avec les attendus du Référentiel et les orientations du Programme de français.
6. Formuler un diagnostic critique et nuancé, étayé par des observations précises, des exemples issus de la séquence et des références aux contenus du cours.
7. Proposer et justifier des améliorations concrètes, fondées sur les concepts, démarches et supports étudiés, afin de soutenir les apprentissages et de tenir compte des besoins des élèves.
8. Expliciter la contribution des choix didactiques à la construction d'une culture littéraire commune, au développement de l'esprit critique et à l'autonomie du lecteur.

Supports didactiques obligatoires

● Syllabus de cours	○ E-Learning	● Documents de travail	● Portefeuille de lectures
● Dias de projection	○ Ouvrage de référence	○ Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

Une bibliographie complète sera transmise aux étudiant·es lors du cours.

Quelques références :

- Simard, C., Dufays, J.-L., Dolz, J., & Garcia-Debanc, C. (2019). *Didactique du français langue première* (2e éd.). De Boeck Supérieur.
- Denizot, N., Dufays, J.-L., & Louichon, B. (dir.). (2019). *Approches didactiques de la littérature*. Presses universitaires de Namur.
- Les revues : *Le Français aujourd'hui*, *Repères*, *Pratiques*, …

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ○ Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**			
Bloc d'études : **Master**		U.E. : Différenciation et Accompagnement personnalisé	
Alias : DAP-U	Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PLFL3405	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)		Nombre d'heures présentielles : 18 h & 24 h	
		Enseignant.e-référent.e d'UE : collectif (secretariat.cefen@uliege.be)	

Cette Unité d'enseignement est composée de deux dimensions :

- Axe pédagogique (18h)
- Axe disciplinaire et didactique : français (24 h)

Respectivement, le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via les liens :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4002-1.html
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4303-1.html

Les codes-UE spécifiques de l'ULiège sont : ZENS4002-1 et ZENS4303-1.

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Choisissez un élément.</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="2">U.E. : Questions de didactique du français (parler - écouter)</td></tr>
<tr><td>Alias : Fr-U</td><td>Crédit(s) : 2 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3407</td><td>Période : Quadrimestre 1</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 12 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Salima El Karouni</td></tr>
</table>

Le détail des engagements pédagogiques liés à cette Unité d'enseignement est disponible via le lien :
https://www.programmes.uliege.be/cocoon/20262027/cours/ZENS4313-1.html

Le code-UE spécifique de l'ULiège est : ZENS4313-1

Remarque

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

(Retour à la grille de formation)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique	Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 2 (Master)
Campus de formation : Liège - Rivageois	Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 3 - **Français & Français langue étrangère / d'apprentissage**		
Bloc d'études : **Master**	U.E. : **Enseignement/apprentissage du français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation**	
Alias : FLEFLA-M / Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLFL3408	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire	Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)	Nombre d'heures présentielles : 40 h	
	Enseignant.e-référent.e d'UE : Anne Pottier (anne.pottier@hech.be)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

● agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;

○ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;

○ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- ▫ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
- ▫ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

○ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

● s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

○ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;

○ contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

● maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

○ maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

● maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

○ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

○ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- ▫ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- ▫ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- ▫ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- ▫ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- ▫ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

○ maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

○ prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

○ créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

● gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

O lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;

O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;

O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Adapter les différents principes méthodologiques vus et/ou vécus au cours aux spécificités du public-cible (en stage et/ou dans la future pratique professionnelle).

- Créer des dispositifs pertinents et originaux au service de l'enseignement / apprentissage du FLES et de l'intégration dans la ville de Liège.

- Exploiter la chanson francophone comme outil d'enseignement/apprentissage de la langue et de la culture cibles.

- Faire du langage non verbal un objet d'enseignement-apprentissage auprès de publics hétérogènes au point de vue des langues et cultures d'origine.

Contenu de l'activité

Le cours s'articule autour de 3 axes ou thématiques :

- Activités (à concevoir et à prester) visant à favoriser l'intégration d'un groupe d'apprenant.e.s primo-arrivant.e.s dans la ville de Liège (accent sur plurilinguisme et pluriculturalité) et conception d'une vidéo mettant en scène ces apprenant.e.s dans leur apprentissage et leur familiarisation avec la ville de Liège (collaboration avec l'asbl SOFFT).
- Exploitation de chansons francophones en fonction d'objectifs définis et des particularités du public-cible (âge, niveau…).
- Exploitation du langage non verbal dans une perspective interculturelle.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

« Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels ». (Contenus minimaux de la RFIE)

Les contenus sont à établir en lien avec le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) pour le FLE et s'inscrivent dans les référentiels de RFIE manière transversale pour le FLA (à titre d'exemple : Référentiel de français et langues anciennes : 1.5.3. « Langue de scolarisation »).

Supports didactiques obligatoires

O Syllabus de cours	O E-Learning	● Documents de travail	O Portefeuille de lectures
● Dias de projection	O Ouvrage de référence	O Autres : (…)	

Sources bibliographiques principales

- GOURVENNEC L. (2017). *Paroles et musique : le français par la chanson*, Paris : Hachette FLE.
- https://www.lepointdufle.net/penseigner/chansons-fiches-pedagogiques.htm
- https://enseigner.tv5monde.com/fiches-pedagogiques-fle/paroles-de-clips-0
- CHAVES, R.-M., FAVIER, L., PELISSIER, S. (2012). *L'interculturel en classe*, Grenoble : PUG (FLE).
- MIQIL, S. (2014). *Enseignement de la communication non verbale en classe de fle*, Paris : PAF.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ● Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ○ Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Autre : (…)
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ● Projet sur le terrain
- ● Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ○ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLEFLA-M	…	…	100 %	…	…	…	…	…	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

(Retour à la grille de formation)

<table>
<tr><td colspan="2">Haute École Charlemagne - Département pédagogique</td><td colspan="2">Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement</td></tr>
<tr><td colspan="2">En codiplômation avec l'Université de Liège</td><td>Secteur : Sciences humaines et sociales</td><td>Niveau du cycle : 2 (Master)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Campus de formation : Liège - Rivageois</td><td>Cadre européen de certification : niveau 7</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="4">Master en Enseignement : Section 3 - Français & Français langue étrangère / d'apprentissage</td></tr>
<tr><td colspan="2">Bloc d'études : Master</td><td colspan="2">U.E. : Stage(s) long(s) et séminaires d'analyse des pratiques</td></tr>
<tr><td>Alias : Stage-M</td><td>Crédit(s) : 20 ECTS</td><td>Acronyme info : PLFL3409</td><td>Période : Quadrimestre 2</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cours : obligatoire</td><td colspan="2">Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (…)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (…)</td><td colspan="2">Nombre d'heures présentielles : 240 h</td></tr>
<tr><td colspan="2"></td><td colspan="2">Enseignant.e-référent.e d'UE : Delphine Polson (delphine.polson@hech.be)</td></tr>
</table>

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
- analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
  - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
  - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
  - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
  - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
  - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
  - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
  - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs** / **acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Pour les étudiant.es sortant du Bachelier, les trois principaux objectifs sont :

- **Favoriser** l'insertion professionnelle du / de la futur.e enseignat.e ;
- **Intégrer** l'étudiant.e dans une équipe éducative ;
- **Confronter** l'étudiant.e aux différentes composantes de la charge d'un.e enseignant.e

Pour les candidat.es en « Article 75 » / Master de transition, déjà présent.es dans leur classe, il s'agira de consolider ces différents axes d'objectifs pédagogiques.

Contenu de l'activité

⇨ Prestations de terrain s'étalant entre la rentrée scolaire de janvier et les congés de printemps (soit approximativement 4 mois, selon calendrier)

Le déroulement du stage se concrétisera selon le cadre des prescrits et balises de l'AGCF mentionné en bibliographie.

Des séances d'*Ateliers de Formation Professionnelle* (AFP) y prépareront ; des *Séminaires de Pratique Professionnelle* (SPP) à la Haute École l'accompagneront puis l'exploiteront, ainsi que des *Séminaires d'analyse des pratiques* (portés par l'ULiège).

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

• Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels ;
• Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle ;
• Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées ;
• Méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage ;
• Processus d'apprentissage ;
• Approche évolutive et accompagnement personnalisé ;
• Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés ;
• Gestion de groupes d'apprenants y compris par des pratiques de co-enseignement et de co-intervention pédagogique ;
• Travail collaboratif ;
• Fonctions et formes de l'évaluation ;
• Maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel ;
• …

Supports didactiques obligatoires

○ Syllabus de cours	○ E-Learning	○ Documents de travail	○ Portefeuille de lectures
○ Dias de projection	○ Ouvrage de référence	● Autres : (supports liés aux 'AFP' ; Convention de stage)	

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux, programmes et référentiels organisant l'enseignement (selon le Degré et le P.O.)
- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant sur les modalités minimales d'encadrement des stages dont la durée et les balises opérationnelles et organisationnelles minimales communes relatives au stage de longue durée dans la formation initiale des enseignants (13-02-2026 ; M.B. 13-03-2026).

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- ○ Cours ex-cathedra
- ○ Exposé par l'étudiant.e
- ● Travaux en autonomie
- ○ Classe inversée
- ○ Activités en laboratoire
- ○ Résolutions de problèmes
- ○ Ateliers, travaux de groupes
- ○ Projet sur le terrain
- ○ Exercices, applications, travaux pratiques
- ○ Enseignement mutuel (par les pairs)
- ● Observations de pratiques / de terrain
- ● Séminaires, excursions, visites
- ● Autre : Prestations immersives de terrain

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stage-M	…	…	…	100 %	…	…	Report *	…	…

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* Le stage long ne peut être presté après l'issue du second quadrimestre. Dans certains cas spécifiques uniquement, la finalisation de la prestation / de l'évaluation de ce dispositif de terrain pourrait, sous dérogation de la Direction de Département, avoir lieu lors de la session de septembre.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (…)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Ce stage long peut être organisé sur un ou deux lieux de stage, selon la Section de formation (voir consignes spécifiques).

Les candidat.es « Article 75 » en Master, de plus de 5 ans d'ancienneté, peuvent en être dispensés – en tout ou en partie – selon la validation de la CAVP (*Commission d'Admission et de Validation des Programmes*) de la Section.

Outre les Ateliers préparatoires qui y seront associés, des Séminaires de Pratique Professionnelle (SPP) ainsi que des Séminaires d'analyse des pratiques (ULiège) seront organisés et intégrés à l'évaluation du dispositif de terrain.

(Retour à la grille de formation)